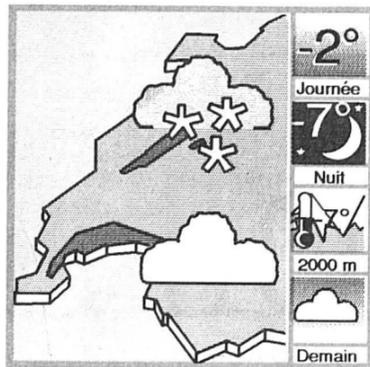


L'EXPRESS

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL



Météo détaillée en page 32

CANTON DE NEUCHÂTEL

La formation en point de mire

La Confédération, en 1990, a dégagé 162 millions au titre des mesures spéciales en faveur du perfectionnement professionnel pour la période allant jusqu'à 1996. A la fin de l'année passée, près de la moitié de ces crédits avaient été alloués, dont la grande majorité pour des projets en Suisse alémanique... Pourtant, le canton de Neuchâtel tire bien son épingle du jeu et surtout, avec élégance... L'EXPRESS dresse un bilan à mi-chemin.

Page 9

VILLE DE NEUCHÂTEL

Un dossier qui va faire du bruit

L'Etat va faire poser des fenêtres antibruit sur deux immeubles locatifs de Serrières, parce que la Confédération exige que des mesures soient prises pour limiter les nuisances sonores dues aux routes. Toute la ville fait d'ailleurs actuellement l'objet de mesures de bruit qui vont déboucher sur un catalogue d'actions.

Page 11

VAL-DE-RUZ

Correctionnel: fuir pour oublier

Une jeune Française a été condamnée hier par le Tribunal correctionnel du Val-de-Ruz à une peine de quatre mois d'emprisonnement avec sursis pour consommation et trafic de drogue, enlèvement de mineur, vol, dénonciation calomnieuse et infractions à la loi sur la circulation routière. Les délits perpétrés, avoués et reconnus par la prévenue sont imputables aux problèmes d'identité sexuelle dont elle souffre. Elle a déclaré à l'audience avoir voulu oublier sa féminité par ses actes. Elle suit actuellement un traitement hormonal en vue d'une opération chirurgicale.

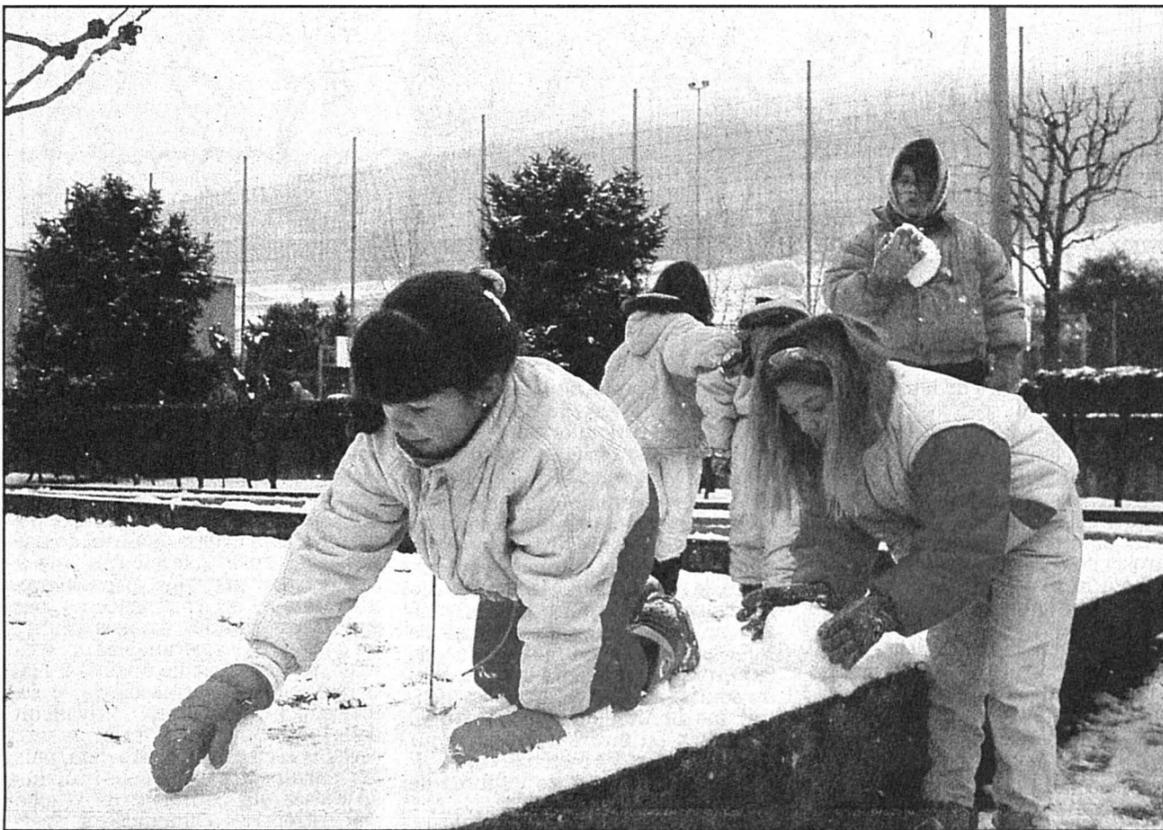
Page 17

VOTRE SOMMAIRE

- ▶ **LE DÉBAT DES IDÉES** - Page 2.
- ▶ **HORIZONS** - (Suisse, Monde, Entreprendre, Télévision) pages 3-8. Bourse page 7. Solution mot caché page 8.
- ▶ **NEUCHÂTEL** - (Canton, Ville), pages 9-11. A votre service, page 13. Carnet (avis de naissances et de décès), pages 14-15.
- ▶ **RÉGION** - (District de Boudry, Entre-deux-Lacs, Val-de-Travers, Val-de-Ruz, District du Locle, District de La Chaux-de-Fonds, Cantons voisins et Agenda) pages 17-23.
- ▶ **SPORTS** - Pages 25-29. Feuilleton page 26.
- ▶ **DEUX-ROUES** - Pages 30-31.
- ▶ **MÉTÉO** - Page 32. Concours page 32.

SURPRENANTE MÉTÉO / Le Pays de Neuchâtel blanchi de haut en bas

L'hiver enfin là



MIEUX VAUT TARD QUE JAMAIS - C'est ce que semblent penser ces gosses qui récoltaient et se lançaient les fruits de l'hiver enfin arrivé, hier, dans la cour du collège de Cressier. La couche de neige atteignait 5 à 10 centimètres en plaine alors que le Jura neuchâtelois était recouvert de 20 à 40 centimètres de poudreuse. Mais si la neige, c'est de l'or blanc pour les skieurs et les enfants, c'est une grise mine que poussaient de nombreux conducteurs. Pour une page de reportage visuel, notre photographe s'est promené sur le front de cette offensive du général Hiver que l'on n'attendait plus.

Pierre Treuthardt - E
Page 10

Liverpool face au crime

Les deux assassins présumés du petit James Bulger ont comparu hier devant un magistrat de Liverpool. A l'extérieur du tribunal, des heurts se sont produits entre des manifestants, qui insultaient les deux jeunes garçons, et les forces de l'ordre. **Page 3**

● Lire ci-dessous notre commentaire «James et les maudits»



James et les maudits

Par Guy C. Menuisier



Comme si la mort atroce du petit James Bulger ne suffisait pas à notre consternation, il faut que s'y ajoute le spectacle d'une foule populaire et haineuse qui confond justice et lynchage. Ce phénomène n'est pas propre à la Grande-Bretagne ni à notre époque. Les pulsions de la rue ont de tout temps été redoutables, et ce sont souvent les moins qualifiés moralement qui exigent une justice expéditive, autrement dit un simulacre de justice.

Mais ces débordements collectifs se trouvent aujourd'hui exacerbés par l'extrême médiatisation du crime en particulier, de l'horreur en général. Les circonstances de la disparition du petit James s'y prêtent évidemment, puisque c'est grâce aux images vidéo d'un centre commercial - images reprises par la plupart des chaînes de télévision, y compris en Suisse où elles n'offraient qu'un intérêt anecdotique - que les jeunes assassins présumés ont pu être rapidement identifiés.

On pourrait en inférer que la télévision et autres médias ont en l'occurrence fait œuvre utile. Encore faudrait-il ne pas verser dans l'exploitation racoleuse, comme cette émission de la BBC qui sollicitait les informations du public alors que les meurtriers présumés avaient déjà été arrêtés.

Qu'on s'en défende ou non, il y a là du spectacle malsain. L'espèce de reality show qui soudainement se greffe sur une affaire à la fois sordide et douloureuse participe des maux que par ailleurs de bons esprits dénoncent ou déplorent.

Ce qui, Dieu merci, reste un drame exceptionnel, exigeant de l'institution judiciaire tact et sérénité, devient un sociodrame dans lequel la nation s'implique et divague en une foultitude de digressions. Pris à témoin, l'établissement politique et religieux se croit, du coup, obligé de se répandre en jugements péremptoirs.

On a beau rappeler des précédents, celui notamment de cette fillette de onze ans qui en 1968 étrangla deux enfants en bas âge, rien n'y fait. Le public - le mot s'impose - réclame de la rationalité. On lui en donne. Le chômage et la récession font l'affaire. Chaque individu ou presque s'y retrouve, et tout parent frémit à la pensée que son enfant pourrait connaître un sort aussi épouvantable que celui du petit James. Personne n'osant en revanche imaginer sa progéniture dans le mauvais rôle, la situation du maudit.

Que la société britannique s'interroge sur l'altération de ses valeurs est une chose, sans doute estimable, mais cet exercice collectif ne saurait dispenser d'une réflexion sur la responsabilité individuelle.

◇ G. C. M.

Le deuil des centristes français



JEAN LECANUET - L'alliance du centre et de la droite libérale. key

Sénateur-maire de Rouen, Jean Lecanuet est mort dans la nuit de dimanche à hier des suites d'une longue maladie, à l'âge de 73 ans. Candidat à la présidence de la République en 1965, il se vantait d'avoir «mis De Gaulle en ballottage». Notre correspondant à Paris, Louis Charaudeau, évoque la figure de celui qui durant près de trente ans a incarné le mouvement démocrate-chrétien et centriste français. Alors même que Michel Rocard tente de débaucher une partie de cette famille politique. **Page 4**

Deux roues: Neuchâtelois à Zurich

Rendez-vous biennal des professionnels de la branche et des amoureux des deux-roues, la Züspa, salon international des cycles et motos, ouvre ses portes demain à Zurich. Parmi les quelque 250 exposants, plusieurs Neuchâtelois sortent du lot. Ainsi, les entreprises Edco engineering, à Couvet, et Ferraroli Cycles, à La Chaux-de-Fonds, présentent des nouveautés mondiales. Quant aux vélos Peugeot, ils sont de retour en Suisse après un an d'absence: c'est Francis Grandjean, de Corcelles, qui a repris la représentation et la distribution de la marque. Douze emplois ont été créés en quelques mois par le Neuchâtelois, qui équipera l'équipe de Suisse cycliste de vélos Peugeot. **Page 7**



PEUGEOT - Le scooter SV 125 fait un tabac en Suisse: tous les modèles commandés pour mars ont déjà été vendus! E

Hockey: ce soir ou jamais!



CHRISTOPHE RUFENACHT - Young Sprinters enfin à domicile! olg. E

De part et d'autre de la Vue-des-Alpes, on vibrera au rythme du hockey ce soir. Devant leur public, tant Neuchâtel Young Sprinters que La Chaux-de-Fonds tenteront d'arracher leur billet pour la finale des play-offs de groupe de lère ligue. Face à des adversaires aussi coriaces que Langenthal et Sierre, leur tâche sera ardue. Mais le spectacle n'en sera que plus hâtant. Même si elles ne sont pas encore décisives, les dix rencontres de ligue nationale promettent elles aussi de belles empoignades. **Page 25**

EXPÉRIMENTATION ANIMALE

On remet la compresse

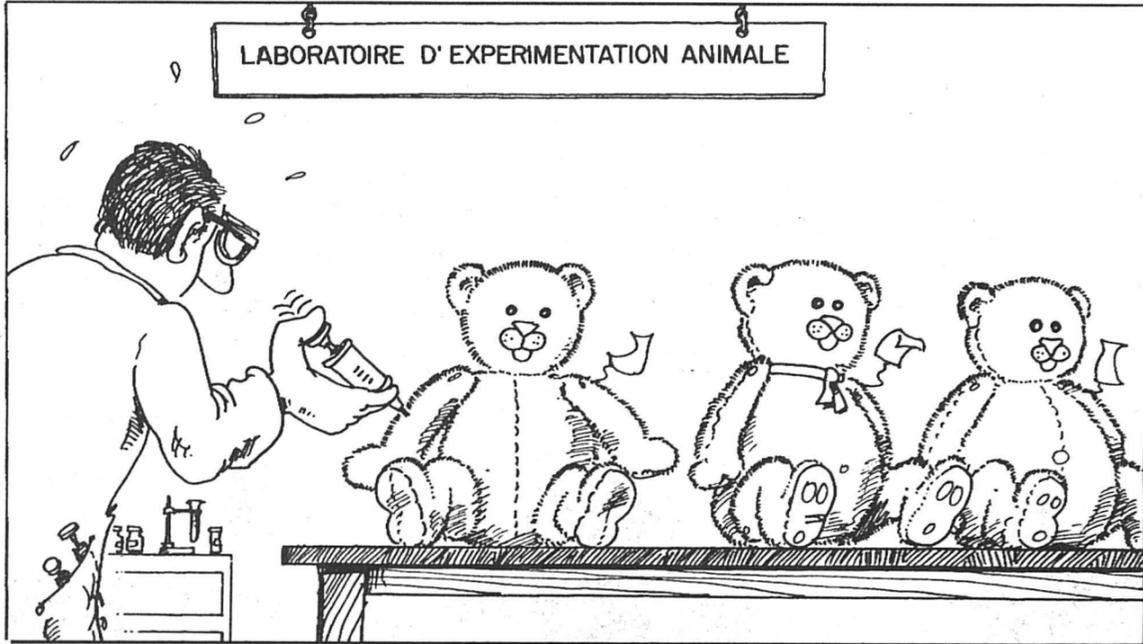
Pour la troisième fois en huit ans, peuple et cantons vont devoir se prononcer sur la suppression de l'expérimentation animale. But des initiants: tout interdire dans ce domaine.

Par Pierre-Alexandre Joye

Quand c'est fini, ça recommence! Telle pourrait être la devise des partisans de l'abolition de l'expérimentation animale. En effet, sans remonter à l'avant-guerre, les citoyens suisses ont dû, ces dernières années, se prononcer à de multiples reprises sur un sujet qui a déclenché de virulentes campagnes. Souvenez-vous: en 1985, c'est non (70,5%) à l'initiative de Franz Weber «Pour la suppression de la vivisection». Et l'an passé, l'initiative de la Protection suisse des animaux, intitulée «Pour une limitation stricte et progressive des expériences sur les animaux» a, elle aussi, été rejetée. Certes, avec 56,3% de non, le refus a été moins net; mais dans les cantons romands, les majorités reje-tantes ont oscillé entre 61,4% à Genève et 76,5% en Valais.

Toutefois, sans attendre le verdict des urnes, un nouveau comité de «médecins pour l'abolition de la vivisection» (voir ci-dessous «Médecins fantômes») a remis la compresse: déposée le 26 octobre 1990, l'initiative «Pour l'abolition des expériences sur les animaux» a recueilli plus de 130.000 signatures.

Le projet va beaucoup plus loin que les moutures précédentes. Cette fois, l'objectif des initiants est clair: il s'agit d'interdire purement et simplement l'expérimentation animale, que celle-ci serve à établir un diagnostic, à mettre au point des médicaments ou des vaccins ou qu'elle soit destinée à l'étude et à l'enseignement. Interdites, elles aussi, les expériences ayant pour but le contrôle des pro-



Pellet

duits ou la mesure de leur degré de nocivité.

Les initiants veulent même interdire des expériences ne portant nullement atteinte aux animaux (affourage, observations du comportement, tests d'engraissement, etc.) Bien plus: seraient également proscrites les expériences destinées à la recherche et au développement de la médecine vétérinaire. Et comme l'initiative ne prévoit aucun délai transitoire, cette interdiction généralisée entrerait immédiatement en vigueur.

Loi très sévère

A une écrasante majorité (102 voix contre 35 au Conseil national, 45 à 0 au Conseil des Etats), le Parlement s'est rallié au Conseil fédéral et a proposé le rejet sans contre-projet de l'initiative. Motif invoqué: la loi actuelle, qui est une des plus sévères au monde, offre une garantie suffisante à la protection des animaux. Signalons, par exemple, que les orga-

nisations de protection des animaux sont partie intégrante des commissions chargées d'autoriser et de contrôler toute nouvelle recherche.

Outre le caractère indispensable de l'expérimentation animale (voir ci-dessous «Non à l'intégrisme»), les opposants à l'initiative rappellent que tout est déjà entrepris pour réduire, le plus possible, le nombre des animaux de laboratoire. Un seul chiffre: en huit ans, on est passé de 1.992.794 animaux utilisés (plus de 98% sont des rongeurs tels que rats ou souris) en 1983 à 927.210 en 1991, soit une diminution de moitié. Un tel résultat a pu être obtenu grâce au développement de méthodes dites alternatives telle que les cultures de cellules.

Enfin, si l'initiative devait être acceptée, les entreprises chimiques et pharmaceutiques suisses se verraient contraintes de déplacer tout leur secteur de recherche à l'étranger. Or, ce pan de l'économie représente, avec 72.000 salariés, le

deuxième employeur du pays; en 1991, l'industrie chimique suisse a exporté des produits pour 19,1 milliards de francs (excédent commercial: 10,3 milliards). Or, sans possibilité de recherche ou de formation (ce qui mettrait, et pour longtemps, notre pays hors course dans des domaines clés), on assisterait très vite à une réaction en chaîne. Dans un premier temps, on commencerait par supprimer tous les emplois liés directement à l'expérimentation animale; seraient ensuite touchés les laboratoires de pharmacologie et de toxicologie, puis ceux travaillant dans la biotechnologie. Enfin, ce sont certains secteurs de production, puis les fournisseurs et les sous-traitants en Suisse qui pâtiraient de l'exode des entreprises chimiques et pharmaceutiques.

P.-A. Jo

● Prochain dossier: jeudi 25 février, débat contradictoire d'«Expression» sur l'augmentation du prix de l'essence.

Médecins fantômes

L'initiative a été lancée par la «Ligue internationale des médecins pour l'abolition de la vivisection» (LIMAV). Munie de telles consonances - éminemment respectables et symboliques -, cette association constituerait assurément un excellent garant d'honnêteté intellectuelle et scientifique... si de vrais médecins y figuraient! Ce qui n'est pas le cas, comme l'a montré une récente enquête de la «Neue Zürcher Zeitung».

Qui sont les initiants? Mystère! Des mois après le lancement de l'initiative, la seule personne à s'être manifestée était Milly Schär-Manzoli, secrétaire générale de l'association. Connue pour avoir lancé en 1985, deux jours après l'échec du projet de Franz Weber, une nouvelle initiative - qui a lamentablement été retirée, faute de signatures -, Milly Schär-Manzoli est devenue célèbre en 1988: un article du «Beobachter» signala, le 25 mars, que cette grande prêtresse antivivisectionniste avait été condamnée, en Valais, pour mauvais traitement envers les animaux. Elevant 25 chats et un chien dans un boîton de 15 mètres carrés, elle n'a échappé à l'interdiction pure et simple de détenir des animaux que grâce à un providentiel déménagement au Tessin. Depuis lors, Madame Schär s'est illustrée par des libelles outranciers, dont l'un (intitulé «J'accuse») a vu sa publication interdite pour atteintes répétées à l'honneur; y figurait notamment l'accusation selon laquelle «la Protection suisse des animaux défend, moyennant compensation financière, les intérêts de l'industrie pharmaceutique».

Ultime précision: la secrétaire générale de la LIMAV s'octroie le titre de docteur (ès sciences économiques ou en mathématique, c'est selon); or, à la Bibliothèque nationale à Berne, nulle trace d'une éventuelle thèse de la sémillante Milly...

Le comité d'initiative? Tout aussi nébuleux! Selon les initiants, il serait composé de 130 médecins suisses. Lesquels? Impossible d'avoir un seul nom: tous craignent, affirme Milly Schär, d'être critiqués. Sur les formulaires destinés à la récolte des signatures, on trouve bien 11 patronymes; l'ennui, c'est que seuls deux d'entre eux (un généraliste tessinois et un vétérinaire zurchois) correspondent effectivement à des médecins. En revanche, aucun vestige, à la Bibliothèque nationale, des thèses d'un certain «Dr. Edgar Bieri, médecine alternative et acupuncture» ou de «Gabriella Hunger-Ricci, pharmacologue et spécialiste en cosmétiques».

Voilà pour la branche suisse de la LIMAV. Et les organes suprêmes de l'association? A vous de juger: jusqu'en septembre 1992, le président était le docteur Vernon Coleman. Le problème, c'est qu'il est sorti du British Medical Register et de la British Medical Association en... 1985! Quant au docteur André Passebecq, cité dans les formulaires des initiants comme président actuel de la LIMAV et professeur d'université à Paris, il ne figure pas au Conseil de l'ordre des médecins français et n'exerce aucune activité professorale dans une quelconque université parisienne. En revanche, André Passebecq est connu auprès de la Coalition mondiale contre la vivisection: il commercialise des produits écolos.

Et le bouquet final: le docteur Giancarlo Ferraro-Caro, cité, le 9 août 1992 encore, en tant que vice-président de la LIMAV, est, selon l'Italian League Antivivisection, décédé dans un accident de la route en... octobre 1991.

Edifiant!

P.-A. Jo

*Neue Zürcher Zeitung, «Zweilichtige Fürsprecher für das Tier», édition du mercredi 27 janvier 1992.

Non à l'intégrisme

A l'encontre de ce que prétendent les auteurs de l'initiative, l'expérimentation animale demeure indispensable. C'est ce que confirme Michel Aubert, président de la commission d'expérimentation animale et professeur adjoint à la Faculté de médecine de l'Université de Genève.

«Contrairement à ce qui était le cas avec Franz Weber et la Protection suisse des animaux, nous avons cette fois des extrémistes en face de nous. Leur but? Tout simplement s'en prendre à la recherche et à la médecine officielle en cassant tout le potentiel de progrès scientifique. Ce qui est carrément irresponsable lorsqu'on voit que de nouvelles maladies (sida, hépatite, etc.) surviennent sans arrêt. D'autre part, la meilleure preuve qu'ils n'invoquent la protection de l'animal que comme prétexte, c'est que ces intégristes veulent tout, absolument tout interdire. Y compris les expérimentations destinées à améliorer les techniques vétérinaires!»

Inapplicables à l'être humain, les résultats des expériences sur les animaux, comme le clament les initiants? Archifaux! De très nombreux progrès, par exemple dans le traitement des accidents neurologiques, enregistrés grâce à des expérimentations animales ont pu, sans autre, être appliqués à l'homme. Tout bonnement parce que les mécanismes métaboliques chez le rat ou la souris sont très proches (pour ne pas dire identiques) de ceux régissant le corps humain.

«Et puis, rappelle Michel Aubert, il serait inimaginable (et d'ailleurs punissable) de commencer à tester de nouvelles substances directement sur l'homme. En fait, nous devons procéder par étapes. Si une substance a les effets thérapeutiques escomptés sur l'animal - le dossier doit être en béton! -, alors seulement on la teste sur l'être humain. On commence avec des volontaires en bonne

santé, puis à des malades. Une dernière phase permet d'affiner la mise au point du nouveau médicament: on détermine notamment les doses et la longueur du traitement. Si, à une quelconque étape du processus, les résultats sont négatifs, on abandonne la substance.

Quant à l'image du savant fou se livrant à des expériences à la Frankenstein tout seul dans son coin, c'est de la mauvaise littérature, voire de la calomnie. Et Michel Aubert de conclure:

«Toute expérimentation animale est soumise à autorisation. Et croyez-moi, pour le chercheur, il s'agit souvent d'un parcours du combattant, car la loi suisse est très sévère. De plus, des contrôles permanents sont effectués. D'autre part, si une expérience est susceptible de causer des douleurs à l'animal, il faut prouver, de façon irréfutable, la clause du besoin. Enfin, lorsque nous opérons un animal, par exemple pour réduire une fracture, cela se fait dans des conditions médicales irréprochables, c'est-à-dire en milieu stérile et sous anesthésie.»

P.-A. Jo

COMMENTAIRE

Abus de droits?

L'obstination dont font preuve les militants de la protection animale est exaspérante. Par deux fois, depuis 1985, peuple et cantons ont rejeté des initiatives excessives; or, une année après le dernier nîet populaire, on bassine une fois de plus le citoyen avec des arguments éculés et des thèses erronées. Face à cette façon assurément cavalière de procéder - rappelons que l'initiative des «Médecins pour l'abolition des expériences sur les animaux» a été lancée avant même que ne soit connu le sort réservé à l'initiative précédente... -, certains ont clairement parlé d'abus des droits populaires. Osons pourtant l'affirmer: un tel raisonnement est infiniment dangereux.

De fait, la démocratie directe telle que nous la connaissons en Suisse permet d'infléchir la politique gouvernementale: la simple éventualité d'une consultation populaire suffit souvent - bien que le référendum devienne, ces dernières années, le moyen d'action privilégié des démagogues et des Neinsager de tout poil - à persuader les autorités de la nécessité de prendre en compte les difficultés et les aspirations du citoyen moyen. Et lorsque subsiste une lacune jugée insupportable, le droit d'initiative constitue le moyen idéal et légitime d'attirer l'attention.

Certes, l'interprétation qu'ont donnée de ce droit quelques pugnaces comités peut sembler sujette à caution, tout comme est effectivement discutable la torsion que lui ont imprimée, par exemple, les clauses rétroactives incluses dans les initiatives contre Neuchlen-Anschwilen et le F-18. Mais que peut-on, en fait, reprocher aux Savonaroles de la protection animale, si ce n'est d'ignorer superbement les gifles reçues lors des précédentes consultations populaires? Après tout, si plus de 100.000 citoyens tiennent mordicus à un nouveau désaveu populaire, au nom de quoi pourrait-on les en empêcher?

Mais il y a plus. Lorsqu'on sait que de nombreuses innovations n'ont souvent passé la rampe qu'après un, voire plusieurs échecs préalables (songeons à l'AVS, par exemple), il convient de faire preuve d'un tout petit peu de bonne foi. Ainsi, on ne peut s'indigner de la prétendue persévérance obtuse des antivivisectionnistes et trouver normal de préparer actuellement un quatrième scrutin sur l'introduction de la TVA ou souhaiter procéder, à brève échéance, à la répétition du vote sur l'Espace économique européen.

Bref, la décence impose de ne pas adopter de critères à géométrie variable si l'on veut parler de respect de la volonté populaire.

P.-A. Jo



Le plus ancien journal de langue française

Directeur - rédacteur en chef: Jean-Luc Vautravers.
Rédacteur en chef adjoint: Stéphane Sieber.
Le débat des idées: Guy C. Menuisier (éditorialiste).
Suisse/Monde: Pierre-Alexandre Joye, Mireille Monnier, Jean-Michel Pauchard, Françoise Kuenzi, Pascal Tissier (infographiste).
Région: Alexandre Bardet, Laurence Carducci, Jacques Girard (animateur/canton), Corinne Tschanz, François Tissot-Daguette (animateur/ville de Neuchâtel), Philippe Chopard, Christian Georges, Cendrine Jéquier, Philippe Nydegger, Henri Vivarelli, Martine Kurth, Judith Mayencourt, Philippe Racine, Sandra Spagnol.
Secrétariat de rédaction: Anne-Marie Cuttat (chef de rubrique), Thierry Clémence, Dominique Bosshard, Michel Merz.
Enquêtes: Claude-Pierre Chambet (chef de rubrique).
Sports: François Pahud (chef de rubrique), Stéphane Devaux, Pascal Hofer, Alexandre Lachat.
Photographes: Pierre Treuthardt, Olivier Gresset.
Éditeur: Fabien Wolfrath.

- CFF: le demi-tarif à 150fr. dès le 1er mai Page 5
- Vaud: la panne téléphonique due à une erreur humaine Page 5



Turbulence chez Fiat

POTS-DE-VIN — Deux hauts responsables de Fiat, dont Francesco Paolo Mattioli (photo), ont été arrêtés.

Page 4

EX-YOUGOSLAVIE / Création d'un tribunal international pour juger les crimes de guerre

Unanimité du Conseil de sécurité

Le Conseil de sécurité des Nations Unies a décidé hier à l'unanimité la création d'un tribunal international pour juger les personnes présumées responsables de violations graves du droit humanitaire dans l'ex-Yougoslavie depuis 1991. Cette décision historique est contenue dans une résolution adoptée par les quinze membres du Conseil réuni à New York.

C'est la première fois qu'un tel tribunal sera mis en place depuis les procès de Nuremberg et de Tokyo intentés par les Alliés aux vaincus de la Deuxième Guerre mondiale, il y a près de 50 ans. Dans sa résolution 808, le Conseil de sécurité a demandé au secrétaire général de l'ONU, Boutros Boutros-Ghali, de soumettre «le plus tôt possible» des «propositions concrètes» sur la manière dont le tribunal pour l'ex-Yougoslavie pourrait fonctionner.

Le vote de New York a en fait déclenché un mécanisme qui devrait aboutir, dans un délai de 60 jours, à l'adoption d'une seconde résolution instituant formellement le tribunal sur la base d'un rapport de Boutros-Ghali.

Des juristes français, italiens et de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) ont déjà transmis séparément au secrétariat de l'ONU des propositions sur la manière dont la cour pourrait fonctionner. Une commission impartiale d'experts chargée d'enquêter sur les violations des droits de l'homme dans l'ex-Yougoslavie avait déjà été instituée par le Conseil de sécurité en octobre dernier.

Dans sa résolution, le Conseil de sécurité rappelle que les personnes qui

commettent ou ordonnent de commettre de graves violations des Conventions de Genève du 12 août 1949 sont «individuellement» responsables de leurs actes. Le préambule du texte cite la poursuite de «tueries massives» du «nettoyage ethnique» et le traitement réservé aux femmes musulmanes dans l'ex-Yougoslavie.

Pratiquement toutes les communautés ont été accusées d'avoir commis des crimes abominables dans les Balkans depuis deux ans, mais les témoignages et les informations disponibles font ressortir une plus grande responsabilité des Serbes.

Par ailleurs, l'ONU a repris son aide humanitaire à la Bosnie, et les responsables de Sarajevo ont recommencé à distribuer des secours aux habitants de la ville autour de laquelle le cessez-le-feu semblait respecté.

Les dirigeants bosniaques avaient suspendu il y a dix jours la distribution de cette aide «par solidarité» avec les autres Bosniaques qui, ailleurs dans le pays (dans l'est, notamment), ne pouvaient la recevoir. Mais la reprise de cette distribution avait été décidée le week-end dernier.

Hier matin, le conseil municipal de Sarajevo s'est donc réuni et a décidé d'envoyer ses employés distribuer à nouveau l'aide empilée dans les entrepôts de l'ONU (quelque 2500 tonnes de nourriture). Les livraisons de l'ONU, qui avaient été interrompues, ont elles aussi repris.

Même si l'acheminement des convois dans le reste du pays semble avoir fait des progrès — dix camions belges, longtemps bloqués par les Serbes, ont



ENGAGÉE — L'ex-épouse de Mick Jagger (Rolling Stones), Bianca Jagger, vient de passer onze jours en Bosnie et en Croatie pour une association féministe américaine, Equality Now. Rencontrant hier la presse à Genève, elle a déclaré que tout devait être entrepris pour éviter «la disparition» du peuple bosniaque.

atteint dimanche la ville de Zepa, dans l'est —, rien ne dit que cette accalmie sera durable. C'est pourquoi l'administration Clinton met actuellement au point un plan de parachutage de vi-

res et d'aide humanitaire pour les régions isolées par les combats.

Plusieurs détails logistiques restent encore à régler, y compris sur les moyens de faire respecter une «zone de non survol» par les avions serbes. Dee Dee Myers, porte-parole de la Maison-Blanche, a précisé qu'il ne fallait pas attendre d'annonce officielle sur ce sujet avant la rencontre entre Bill Clinton et le secrétaire général de l'ONU Boutros Boutros-Ghali.

Cependant, cette solution ne devrait être mise en œuvre («qu'en dernier ressort»), a estimé le commandant Barry Frewer, porte-parole des casques bleus à Sarajevo: les avions américains courraient des risques et ils ne seraient capables d'acheminer que peu de vivres, à un coût plus important que par la route. De son côté, Radovan Karadzic, chef des Serbes de Bosnie, a estimé que de tels parachutages ne seraient «absolument pas nécessaires». «Mais s'ils veulent jouer avec leurs parachutes, laissons-les faire», a-t-il dit.

Cette hypothèse de parachutages constitue cependant un signe d'engagement de la part de Washington. Engagement qui, selon le général Philippe Morillon, chef des casques bleus en Bosnie, a incité ce week-end le président Alija Izetbegovic à décréter un cessez-le-feu unilatéral, décision qualifiée de «courageuse» par le général Morillon. Celui-ci a déclaré qu'il essaierait de renforcer ce cessez-le-feu en envoyant des casques bleus autour de l'aéroport et en relançant les négociations entre les dirigeants militaires serbes et bosniaques. /afp-ap

Sénégal: Diouf talonné par Wade

Selon des résultats partiels, le président sortant Abdou Diouf semble devoir remporter l'élection présidentielle de dimanche au Sénégal. Les premiers résultats publiés hier ne permettaient pas toutefois de savoir si un second tour sera nécessaire le 7 mars. Le vote de dimanche a été assombri par des opérations rebelles qui ont fait 28 morts en Casamance.

Les premières projections révélaient l'avance du président Abdou Diouf dans les zones rurales, fief traditionnel du Parti socialiste (PS) au pouvoir depuis l'indépendance en 1960. Selon son propre directoire de campagne, le président Diouf obtiendrait de 55 à 60% des suffrages.

Selon des sources politiques indépendantes, le président sortant serait suivi de près par le chef de l'opposition Abdoulaye Wade, qui obtiendrait de bons résultats dans les zones urbaines. Abdoulaye Wade, un juriste qui conduit l'opposition depuis près de deux décennies, l'aurait emporté dans les villes de Dakar, Thies et Kebemer. Les six autres candidats semblent loin derrière.

Pour éviter un second tour le 7 mars prochain, le vainqueur du premier tour doit non seulement obtenir la majorité des suffrages, mais également au moins 25% des voix des 2,5 millions d'électeurs sénégalais. /afp-reuter

GRANDE-BRETAGNE / Les assassins présumés du petit James ont comparu devant le juge

Foule agressive devant le tribunal

La mort atroce du petit James Bulger, dont les deux assassins présumés, qui ont tout juste 10 ans, ont comparu hier devant un magistrat, a suscité dégoût et émotion en Grande-Bretagne où des voix de plus en plus nombreuses s'élèvent pour réclamer un renforcement des lois contre la criminalité juvénile.

La même semaine que le cadavre marqué de coups de James, deux ans, était découvert le long d'une voie ferrée, un adolescent de 13 ans était inculpé à Londres du meurtre d'un sexagénaire. A Reading (ouest de l'Angleterre), deux jeunes de 17 et 19 ans ont été condamnés à cinq ans de centre de redressement pour le meurtre d'un cycliste pendant qu'ils faisaient la course au volant de voitures volées.

«Les enfants se livrent à des actes de violence, ce qui n'aurait jamais été autorisé dans le passé», a souligné le

député conservateur Michael Stephen. M. Stephen ainsi que d'autres députés de la Chambre des Communes ont, à l'instar de la police, exhorté le gouvernement à modifier la loi afin que les délinquants récidivistes puissent être emprisonnés.

Le premier ministre John Major lui-même a reconnu dans une interview au *Mail on Sunday* qu'il était temps de sévir contre les jeunes qui ne cessent de récidiver, et que ceux qui sont traduits en justice («se font seulement taper sur les doigts»). Le gouvernement, a-t-il assuré, va prochainement faire des propositions. La loi britannique fixe à dix ans l'âge minimum pour être poursuivi. Le parquet doit toutefois prouver que les délinquants sont conscients de la gravité de leurs actes. La plupart sont issus de milieux défavorisés et de familles désunies.

En vertu du Criminal Justice Act de 1991, les tribunaux peuvent demander aux parents de payer une amende et infliger des travaux d'intérêt collectif aux jeunes de 16-17 ans. Mais les adolescents de 15 ans ou moins ne peuvent être gardés en détention. Ils sont en général sermonnés puis transférés dans un centre local, dont le plus souvent ils s'enfuient.

Les deux garçons inculpés de l'enlèvement et du meurtre de James, et d'une tentative d'enlèvement sur un autre enfant de deux ans, ont comparu brièvement pour la première fois devant un magistrat de Liverpool. Ils n'ont pas eu à dire s'ils allaient plaider coupables ou non. Ils n'ont que confirmé leur identité et leur âge. Le juge a fixé leur lieu de détention et au 3 mars la date de la nouvelle audience.

Malgré des appels au calme lancés

par la police et les parents de James, une foule en colère de 300 personnes s'était rassemblée hier devant le tribunal. Certains ont lancé des pierres et des œufs sur les fourgons emmenant les deux enfants et ont hurlé «Salauds!».

L'audience était naturellement à huis clos. Un garçon était accompagné de son père et d'un avocat, l'autre par un travailleur social et un avocat également. Six journalistes avaient eu le droit d'assister à l'audience.

Vêtu d'un pull blanc, d'une chemise rouge et d'un pantalon en velours gris, l'un des garçons s'étirait et baillait fréquemment. L'autre, en survêtement bleu et rouge, était penché, le menton dans sa main et observait la salle très éclairée.

Jusqu'à présent, la police est restée discrète sur les motifs du meurtre et les résultats de l'autopsie. /ap



LIVERPOOL — Bousculade devant le tribunal où des individus ont lancé des œufs et des pierres contre le fourgon de police emmenant les deux jeunes criminels.

L'appel de Genève

Birmanie en accusation

Six prix Nobel de la paix ont demandé hier, devant la Commission des droits de l'homme de l'ONU, «la libération immédiate et inconditionnelle» de la Birmane Aung San Suu Kyi, prix Nobel de la paix 1991, en résidence surveillée depuis trois ans à Rangoon. Ils réclament que la Birmanie soit suspendue de l'ONU jusqu'à ce qu'intervienne cette libération et celle de tous les autres prisonniers politiques.

Oscar Arias Sanchez, ancien président du Costa Rica (1986-1990) et prix Nobel de la paix 1987, a rappelé que le parti dirigé par Mme Aung San Suu Kyi avait remporté, en 1990, plus de 80% des sièges aux élections parlementaires. Mais le régime militaire, qui avait déjà placé en 1989 Aung San Suu Kyi en résidence surveillée, a refusé de se plier à la volonté du peuple.

Depuis lors, «le règne de la terreur» continue en Birmanie, a déclaré le président Arias. L'exil a été offert à la lauréate du prix Nobel si elle abandonnait sa lutte contre le régime militaire, ce qu'elle a refusé. Elle est restée fidèle à ses principes «malgré un isolement décourageant qui lui interdit tout contact avec ses partisans».

Les prix Nobel de la paix ont voulu prendre contact directement avec les dirigeants birmanes et rencontrer Aung San Suu Kyi, mais sans succès, a rappelé le président Arias. «Lorsque la terreur règne, les dirigeants ont peur», a-t-il expliqué. La mission s'est rendue en Thaïlande où elle a recueilli les témoignages de réfugiés birmanes, qui ont fui une «barbarie généralisée».

Les Nobel de la paix, a relevé le président Arias, sont «horifiés» par la facilité avec laquelle le régime birman obtient des armes pour «réprimer son propre peuple». Ils sont «particulièrement préoccupés» par le fait qu'en 1992 la Chine a vendu à la Birmanie des armes pour 1,2 milliard de dollars. Ces personnalités demandent un embargo immédiat des ventes d'armes à la Birmanie. /ats

Mal dans leur peau

S'ils en avaient la possibilité, près d'un Britannique sur deux (49%) fuirait sans hésiter un pays en proie à l'insécurité et «mal administré». Si l'on en juge par les résultats d'un sondage Gallup publié par le *Daily Telegraph*, 39% des personnes interrogées ont été incapables de citer le sujet qui les rendait les plus fiers de leur royaume.

La seule institution qui trouve grâce à leurs yeux est l'armée, que 84% des Britanniques considèrent comme l'une des meilleures du monde.

En revanche, 5% seulement n'ont pas peur de se promener dans les rues la nuit, alors qu'ils étaient 85% il y a 20 ans. Un Britannique sur 10 croit encore que les étrangers les envient, alors qu'ils étaient 65%. Quant à ceux qui pensent que le racisme n'existe pas dans leur pays,

ils sont tombés de 53 à 9%, et le nombre de ceux qui considèrent «made in Britain» comme un label de qualité a régressé de 81 à 28%.

Enfin, 30% seulement des personnes interrogées jugent que le pays est bien gouverné, contre 72% autrefois, et 26% sont fiers de leur monarchie qui recueillait 86% des suffrages dans le passé.

Quant à sa situation dans le monde, la Grande-Bretagne n'est urée grande puissance mondiale que pour 3% des Britanniques, et 22% seulement la croient une grande puissance européenne.

Mais le sondage réalisé du 2 au 8 février auprès de 1.030 adultes a tout de même montré que les Britanniques se considèrent comme des gens aimables et tolérants. /ap

Trains bloqués en France

Manifestations contre le projet d'accord du GATT

Des manifestations d'agriculteurs en désaccord avec le volet agricole du GATT ont perturbé hier matin le trafic ferroviaire en France. A Lausanne et Genève, les deux TGV en provenance de Paris sont arrivés avec environ une heure de retard dans la matinée. Le trafic s'est toutefois rapidement rétabli vers midi sur l'est de la France.

Selon la direction de la Société nationale des chemins de fer (SNCF), les perturbations se sont prolongées dans la région Midi-Pyrénées, berceau du mouvement. Le trafic était interrompu ou fortement ralenti dans l'après-midi sur plusieurs axes au départ de Toulouse.

Dans le centre de la France, la circulation, totalement interrompue par des barrages au petit matin sur les axes Paris-Toulouse et Paris-Hendaye (sud-ouest), a pu reprendre normalement en milieu de matinée. La situation est également redevenue normale dans les gares parisiennes.

Pour sa part, la SNCF a annoncé qu'elle portait plainte contre les auteurs de perturbations sur son réseau. «La SNCF présente ses excuses aux voyageurs pour les fortes perturbations causées par ces actes irresponsables qui attentent à la bonne marche du service public (...). Elle porte plainte contre leurs auteurs», a fait savoir la direction dans un communiqué.

La journée d'action des paysans visait à exiger du gouvernement français qu'il mette son veto au volet agricole du projet d'accord du GATT (accord général sur le commerce et les tarifs douaniers). Cet accord a été conclu à Washington le 20 novembre entre la CE et les Etats-Unis, ainsi qu'un moratoire sur les dettes des agriculteurs, a indiqué la Coordination rurale, syndicat minoritaire très actif.

Les agriculteurs de la Coordination rurale ont partiellement obtenu gain de cause en fin de journée: la France opposera son veto au projet d'accord entre la CE et les Etats-Unis sur les oléagineux, selon une lettre de Pierre Bérégovoy aux instances européennes publiée hier soir.

«La déclaration de M. Bérégovoy va dans le bon sens, mais c'est loin d'être suffisant», a déclaré Philippe Arnault, président de la Coordination rurale. «Ce n'est pas seulement sur le volet oléagineux qu'il faut s'opposer, mais sur l'ensemble du volet agricole de la négociation du GATT». La Coordination rurale demande également une révision de la réforme de la PAC, «imaginée pour satisfaire aux exigences des Américains». /afp-ap

Pêcheurs en colère

Les marins-pêcheurs du Finistère ont organisé une journée «ville morte» dans tous les ports du département pour marquer leur mécontentement face à la crise que connaît le secteur et ont lancé d'autres actions.

Ainsi à Brest, quelques dizaines de pêcheurs ont «visité» les poissonneries de trois hypermarchés pour y contrôler les prix et l'origine de la marchandise. A Saint-Guénolé, les forces de l'ordre ont repoussé les pêcheurs qui voulaient pénétrer chez un mareyeur. Trois vieux bateaux de pêche, selon la préfecture du Finistère, ont été incendiés à Pont-l'Abbé, Saint-Guénolé et Plogoff, par les manifestants.

Un barrage filtrant a également été mis en place à proximité de Morlaix et des déchets de poisson ont été déversés sur la voie ferrée à Lorient, dans le Morbihan. Ces deux actions n'ont pas entraîné de fortes perturbations de la circulation.

Le gouvernement français demandera à la commission de Bruxelles, qui doit se réunir à la fin du mois, de fixer des prix minimaux aux frontières européennes afin de faire face aux importations à bas prix en provenance des pays tiers. /ap

FRANCE / Mort de Jean Lecanuet alors que Rocard courtise sa famille politique

Le centriste qui avait défié De Gaulle

De Paris : Louis Charaudeau

A lors que Michel Rocard tente de recomposer une nouvelle force politique qui rapprocherait centristes et communistes réformateurs autour d'un Parti socialiste «en état de décomposition avancée», selon le mot d'un député de l'opposition, disparaît une des figures du Centrisme français. Jean Lecanuet, sénateur-maire de Rouen, ancien ministre des gouvernements Chirac et Barre et ancien président de l'UDF, mort des suites d'un cancer à 73 ans, était en effet resté l'un des piliers de la vie politique française. «S'il fallait résumer la politique française sous la Ve République en trois noms, expliquait hier une grande plume parisienne, je n'hésiterais pas. Je dirais De Gaulle, Mitterrand et Lecanuet».

Il est vrai que depuis l'élection présidentielle de 1965 (la première qui avait eu lieu au suffrage universel) où s'étaient affrontés Mitterrand, De Gaulle et Lecanuet, tout — ou presque — en France tourne autour des courants qu'incarnait ce trio: le socialisme, le gaullisme et le centrisme.

Si le match qui les opposait a tourné à l'avantage des deux premiers, nul n'a jamais pu l'emporter sans l'appui, passif ou actif, des centristes. L'itinéraire de Jean Lecanuet, agrégé de philosophie, venu aux «affaires» dans les bagages de la guerre, se confond donc avec plus de trente années de vie politique.

C'est avec surprise que la France avait découvert à la fin de l'été 65 un certain Jean Lecanuet, sénateur de la Seine-Maritime, ancien président du groupe sénatorial du MRP. A 45 ans, l'ancien collaborateur de Pierre Pflimlin avait décidé de s'attaquer à De



JEAN LECANUET — En 1965, l'année phare de sa carrière politique. E

Gaulle, après l'échec de discussions engagées entre le MPP et la SFIO de Guy Mollet.

Sa candidature fit alors sourire certains qui virent dans ce «Kennedy à la française», qui ambitionnait de créer un grand parti démocrate, un trublion inutile. Mais les prestations télévisées de Lecanuet démodèrent tous ses concurrents et celui qui ne cessait de répéter que «les partis actuels correspondent à des conflits périmés» sauva les centristes du gouffre en raflant près de 16% des voix.

Depuis, celui qui se vantait d'avoir «mis De Gaulle en ballottage» prédit que «l'heure du centre» allait arriver. Sans succès. En 1973, pour sauver le CDS (Centre des démocrates sociaux) qui avait succédé au Mouvement réformateur, il dut se rallier discrètement à la majorité de Georges Pompidou entre les deux tours des législatives, faute d'avoir pu marier radicaux et réformateurs.

Ce choix stratégique l'amena, après bien des hésitations, à entrer dans le premier gouvernement de Valéry Gis-

card d'Estaing. Plus tard, il devait permettre à ce dernier de créer l'UDF (Union pour la démocratie française), qui aujourd'hui encore réunit le CDS, le Parti républicain et une partie des radicaux. Président de l'UDF entre 1978 et 1988, il sut marier la majeure partie des centristes au RPR et au Parti républicain. Ces dernières années, en dépit de la maladie qui le rongea, il continuait à jouer un grand rôle dans les différentes négociations à l'intérieur de l'opposition.

Ironie du sort, Jean Lecanuet disparaît de la scène politique à un moment où la gauche s'agite autour de l'idée d'une «recomposition du paysage politique». Michel Rocard ne désespère pas de convaincre certains centristes, qui critiquent l'attitude «hégémonique du RPR», de venir le rejoindre, même si, jusqu'à présent, toutes les tentatives d'ouverture ont plus ou moins échoué. On peut douter d'ailleurs qu'à l'exception du Mouvement des radicaux de gauche (qui, depuis 1981, a choisi son camp), d'autres centristes soient tentés de jouer la carte Rocard. Le poids politique du CDS de Pierre Méhaignerie et des radicaux, dit «valoisien», à l'intérieur de l'UDF reste essentiel et il est peu probable que les centristes acceptent de participer à une coalition dans laquelle figureraient aussi des communistes, même rénovateurs. Ils resteront en cela fidèles à l'esprit de Jean Lecanuet qui, dès 1965, s'était éloigné des socialistes de la SFIO parce qu'ils refusaient de rompre clairement avec les communistes.

A défaut d'avoir réalisé son rêve d'un Centre autonome, Jean Lecanuet aura durablement ancré le Centre français à la droite libérale.

◇ L. C.

POTS-DE-VIN / Arrestation de deux responsables de la firme de Turin

Le scandale atteint le groupe Fiat

D eux hauts responsables du groupe industriel de Giovanni Agnelli ont été arrêtés hier à Turin. Ce développement de l'enquête «Mani pulite» (Mains propres) met en lumière les rapports d'argent liant la grande industrie à la politique en Italie. C'est un nouveau problème pour le gouvernement Amato qu'attendait déjà une semaine difficile avec la manifestation prévue des chômeurs et un possible vote de confiance ou de défiance au Parlement.

Ce rebondissement ouvre un chapitre supplémentaire de la vaste enquête «Mani pulite», qui met au jour comment les partis politiques traditionnels se finançaient en recourant aux fonds aussi bien publics que privés.

Francesco Paolo Mattioli, directeur financier de Fiat, et Antonio Mosconi, directeur général de la filiale assurance de Fiat, Toro Assicurazioni, sont accusés de corruption aggravée et de violation de la loi sur le financement des partis politiques, a confirmé hier la police de Milan. Ces délits auraient été commis alors qu'ils occupaient les plus hautes fonctions à la tête des entreprises de travaux publics et d'ingénierie civile du groupe Agnelli, la Cogefarimpre-

sit et la Fiatimpresit. Pour sa part, Fiat a exprimé sa «conviction absolue» que les deux dirigeants sauront démontrer leur innocence «pour tous les faits qui leur sont attribués».

Recruté en mai 1975 comme directeur financier, Francesco Paolo Mattioli, 52 ans, cumule aujourd'hui les jtons de conseils d'administration. Il est entre autres vice-président de la chaîne de grands magasins La Rinascente, du Banco Ambroveneto (ex-Banco Ambrosiano), de la Snia Bpd (chimie et armement) et conseiller de la société éditrice du quotidien «La Stampa». Mais c'est pour ses activités de président de la Cogefarimpre-sit (construction et travaux publics) qu'il a été arrêté.

Quant à Antonio Mosconi, 49 ans, membre du groupe depuis 1968, au sein duquel il a occupé de nombreux postes de responsabilité, il a été directeur du secteur ingénierie civile des deux filiales Cogefarimpre-sit et Fiatimpresit de 1985 à novembre dernier, date de sa promotion à la tête de la compagnie d'assurances Toro. Il est aussi soupçonné de complicité de corruption aggravée et d'infraction à la loi sur le financement des partis politiques.

Ces deux arrestations ont jeté un froid à la Bourse de Milan, où le titre Fiat a d'abord perdu 2,9% avant de récupérer. Elles mettent par ailleurs en évidence le fonctionnement de ces grands groupes diversifiés — Fiat étant en Italie le plus puissant — aux participations et prises de contrôles tentaculaires qui se ramifient en filiales multiples.

Selon un scénario immuable, ce sont généralement les entreprises du bâtiment et des travaux publics qui sont mises à contribution pour «arroser» les politiques, explique-t-on au Palais de justice de Milan, les autres activités restant «saines». Fiat n'est d'ailleurs pas le premier groupe privé à avoir maille à partir avec la justice.

Au début de l'enquête «Mani pulite», Salvatore Ligresti, une personnalité de la finance et de la construction, a lui aussi été accusé de corruption. Egalement impliqué pour des affaires de pots-de-vin: Paolo Berlusconi, qui a repris à son compte les activités de construction de son frère Silvio, patron de la Fininvest. Même situation pour Giuseppe Garofano, haut placé dans le groupe Ferruzzi et président de Montedison jusqu'en janvier dernier. /afp-reuter

CINÉMA / Palmarès du 43me Festival du film de Berlin

Un Ours d'or pour deux Chines

A l'issue du 43me Festival du film de Berlin, le jury a attribué hier à la Chine et à Taiwan deux Ours d'or ex aequo. Les récompenses distinguent le film «Le lac des âmes parfumées», de Xie Fei, ainsi que «La noce», du Taiswanais Ang Lee. La remise des distinctions a eu lieu hier soir au Zoo-Palast, à l'occasion de la cérémonie de clôture du Festival.

L'Ours d'argent, prix spécial du jury, a été décerné à «Arizona dream», le film français du Bosniaque Emir Kusturica, par le jury présidé par

le réalisateur allemand Frank Beyer. L'Ours d'argent de la mise en scène récompense Andrew Birkin pour «Le jardin de ciment» avec Charlotte Gainsbourg.

Deux acteurs américains reçoivent l'Ours d'argent de la meilleure interprétation: Denzel Washington pour «Malcolm X» de Spike Lee et Michèle Pfeiffer pour «Love Field» de Jonathan Kaplan. Deux Ours d'argent sont également attribués au film géorgien «Le soleil des vigilants» (The sun of the wakeful) de Temur Babluani pour

son interprétation humaniste et pleine d'espoir d'une crise sociale et personnelle et à «Samba Traore» d'Idrissa Ouedraogo pour la sincérité avec laquelle il peint la pureté de la vie au Burkina Faso.

Par ailleurs, une nouvelle distinction créée en hommage à Marlène Dietrich pour promouvoir le cinéma européen — intitulée L'Ange bleu — a été attribuée par l'Académie européenne du film au réalisateur français Jacques Doillon pour «Le jeune Werther». /afp

GLOBE

ÉVASION — La bonne réponse à la question posée à la page 32 est la première. Les plus hautes chutes du monde sont celles de Salto Angel, au Venezuela. /E

TOURNÉE — Le secrétaire d'Etat américain Warren Christopher est arrivé hier soir en Israël, dernière étape de sa tournée au Proche-Orient. Il s'était rendu auparavant au Koweït, en Arabie saoudite et au Liban. C'était la première visite d'un secrétaire d'Etat américain dans la capitale libanaise depuis dix ans. /afp

HOSPITALISÉ — Le secrétaire américain à la Défense, Les Aspin, a été admis à l'hôpital Georgetown de Washington à la suite d'une défaillance respiratoire liée à des problèmes cardiaques. /ap

COMBATS — Alors que les Nations Unies ont annoncé que le gouvernement angolais et les troupes de l'Unita avaient accepté de reprendre cette semaine les négociations à Addis-Abéba, les combats se sont intensifiés dans la région de Huambo. /ap

SOMALIE — L'insécurité reste le problème numéro un de la Somalie, a indiqué hier à Mogadiscio une porte-parole du Comité international de la Croix-Rouge (CICR). La porte-parole a fait ces déclarations alors que de violents combats reprenaient à Kismayo, dans le sud du pays. /afp

PLATE-FORME — L'évacuation des derniers des 400 ouvriers de l'hôtel flottant à la dérive en mer du Nord s'est achevée hier, a annoncé la compagnie pétrolière américaine Amoco. Dimanche, lors d'une opération qui a duré plus de sept heures, 385 hommes avaient été évacués vers Aberdeen. /reuter

CONTRE-ESPIONNAGE — Sir Dick White, l'ancien chef des services de contre-espionnage britanniques M15 et M16, est décédé en son domicile du Sussex à l'âge de 87 ans. Il avait servi de modèle au personnage de «M», le patron de James Bond dans les romans de Ian Fleming. /reuter

Miracle dans un tunnel

Immense carambolage entre Vevey et Lausanne. Aucun blessé grave

Quelque 25 voitures et camions se sont heurtés hier à 16h30 dans le tunnel de Flonzaley sur l'autoroute entre Vevey et Lausanne. Par miracle, aucun des automobilistes ne serait gravement blessé, selon des policiers sur place. Mais plusieurs personnes ont dû recevoir des soins dans les hôpitaux de la Riviera. Une collision entre deux voitures est à l'origine de ce gigantesque carambolage.

Roulant sur deux files en direction de Lausanne, quelque 25 véhicules qui se trouvaient dans le tunnel de Flonzaley, légèrement enneigé à l'entrée, ont été surpris lorsqu'un camion s'est mis en travers de la chaussée après avoir freiné à la vue d'un accrochage entre deux voitures qui s'était produit devant lui. /ap

Se souvenir de la «shoah»

Il y aura bientôt cinquante ans, le ghetto de Varsovie se soulevait. Ce fut du 19 avril au 10 mai 1943; innombrables seront les victimes et cette forme d'anéantissement voulu, le plus grand crime jamais commis contre l'humanité, a un nom: «shoah». Pour commémorer cet anniversaire, l'Université de Fribourg organise un colloque de trois jours «Les Juifs en Pologne hier et aujourd'hui» auquel participeront de grands noms ainsi celui du professeur J. Goldberg, de l'Université hébraïque de Jérusalem, qui parlera mardi soir des juifs en Pologne avant 1795, ou Stefan Grayek, un ancien combattant du ghetto, qui apportera son témoignage mercredi après-midi avant que la soirée ne soit consacrée aux «leçons de la Shoah». Ce colloque international qu'organisent les professeurs Rolf Fieguth, doyen de la faculté des lettres de Fribourg, et J.A. Gierowski, de l'Institut de l'histoire et de la culture juives de l'Université des Jagellons (Cracovie), comprendra également d'autres tables rondes et des films et courts-métrages seront projetés.

Les thèmes étudiés, qui partent donc de la période suivant 1795, portent sur celle dite des partitions, sur la situation des Juifs entre les deux conflits mondiaux, puis la guerre, la Shoah et la révolte du ghetto de Varsovie. Les participants s'intéresseront également à la culture et à l'art juifs./ch

Coup de pouce



Mieux vaut tard que jamais

Par Claudine Piguet assistante sociale

— Pendant plusieurs années nous avons fait des efforts énormes pour maintenir notre mère chez elle, ceci malgré son état d'extrême dépendance. Nous avons dû engager des aides et cela a entraîné de gros frais. Depuis quelques mois elle est accueillie dans un home et j'apprends qu'elle a droit à une allocation d'environ 700 francs par mois vu son état de dépendance. Cela nous aurait été bien plus utile à domicile que dans le home.

— Nous comprenons votre surprise et votre déception. Le maintien à domicile de votre mère (âgée, dépendante et désorientée) a représenté une lourde charge et de gros soucis. Une aide financière aurait été la bienvenue et vous craignez d'avoir passé à côté par manque d'information.

L'allocation qui vous a été signalée est une «allocation d'impotence grave» que des personnes d'âge AVS peuvent obtenir quand elles sont très dépendantes dans certains actes quotidiens de la vie et qu'elles ont besoin de surveillance. Ces actes sont décrits très précisément dans la loi (manger, se lever, s'habiller, faire sa toilette, se déplacer, etc.). L'état de dépendance doit exister depuis un an au moins avant le droit à l'impotence. Les

conditions sont strictes et relativement difficile à remplir.

Le montant est forfaitaire (752 francs en 1993); peu importe les frais réels engagés. L'impotence ne dépend pas du lieu de séjour: elle peut être attribuée à des personnes vivant à domicile ou dans des homes.

Se pose encore la question de l'éventuel droit à l'impotence quand votre mère était encore à domicile. Si elle remplissait à l'époque les conditions (évaluation de l'état de dépendance, ceci au-delà d'un an), vous pouvez solliciter un rétroactif. Il s'agit d'une «demande tardive» qui nécessitera une enquête établissant très précisément à quelles dates et pour quels actes votre mère était dépendante. Le rétroactif peut aller jusqu'à 12 mois.

Tout n'est peut-être pas perdu pour vous. Votre demande avait aussi pour but d'informer les personnes ayant une situation similaire. Merci de leur part.

◆ C.I. P.
● Pour en savoir plus: Caisse cantonale de compensation, tél. 242612.
● Vous avez besoin d'un coup de pouce? Chaque lundi (ou mardi), Claudine Piguet apporte son éclairage sur les problèmes concrets que vous rencontrez dans la vie de tous les jours. Ecrivez-lui à la rédaction de «L'Express», rubrique «Coup de pouce», case postale 561, 2001 Neuchâtel.

CFF / L'abonnement demi-tarif passera à 150 francs le 1er mai

En attendant les députés...

Dès le 1er mai prochain, les quelque deux millions de détenteurs d'un abonnement CFF à demi-prix devront ouvrir plus grand leur porte-monnaie. L'Office fédéral des transports (OFT) était la dernière instance qui devait se prononcer sur l'augmentation de 125 à 150 francs du prix de l'abonnement demi-tarif, a communiqué hier le Département fédéral des transports, des communications et de l'énergie (DFTCE). Or, l'OFT n'a pas donné suite à la recommandation du Surveillant des prix qui l'invitait à s'opposer à l'augmentation.

Cette hausse est «soutenable» et se situe dans les limites acceptables, relève le département d'Adolf Ogi. Elle est inférieure à l'augmentation de l'indice des prix à la consommation.

La recommandation de Monsieur Prix ne visait pas une augmentation abusive, mais les éventuelles conséquences financières de cette hausse, selon le communiqué publié hier. Selon l'OFT, elle ne relève donc pas de la loi sur la surveillance des prix.

De plus, les entreprises doivent disposer d'une grande autonomie pour fixer leurs prix, comme le stipule la loi sur le transport public. Les CFF doivent également utiliser leurs possibilités de compenser les conséquences de la suppression à fin 1992 des réductions tarifaires de la Confédération.

Le DFTCE admet que toute augmentation des prix a des conséquences sur le comportement des voyageurs. Mais, dans le cas présent, l'attrait de l'abonnement demi-tarif sera renforcé par la

combinaison possible avec la future carte de crédit «Rail Card» et la «Postcard». Enfin, la validité de l'abonnement a été étendue au cours des dernières années.

L'abonnement demi-tarif coûtait 360 francs, jusqu'en 1987, lorsque son prix a été abaissé à 100 francs, afin que davantage de voyageurs abandonnent leur voiture pour les transports publics. La Confédération avait octroyé 22 millions de francs de subventions à cet abonnement.

L'affaire pourrait toutefois rebondir. Le Conseil national devra en effet se pencher, au cours de la prochaine session de printemps, sur une initiative parlementaire qui exige de la Confédération une autre réduction du prix de l'abonnement. /ap

PTT / Diagnostic après la panne téléphonique du 21 janvier

Erreur et boule de neige

Un enchaînement de défaillances est à l'origine d'une des plus graves pannes de téléphone de l'histoire des PTT suisses: elle avait paralysé le 21 janvier dernier la plus grande partie du canton de Vaud pendant plus de trois heures. La régie a tiré les premiers enseignements de cette journée: la priorité des numéros d'urgence à trois chiffres, qui étaient aussi restés muets, a été améliorée, a-t-elle indiqué hier.

Au départ, c'est bien une erreur humaine qui a déclenché la cascade d'avaries: lors du contrôle d'un élément qui traitait de réparation, un collaborateur a fait une faute dans l'adressage, mettant hors de service deux ordinateurs de commande. Toutes les communications acheminées par ce central ont été interrompues pendant quatorze minutes.

Pendant ce temps, le central qui aurait dû prendre le relais n'a pas fait face: il n'est pas arrivé à gérer l'avalanche d'appels et à définir les priorités et s'est déclenché à son tour. C'est toute la théorie à la base de la programmation des centraux qui est à revoir, a indiqué Willy Glur, directeur de l'arrondissement de Lausanne. Les premières améliorations sont en cours dans toute la Suisse.

Il s'agit notamment, en cas de surcharge, d'interrompre le trafic télépho-



WILLY GLUR — Erreur humaine à l'origine.

nique à un niveau le plus local possible et ne pas laisser les demandes d'appel prendre d'assaut les centres interurbains. Car c'est exactement ce qui s'est passé le fameux 21 janvier. L'abonné qui n'arrivait pas à établir la communi-

cation multipliait les tentatives, phénomène encore amplifié par les appareils de télécopie avec répétition automatique de la sélection.

La saturation était telle que les centraux n'arrivaient pas à se remettre en fonction sans être immédiatement débordés. Ce n'est qu'avec la diminution du trafic due à la pause de midi et le blocage manuel de certains faisceaux d'accès que les communications ont pu être rétablies.

Dans l'immédiat, les PTT se sont penchés sur la question des numéros d'urgence à trois chiffres, eux aussi muets lors de la panne. Leur degré de priorité a encore été augmenté. Avec une intervention plus rapide en cas de surcharge, ils devraient être assurés d'aboutir. Etablir un réseau à part pour les numéros d'urgence ne diminuerait pas les risques, ont estimé les responsables.

Suite à la panne, qui a touché quelque 300.000 abonnés pendant trois heures, une dizaine de demandes d'indemnités sont parvenues aux PTT. Elles ne pourront être retenues que si elles sont justifiées et que s'il peut être établi que les PTT ont commis une faute, ce qui, à ce stade de l'enquête, n'est pas encore possible, ont précisé les responsables de la régie. /ats

ZURICH / Après un attentat à l'explosif

Deux noms mentionnés

Un groupe d'opposition iranien jusqu'à présent inconnu a revendiqué l'attentat à l'explosif perpétré contre la fabrique Bioengineering SA à Wald (ZH). Dans un appel à l'AFP à Londres, «Le Groupe des martyrs iraniens Moustapha Sadeki et Ali Zadeh» a accusé la firme de produire du matériel vendu à l'Iran et servant à la fabrication d'armes biologiques. Des faits que recoupe partiellement la lettre retrouvée sur place par la police cantonale zurichoise.

Sur les lieux, la police cantonale zurichoise a trouvé une lettre revendiquant cette action au nom d'un groupe terroriste du Proche-Orient. Y sont mentionnés les noms de Moustapha Sadeki (ou Sadaki) et d'Ali Habiballah, a indiqué Peter Lehmann. Le porte-parole du Ministère public de la Confédération (MPC) a précisé que la missive n'était pas signée.

L'interlocuteur anonyme de l'Agence France Presse (AFP) a déclaré dimanche que Bioengineering était lié à la firme Bayer. Il a accusé cette dernière d'avoir vendu à l'Iran du matériel servant à la fabrication d'armes bactériologiques. Selon lui, l'usine visée par l'attentat produit du matériel pour le développement de bactéries utilisées dans la fabrication d'armes biologiques et vend ce matériel «aux meurtriers qui gouvernent actuellement l'Iran».

Toujours selon cet interlocuteur, la première machine de ce type a été livrée en décembre 1992 à l'Iran et «a déjà produit dans un laboratoire secret iranien des bactéries qui ont été expérimentées sur deux prisonniers politiques, Moustapha Sadeki et Ali Zadeh». MM.

Sadeki et Zadeh sont morts il y a deux semaines, («le ventre gonflé, la peau noire et après avoir vomé beaucoup de sang»), a-t-il affirmé à l'AFP.

Tôt dimanche matin, les auteurs de ce méfait se sont introduits dans une halle de montage et ont fixé des explosifs à plusieurs cuves destinées à la fabrication de médicaments. Personne n'a été blessé par l'attentat. Les dégâts sont évalués à 1,5 million de francs. C'est le troisième attentat dont est victime l'entreprise en un an.

La firme avait déjà été victime d'un incendie criminel le 14 février 1992. Un document trouvé sur les lieux reprochait alors à l'entreprise de livrer des armes de destruction massive au régime corrompu de Téhéran». En outre, le 14 juin de la même année, des cuves fabriquées par Bioengineering et emballées dans des caisses avaient été détruites à l'explosif dans une entreprise de transports de Munich. Les auteurs n'ont pas encore été identifiés, a indiqué lundi le MPC.

Dans les deux cas, les mécanismes d'allumage utilisés étaient identiques et il s'agissait, selon un porte-parole de l'entreprise zurichoise, d'un travail de professionnel. Les analyses du MPC ne permettent toutefois pour l'heure pas de dire si le détonateur de Wald était similaire.

La direction affirme ne pas comprendre les raisons de ces actes, aucune transaction n'ayant eu lieu avec le Proche-Orient depuis longtemps. Les produits détruits dimanche étaient destinés à une entreprise pharmaceutique d'un pays voisin de la Suisse. /ats

RHÔNE-RHIN

■ ESSENCE — Le WWF-Suisse recommande de voter oui le 7 mars prochain à la hausse de vingt centimes par litre de la taxe sur les carburants. Une telle augmentation mettrait la Suisse au niveau des pays voisins et supprimerait le tourisme de l'essence, a indiqué hier l'association. Le WWF déplore toutefois que 600 millions de francs soient versés au compte routier et réitére son exigence de voir introduite une taxe sur le CO2. /ats

■ MOBILITÉ — Le nombre de personnes qui changent de commune de domicile a nettement reculé en Suisse au cours des dernières années. En 1991, quelque 359.700 personnes ont déménagé dans une autre commune, soit 2100 de moins que l'année précédente. En dix ans, le nombre de migrations intérieures a chuté de 12.500 (-3,4%), a relevé hier la Société pour le développement de l'économie suisse (SDES). /ats

■ RUSHDIE — Le périodique littéraire romand «Passe-Muraille» a publié hier, en exclusivité romande, le texte intégral du récit de Salman Rushdie consacré aux quatre ans de vie clandestine qu'il vient de passer et de combat qu'il mène. Il s'agit d'un texte de six pages de l'écrivain indo-britannique, intitulé «Hors d'ombre». /ats

■ AU NOIR — L'an passé, 1806 travailleurs au noir ont été pincés en Suisse, soit 73 de moins qu'en 1991. Près des deux tiers ont été découverts en Suisse romande. Quant aux passeurs, surtout actifs dans le domaine de l'asile, 125 ont été appréhendés, soit quatre de plus que l'année précédente. C'est dans la restauration et l'hôtellerie que les travailleurs clandestins sont les plus nombreux, a indiqué hier le Département fédéral de justice et police (DFJP). /ap

■ RACISTE — La Chambre d'appel du Tribunal genevois des Prud'hommes a confirmé hier matin son jugement du 27 août dernier, condamnant la chaîne de supermarchés Waro SA pour licenciement abusif de quatre employés africains. Le gérant du supermarché genevois, condamné à verser des indemnités à ses ex-employés, avait contesté le jugement. Il a affirmé hier matin qu'il irait maintenant défendre ses droits jusque devant le Tribunal fédéral. /ap

■ CESSNA — Les opérations de recherche de l'avion de tourisme allemand porté disparu dans l'Oberland grison depuis dimanche n'ont pas pu être reprises hier matin. La tempête de neige empêche les sauveteurs d'intervenir. Quant aux cinq occupants de l'appareil de type «Cessna 303», il y a peu de chances qu'ils aient survécu à l'accident, estiment les responsables des actions de secours. L'avion a disparu des écrans radar dimanche vers midi. /ats

TRÈFLE À QUATRE

Sport-Toto

3 gagnants avec 13 points: 37.324fr.30
73 gagnants avec 12 points: 801fr.10
955 gagnants avec 11 points: 61fr.20
6387 gagnants avec 10 points: 9fr.20

Toto-X

38 gagnants avec 5 numéros: 707fr.60
1146 gagnants avec 4 numéros: 23fr.50
13.142 gagnants avec 3 numéros: 3 francs
Somme approximative au 1er rang du prochain concours: 140.000* francs

Loterie suisse

3 gagnants avec 6 numéros: 590.535fr.70
18 gagnants avec 5 numéros + Nd compl.: 23.837fr.40
427 gagnants avec 5 numéros: 2179fr.30
14.437 gagnants avec 4 numéros: 50 francs
213.120 gagnants avec 3 numéros: 6 francs

Joker

2 gagnant avec 6 numéros: 150.521fr.60
5 gagnants avec 5 numéros: 10.000 francs
54 gagnants avec 4 numéros: 1000 francs
460 gagnants avec 3 numéros: 100 francs
4533 gagnants avec 2 numéros: 10 francs

Bonus 93 pour fonds supplémentaires: 1/2% d'intérêts en plus!
 Où reçoit-on aujourd'hui encore de tels cadeaux? Au Crédit Suisse bien sûr. En clair: le CS vous verse 1/2% d'intérêts supplémentaires sur les nouveaux dépôts en comptes d'épargne CS jusqu'à Fr. 25 000.—. Cette offre est valable de janvier à décembre 93. Si vous avez des questions, nous vous renseignons volontiers, appelez-nous sans tarder au **155 8 155.**




CREDIT SUISSE
 CS

LA BAVETTE NEUCHATELOISE

156 66 07

Amitiés, contacts, rencontres
 Animée 24h sur 24h
 Fr. 1.40 la minute

142779-110

Amies et amis de partout, nous vous attendons



ACTION - FRAIS!

Filets de perche petits Fr. 36.- le kg
 Filets de perche moyens Fr. 29.- le kg
 Filets de bondelle Fr. 16.- le kg

ACTION!

Magret de canard frais
 Fr. 24.- le kg

Découvrez le véritable

POULET FERMIER DE LA GRUYÈRE

élevé en plein air, nourri essentiellement de céréales. Un essai s'impose, c'est un délice!

ARRIVAGE CABRIS FRAIS

Noix d'antelope Fr. 20.- le kg
 Entrecôte d'antelope Fr. 30.- le kg
 Viande tendre et juteuse! 153018-110

Lehnherr SA
 VOLAILLES - GIBIER - POISSONS - CRUSTACÉS
 RUE FLEURY 7 NEUCHÂTEL (038) 25 30 92

MOTS CROISÉS

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Problème No 37 - Horizontalement:
 1. Dont on s'est défait avec plus ou moins de ménagements. 2. Part d'héritage. Poisson-perroquet. 3. Titre en abrégé. Période géologique. 4. Manque de goût. Pronom. Donne du goût. 5. Certains ouvriers, tels les carriers, en portent. 6. Ville de Belgique. Nom de pharaons. 7. Pronom. Divinité. Pays de mormons. 8. Personne de confiance (deux mots). 9. Nom de l'une des épouses de Louis VII. Entortillé. 10. Façon de tailler. Bourrique.

Verticalement: 1. Verbe homonyme d'un arbre. Statuette d'un grand prix. 2. A la hauteur. Article. 3. Symbole de fortune. Espèce de bœuf. Pièce de bois. 4. Façon de trancher. Coin. 5. Symbole de fermeté. La mythologie y plaçait des forges. 6. Certaines donnent de l'énergie. Espion de Louis XV. 7. Ville du Pérou. Illusion. 8. Pièce d'armure. 9. Fin de verbe. Points de départ pour mesurer des crues. 10. Sans l'aide de qui ce soit. Pioche.

Solution du No 36 - Horizontalement:
 1. Garigliano.- 2. Ubu. Ourdis.- 3. Soda. Taro.- 4. Rêve. Nerf.- 5. Ri. Api. Sté.- 6. Egalisés.- 7. Sec. Sapeur.- 8. Snob. Ra. Ne.- 9. Aérée. Raie.- 10. Echasses.

Verticalement: 1. Gus. Ressac.- 2. Aborigène.- 3. Rude. Acore.- 4. Aval. Bec.- 5. GO. Epis. Eh.- 6. Lut. Isar.- 7. Iran. Epars.- 8. Adresse. As.- 9. Niort. Unie.- 10. Os. Ferrées.

Le truc du jour:

Lorsque le rotin n'est pas verni, il vieillit mal et a tendance à grisâiller. N'oubliez pas de lessiver votre mobilier au moins une fois par an, rincez à l'eau pure, puis passez dessus un chiffon imprégné d'huile de lin.

A méditer:

Le rire est un désinfectant.

M. Chapelain

EURO RSCG

OUI AUX



SUR L'ESSENCE

Pour trois bonnes raisons:

- l'essence sera toujours meilleur marché qu'il y a douze ans, et qui plus est, les droits sur les carburants permettront l'achèvement du réseau romand des autoroutes;
- le déficit abyssal des finances fédérales coûtera beaucoup plus cher au contribuable que les 20 centimes demandés au titre de l'essence;
- la Confédération plongée dans les chiffres rouges ne sera pas en mesure d'agir comme nous le souhaitons, par exemple en matière d'AVS ou par des investissements générateurs d'emplois.

C'est pourquoi vous direz:

OUI au projet très modéré concernant les droits sur les carburants.

Union syndicale suisse (USS)

Union fédérative du personnel des administrations et des entreprises publiques (UF)

ZURICH / Le 15me Salon international des cycles et motos s'ouvre demain

Les Neuchâtelois tiennent la route

Rendez-vous biennal des professionnels et des amoureux des deux roues, la Züspa s'ouvre demain à Zurich. Parmi quelque 250 exposants, plusieurs Neuchâtelois sortent du lot: Ferraroli Cycles, à La Chaux-de-Fonds, présente son fameux vélo «trois en un» alors que Edco engineering, à Couvet, expose son frein hydraulique avec changement de vitesse dans la poignée, une nouveauté mondiale dont le prototype avait fait un tabac lors de la dernière foire de Cologne. Et c'est à un Neuchâtelois, encore un, que les fans de la petite reine doivent le retour de Peugeot en Suisse, après une année d'absence.

«Le «trois en un», à la fois city-bike, mountain-bike et safari-bike, est commercialisé depuis octobre», explique Alain Ferraroli. Nous l'avions présenté en première mondiale à la foire de Cologne, et l'écho rencontré était très favorable. Les commandes arrivent et

nous espérons en vendre 300 à 500 cette année.

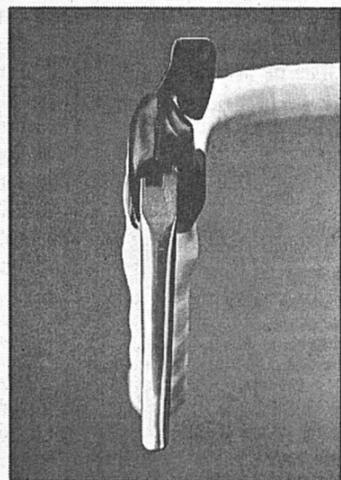
D'autres Neuchâtelois ont fait le déplacement à Zurich: citons évidemment les vélos Allegro. Il y a deux ans, l'entreprise de Marin avait fait un véritable tabac en présentant un vélo complètement futuriste. Cette année, le directeur Daniel Vaucher explique que l'entreprise, bien que présente à la Züspa, n'exposera pas de nouveauté révolutionnaire. La Cornu Master-School, (Enges), ainsi que Philippe Coulon SA (Peseux), Moto Tex (Neuchâtel), Tekmobil (Le Locle), et UGD Sports Diffusion (Cernier), tiendront eux aussi un stand. De même, la maison Imetco, à Bevaix, présentera une nouveauté mondiale, un «casque intégral dont on peut gonfler les coussinets de la région latérale de la mentonnière», explique Claude Schumacher, «offrant ainsi un confort optimal et une meilleure sécurité». La société de Bevaix se rend

régulièrement à Zurich et est représentante pour la Suisse de la marque Kiwi.

La 15me Züspa, dite aussi «2-Rad» pour «deux roues», se déroule du 24 février au 1er mars. Elle présente, sur 23.000m², plusieurs attractions à l'attention du grand public: des séances de signature avec des sportifs d'élite et une vente aux enchères de motos, vendredi 26 et samedi 27 février. A ne pas manquer: la vente de véhicules de course et de collection, oldtimer et side-cars, samedi de 14 à 16h. Côté vélo, l'ancien amateur élite Willy Zuber tentera de battre le record du monde non officiel des 1020km parcourus en 24 heures, réalisé en novembre dernier à Dijon. Et comme mise en forme, il s'attaquera au record du monde de kilomètres à l'heure. De quoi mettre le grand braquet pour pédaler jusqu'à Zurich!

◆ Françoise Kuenzi

Le coup de pouce d'Edco



AÉRODYNAMIQUE - Frein hydraulique et changement de vitesses incorporé à la poignée. E

Après le prototype, c'est parti pour la production en série: l'entreprise de Couvet Edco engineering SA, qui avait exposé à la foire de Cologne son frein hydraulique associé à un changement de vitesses dans la poignée («L'Express» s'en était fait l'écho), a peaufiné le look de cette nouveauté mondiale et la présentera à Zurich dès demain.

«Actuellement, si nous n'avions pas le vélo pour soutenir nos activités, on chômerait», avoue Alois Steiner, directeur de l'entreprise covassonne.

Car Edco réalise environ 40% de son chiffre d'affaires grâce à la fabrication de pièces de vélo (moyeux, jeux de direction, pédaaliers et manivelles), le reste étant réparti de manière égale entre la fabrication de systèmes d'entraînement pour stores et la sous-traitance. Trois piliers qui permettent à l'entreprise de faire face à la crise.

La révolution, donc, c'est d'avoir associé frein hydraulique et changement de vitesses dans la poignée. Le tout restant très ergonomique: le cycliste peut passer de la première à la huitième vitesse d'un seul coup de pouce. Il est même possible de monter ce système sur un mountain-bike, voire d'ajouter un troisième plateau. Quant à l'avantage du frein hydraulique, c'est une efficacité redoutable liée à un mouvement tout en douceur. Perspectives de vente? Elles sont très difficiles à estimer, mais Alois Steiner serait ravi s'il vendait 2000 pièces cette année et 5000 l'an prochain. /fk

Peugeot: le retour des vélos

Après un an de quasi-absence sur le marché suisse, les cycles Peugeot font leur grand retour. C'est un Neuchâtelois, Francis Grandjean - qui avait d'ailleurs travaillé durant longtemps avec la marque française - qui a ouvert à Corcelles la société Cycleurope Suisse SA. Il avait déjà repris, quelques mois auparavant, les véhicules motorisés de Peugeot (scooters et cyclomoteurs) sous la raison sociale MTC F. Grandjean SA. Ces deux sociétés se partagent donc un stand à la Züspa de Zurich.

La vedette des motorisés sera sans conteste le scooter SV 125, un petit bijou muni d'un tas de caches pour ranger des papiers, des commissions ou son casque. Le succès de ce scooter est tel que «les modèles commandés pour mars ont déjà tous été vendus», explique Francis Grandjean, «nous n'arrivons plus à suivre.»

Mais la réelle nouveauté, ce sont les vélos, évidemment. Pendant plus d'un an, Peugeot n'a plus alimenté le marché suisse, ceci à la suite de problèmes avec sa représentation de Zurich. Sollicité à plusieurs reprises, Francis Grandjean, qui avait déjà repris le secteur motorisé, a fini par accepter de reprendre les choses en mains.

Emplois créés

«J'ai exigé, en acceptant la représentation pour la Suisse, de pouvoir pratiquer les mêmes prix qu'en France, et non des prix surfaités de 20 à 25%, comme c'était l'habitude. Dans les régions frontalières, les vendeurs de vélos voyaient passer des clients qui leur demandaient

les catalogues, pour aller ensuite acheter leur bicyclette en France... J'y ai donc mis cette condition: un prix qui dissuade les clients de franchir la frontière.

En période de crise, Francis Grandjean a engagé douze personnes! Et a déjà réussi à signer avec l'équipe de Suisse cycliste, qui sera équipée cette saison du nouveau vélo monocoque PC 2002, cadre de carbone et look futuriste, une véritable formule 1 du vélo. Un joli coup de pub pour démarrer la saison. Il a fallu en outre ranimer le réseau de concessionnaires - actuellement 200 en Suisse - et réaliser les catalogues. Autre coup de pub, pour le canton de Neuchâtel cette fois, puisque certaines photos publicitaires ont été prises dans le Val-de-Travers.

Parmi les nouveautés de Peugeot Cycles, relevons une collection complète pour les juniors, très colorée, allant du VTT au vélo de course en passant par le vélo rétro pour les demoiselles. Rétro toujours, mais pour les adultes, on a craqué pour les modèles «Tradition», vélos homme et dame au chic raffiné, noirs et sobres.

Les sociétés de Francis Grandjean représentent aussi les casques américains Bell - pour la première fois en Suisse, la société de Corcelles exposera à la Züspa un casque dit («à pompe»), avec coussinets gonflables, un modèle testé lors du dernier Tour de France et aux Jeux olympiques de Barcelone qui sera fourni à l'équipe suisse de quatre sur piste - ainsi que les cadres, pédales et accessoires cyclistes Look.

◆ F. K

Condor centenaire

LE PREMIER VÉLO - Il s'appelait le «Vélocipède Scheffer Frères».

Hors des frontières neuchâteloises, mais toujours dans l'arc jurassien, la fabrique de vélos Condor célèbre cette année ses 100 ans. Fondée en 1893 à Courfaivre (JU) par les frères Edouard et Jules Scheffer, la société Condor SA produisait alors des pièces pour montres, motocyclettes et vélos. La première bicyclette fabriquée par l'entreprise, le «Vélocipède Scheffer Frères Courfaivre», est exposée dès demain à la Züspa de Zurich en même temps que ses dernières nouveautés. Dont le désormais fameux («Swiss army bike»), le vélo de l'armée suisse enfin disponible pour l'usage civil. Un vélo dont 15% de la valeur ajoutée sont dus à l'entreprise de Couvet Edco engineering et qui est capable, soit dit en passant, de supporter un homme de 100 kilos plus une charge de 60 kilos. Condor présente aussi à Zurich, pour marquer son centenaire, un mountain-bike spécial («Limited edition»). /fk

telex

■ **TAUX** - L'Union de banques suisses (UBS) examine l'opportunité d'une baisse des taux des anciennes hypothèques. Si le recul des taux d'intérêt se confirme ces prochaines semaines, les taux pourraient tomber en dessous de 7%, a déclaré la porte-parole de l'UBS, Gertrud Erismann. La baisse des taux des obligations de caisse et des dépôts d'épargne permet d'envisager une telle mesure. /ats

■ **LICENCIEMENTS** - La fabrique de pneus et gommages Maloya sera pratiquement fermée. Comme prévu, la production des pneus cessera à Gelterkinden (BL) d'ici le milieu de l'année en cours. Par ailleurs, certains secteurs des «produits caoutchouc techniques» seront vendus. L'avenir de l'entreprise n'est pas encore clair. Au total, 128 personnes seront licenciées, précise le communiqué publié hier par Maloya. /ats

■ **EMPRUNT** - La Confédération met en souscription publique jusqu'au 25 février un emprunt d'un milliard de francs au maximum. Le taux d'intérêt est de 5% et la durée de 7 ans, indique le communiqué publié hier par la Banque nationale suisse et le Département fédéral des finances. La Confédération n'avait plus offert un taux d'intérêt aussi bas depuis près de quatre ans. /ats

■ **ROLLS** - Une longueur de 6,45 mètres, un bar avec six coupes de champagne en cristal, un humidificateur de cigares et des boiseries en noyer: le nouveau cabriolet Rolls-Royce Phantom VI State sera en vente à partir du mois de mars pour la modique somme de 2,1 millions de livres sterling (4,5 millions de francs). /afp

Les banques dégraissent

Toutes les grandes banques suisses ont mis en place leur programme de réduction d'effectifs, planifiant la disparition de plusieurs milliers de postes dans les cinq à dix ans à venir. Le taux de rotation du personnel élevé a permis jusqu'à présent de réduire au minimum les licenciements. Mais il a diminué de près de moitié depuis trois ans. Et aucune banque ne se risque à chiffrer les licenciements induits par la poursuite du dégraissage.

La Société de banque suisse (SBS) supprimera 3000 emplois d'ici l'an 2000. Cette réduction, qui correspond à 13% de l'effectif actuel dans le monde, concernera uniquement l'activité en Suisse.

A la mi-novembre dernier, l'Union de banques suisses (UBS) a annoncé la suppression de quelque 2000 emplois au cours des trois à quatre prochaines années.

Annoncé début janvier, le mariage du Crédit suisse (CS) et de la Banque populaire suisse (BPS) impliquera, d'ici début 1995, la disparition de 2000 emplois dans les deux banques et la fermeture de plus d'un quart de leurs 400 succursales en Suisse. /ats

LES COURS DE LA BOURSE

Cours du 22.02.9 aimablement communiqués par le Crédit Suisse

INDICES	Précédent	du jour
Amsterdam CBS	99.7	100.1
Frankfort DAX	1677.39	1680.74
Dow Jones Ind.	3322.18	3342.99
London Fin. Times	2200.8	2198.
Swiss Index SPI	1290.87	1282.73
Nikkei 225	17010.	16820.6

BALE		
Bâloise-Holding n.	1885.	1890.
Bâloise-Holding bp	1900.	1875.
Ciba-Geigy n.	631.	615.
Ciba-Geigy	663.	648.
Ciba-Geigy bp	630.	610.
Fin. Italo-Suisse	145.	
Roche Holding bj	4080.	4000.
Sandoz sa n.	3060.	2980.
Sandoz sa b	3110.	2980.
Sandoz sa b	3000.	2910.
Sté Int Pirelli	218.	
Sté Int Pirelli bp.	113.	110.
Suisse Cim.Portland.	6500.	6600.

GENEVE		
S.K.F.	15.5	
Astra	3.5	3.5
Charmilles	3160.	
Au Grand Passage	275.	S
Bobst sa	2800.	2780.
Bge Cant. Vaudoise	695.	690.
Bge Cant. du Jura	430.	S
Banque Nationale n.	450.	
Crédit Foncier NE n.	830.	
Crédit Foncier VD	950.	955.
HPI Holding SA n.	28.	
HPI Holding SA	75.	
Olivetti PR	1.7	
Innovation SA	172.	
Interdiscount	1415.	1395.
Kudelski SA b	220.	225.

\$	DM	OR
1.5075	92.45	16000

SWISS INDEX	DOW JONES
1282.73	3342.99

La Neuchâteloise n.	740.	
La Suisse ass. vie	7500.	S
Montedison	1.21	1.17
Orion Holding	510.	
Pargesa Holding SA	1170.	1170.
Publicitas n.	600.	600.
Publicitas b	585.	
Sasea Holding	43.5	
Saurer Holding n.	0.1	S
Saurer Holding	397.	
SIP Sté Inst.Phys.	1780.	
Sté Gén. Affichage n	684.	686.
Sté Gén. Affichage b	4100.	
Sté Gén. Surveillance	770.	S 758.
Ericsson	800.	810.

ZURICH		
Adia Cheserex b	22.	23.
Adia Cheserex	151.	148.
Alusuisse-Lonza n.	460.	444.
Alusuisse-Lonza Hold.	471.	455.
Ascom Holding n.	330.	
Ascom Holding	1625.	1620.
Atel	1360.	1370.
Brown Boveri SA p	3940.	3910.
BPS	1130.	1140.
BPS b	112.	113.
Cementaria Holding	330.	
Cie Suisse Réass.	3000.	3040.
Cie Suisse Réass.n	2910.	2910.
Cie Suisse Réass.b	593.	594.
Crossair AG	260.	
CS Holding	2150.	2160.
CS Holding n	402.	404.
El.Laufenbourg	1490.	
Electrowatt SA	2460.	2450.
Forbo Holding AG	2000.	2000.
Fotolab	1590.	
Georges Fischer	715.	720.
Magnasuis Globus b	576.	571.
Holderbank	606.	604.
Interstep Holding	510.	501.

ZURICH (Etrangères)		
Aetna LI&Cas	74.	A 68.
Alcan	28.5	27.75
Amx Inc.	27.5	26.75
Amer Brands	53.75	
Amer Express	35.5	36.5

BOWATER PLC	5.6	5.9
British Petrol	10.	S 9.95A
Grand Metropolitan	24.5	24.
Imp.Chem.Ind.		
Abn Amro Holding	43.5	44.
AKZO NV	124.	124.5
De Beers/CE.Bear.UT.	25.25	25.
Norsk Hydro	35.	34.75
Philips Electronics	19.	19.
Royal Dutch Co.	126.	126.
Unilever CT	160.5	160.
BASF AG	213.	S 213.5
Bayer AG	257.5	257.5
Commerzbank	252.5	254.5
Degussa AG	321.	318.
Hoechst AG	250.	247.5
Mannesmann AG	236.	234.5
Rwe Act.Ord.	372.	373.
Siemens AG	610.	608.
Thyssen AG	164.	161.
Volkswagen	257.	248.
Alcatel Alsthom	173.5	S 174.
BSN	259.5	260.
Cie de Saint-Gobain	145.	147.
Fin. Paribas	115.	118.5
Natle El Aquitaine	98.5	100.

DEVICES	Achat	Vente
Etats-Unis 1 USD	1.4725	1.5075
Allemagne 100 DM	90.85	92.45
Angleterre 1 P.	2.14	2.20
Japon 100 Y.	1.2655	1.2895
Canada 1 CAD.	1.1645	1.1995
Hollande 100 NLG.	80.62	82.22
Italie 100 ITL.	0.0937	0.0961
Autriche 100 ATS.	12.90	13.14
France 100 FRF.	26.76	27.25
Belgique 100 BEF.	94.5	4.0860
Suède 100 SEK.	19.32	20.02
Ecu 1 XEU.	1.7595	1.7945
Espagne 100 ESP.	1.2440	1.2840
Portugal 100 PTE.	0.9820	1.0120

BILLET	Achat	Vente
Etats-Unis USD	1.460	1.550
Allemagne DEM	90.50	93.250
France FRF	26.40	27.650
Italie ITL	0.0930	0.10
Angleterre GBP	2.130	2.260
Autriche ATS.	12.750	13.350
Espagne ESP.	1.240	1.340
Portugal PTE.	0.960	1.060
Hollande NLG.	80.250	83.750
Belgique BEF.	4.320	4.570
Suède SEK.	18.50	21.00
Canada CAD.	1.150	1.240
Japon JPY.	1.230	1.320

OR - ARGENT	Achat	Vente
Or US/Oz	328.50	331.50
FS/Kg	15750.00	16000.00
Argent US/Oz	3.5000	3.7000
FS/Kg	167.25	176.94

CONVENTION OR		
plage	Fr.	16100
achat	Fr.	15680
base argent	Fr.	220

Légende: A - Cours appliqué. S - Tiré au sort. * (Marché libre de...)

Les valeurs neuchâteloises figurent sous le nom de la bourse où elles sont négociées.



- 8.40 Journal canadien
9.00 Coup d'pouce emploi
Industrie et agriculture.
9.05 Top models
1216. Série.
9.25 Spécial cinéma
Gros plan
sur Béatrice Dalle.
Présentation :
Christian Defaye.
10.15 Magellan
Les coulisses de la Scala (3).
Encyclopaedia Galactica (6).
Rubrique littéraire.

TSI
11.50-15.00/15
Ski nordique.
Championnats du monde.
10 km dames (style libre,
poursuite).
Commentaire: Boris Acquadro.
En direct de Falun.

- 10.45 Le temps de vivre,
le temps d'aimer
29/40. Série.
11.00 Le cercle de feu
37/180. Série.
11.25 Vive les animaux
29/65. Documentaire.
Le monde sauvage:
la complexité des insectes.
11.50 K 2000
Série.
Cambriolage.
KITT et Michael doivent dé-
masquer un Robin des Bois
des temps modernes.
12.45 TJ-midi
13.10 Le droit d'aimer
Série.
13.35 L'inspecteur Derrick
Série.
La dame d'Amsterdam.
14.35 Têtes en stock
14.40 La princesse et le pirate
90' - USA - 1944.
Film de David Butler. Avec:
Bob Hope, Virginia Mayo.
16.10 Têtes en stock
16.15 L'homme qui tombe à pic
Série.
La filière japonaise.
17.05 Les Babibouchettes
et le kangouroule
Jeunesse.
17.10 Don Coyote
et Sancho Panda
17.35 La petite maison
dans la prairie
Série.
Réincarnation (1/2).
18.25 Top models
18.50 TéléDuo
19.05 Journal romand
19.30 TJ-soir

DRS
19.55-22.00/22.45
Hockey sur glace.
Berne-Ambri.
Championnat de Suisse.
En direct de Berne.

20.05 Votations fédérales

20.10 Quand Harry rencontre Sally

91' - USA - 1989.
Film de Rob Reiner. Avec: Billy
Crystal, Meg Ryan, Carrie Fis-
her.

22.00 Viva



Dis, maman, si on allait au
théâtre!
Un reportage de Pierre Stucki
et André Junod.

- 22.35 TJ-nuit
22.50 Fans de sport
Hockey sur glace. Champion-
nat de Suisse.
23.20 Le prisonnier
8/17. Série.
Danse de mort.
0.10 Coup d'pouce emploi (R)
0.15 Bulletin du télétexte



- 5.10 Les aventures
du jeune Patrick Pacard
6.00 Riviera (R)
Série.
6.30 Le destin
du docteur Calvet
7.00 TF1 matin
7.20 Club Dorothée vacances
8.25 Télé-shopping
9.00 Club Dorothée vacances
11.20 Tournez... manège
11.55 La roue de la fortune
12.20 Côté enfants
12.25 Le juste prix
Jeu animé par Philippe Risoli,
avec Jean-Pierre Descombes.
12.55 A vrai dire
13.00 Journal
13.30 Météo - Bourse.
13.35 Les feux de l'amour
14.30 La loi est la loi
Un ange gardien.
McCabe enquête sur la vie pri-
vée d'une jeune femme dont la
mort a été un peu vite classée
comme un suicide.
15.20 Hawaii, police d'Etat
16.05 Santa Barbara
T.J. demande à Margot de ve-
nir travailler à La Tanière. Gina
et Keith décident de piéger Pa-
mela et Channing.

16.30 Club Dorothée

Animé par Dorothée, Ariane,
Jacky, Corbier et Patrick.

- 17.25 Le miel et les abeilles
17.50 Côté enfants
17.55 Hélène et les garçons
Opération éjection.
Thomas s'intéresse de plus en
plus à Nathalie. Cathy et Jo-
hanna échafaudent un plan
pour amener Hélène à la rup-
ture.
18.25 Une famille en or
Jeu animé par Bernard Mon-
tiel.
18.55 Coucou, c'est nous!
Animé par Christophe Decha-
vanne.
19.50 Le bébé show
20.00 Journal
20.35 Tiercé, quarté+,
quinté+.
20.40 Météo.

20.45 Hold-up

110' - France - 1984.
Film d'Alexandre Arcady.
Avec: Jean-Paul Belmondo,
Guy Marchand, Kim Cattral,
Jean-Pierre Marielle, Jacques
Villeret.

- 22.40 Côté enfants
22.45 Durand la nuit
Animé par Guillaume Durand.
0.45 Le club de l'enjeu
Présenté par Emmanuel de la
Taille et Alain Weiller.
1.15 Le bébé show
1.20 TF1 nuit - Météo
1.25 Méaventures (R)
1.50 TF1 nuit (R)
2.00 Reportages (R)
2.25 TF1 nuit (R)
2.30 Harry Fox, le vieux renard
3.15 TF1 nuit (R)
3.25 Histoire des inventions
4.15 TF1 nuit (R)
4.20 Histoires naturelles (R)
4.50 TF1 nuit (R)
4.55 Musique



- 19.00 Rencontre
19.30 Staline
1/4. La Révolution.
20.30 8 1/2 journal
20.40-0.10 Berlinale '93
43e Festival international du
cinéma de Berlin.
Cette soirée présente les cou-
lisses du festival et ses as-
pects officiels. En dehors des
projections et des remises des
Ours pour clôturer la manifes-
tation, que se passe-t-il et de
quoi parle-t-on au Festival du
cinéma berlinois? Qu'en est-il
de la logistique à mettre en
place, du stress des organisate-
urs et des cinéphiles, des
échauffourées entre camera-
men, des avantages comparés
des films flamands et des films
wallons, des réactions du
maire de Berlin confronté à un
travesti, des petits déjeuners,
etc.



- 5.55 Beaumanoir (R)
Feuilleton.
6.20 Popeye
6.30 Télématin
8.30 Amourusement vôtre
8.55 Amour, gloire et beauté
Feuilleton.
9.20 Matin bonheur
Présenté par Luq Hamet.
10.55 Dessinez,
c'est gagné juniors
11.20 Flash info
11.25 Motus
11.55 Pyramide
12.25 Que le meilleur gagne
13.00 Journal
13.40 INC
13.45 Tatort
15.10 Tiercé
15.25 La chance aux chansons
Animée par Pascal Sevran.
Trente-six chansons,
trente-six chandelles:
Jean Nohain.
16.10 Des chiffres et des lettres
16.40 Beaumanoir
Demande en mariage.
17.05 Giga
18.50 Score à battre
19.20 Que le meilleur gagne plus
20.00 Journal
20.40 Journal des courses.
20.45 Météo.

20.50 Police Academy VI

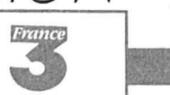
90' - USA - 1989.
Film de Peter Bonerz. Avec:
Nick Bailey, Bubba Smith, Da-
vid Graf, Michael Winslow,
Leslie Easterbrook.

- 22.20 Bas les masques
Présenté par Mireille Dumas.
Ma vie d'enfant.
Sous le chapiteau du Cirque
de Paris, derrière l'arche de la
Défense à Nanterre, pour fêter
le Mardi gras, cinq enfants ra-
content leur vie, leurs rêves,
leurs peurs: Alexis, 13 ans, fils
d'un clown et d'une trapéziste;
Basile, 12 ans, est le premier
de sa classe au Collège Stan-
islas; Elie, 13 ans, vit dans un
foyer près de Caen; Alison, 10
ans, sort depuis deux ans
avec un garçon; Steeve, 13
ans, a été placé en foyer après
l'arrestation de ses parents.

- 23.25 Journal des courses
23.30 Journal - Météo
23.45 Le cercle de minuit
0.55 Aéroport: San Francisco.
2.25 Savoir plus (R)
3.40 Skieur du vide
4.05 Sam suffit (R)
4.30 24 heures d'info
4.45 Pyramide (R)



- 5.50 Culture pub (R)
6.15 Noubia (R)
6.45 Boulevard des clips
7.00 M6 express
7.05 Contact 6 manager
7.10 Boulevard des clips
8.00 M6 express
8.05 Boulevard des clips
9.00 M6 express
9.05 M6 boutique
9.30 Boulevard des clips
10.55 M6 express
11.00 Docteur Marcus Welby
Série.
11.50 M6 express - Météo
12.00 Papa Schultz
Le bout du tunnel.
12.30 La petite maison
dans la prairie
13.30 Drôles de dames
14.15 Destination musique
17.00 Multitop
17.30 L'étalon noir
18.00 Equalizer
Le règne de la terreur.
19.00 Les rues de San Francisco
La piste du serpent.
19.54 6 minutes - Météo
20.00 Cosby show
20.35 Le mardi, c'est permis!
20.45 Sur la piste
des voleurs de chiens
Téléfilm de Greg Beeman. Avec: Can-
dice Cameron, Carl Adam, Sean Hall,
Jason Hervey, Scott Neymes.
22.25 Amicalement vôtre
Série.
Quelqu'un dans mon genre.
23.25 Soko, brigade des stupés
Mort d'une star.
0.15 6 minutes
0.25 Flash-back (R)
0.50 Boulevard des clips
2.00 La tête de l'emploi
2.25 Documentaires



- 7.00 Premier service
7.30 Bonjour les petits lous
8.00 Big Bang
10.55 Espace 3 entreprises
11.00 Carré vert
11.15 Le jardin des bêtes
11.30 Confidentiel femmes
11.45 La cuisine
des mousquetaires
12.00 Flash infos
12.05 Le 12-13
12.30 Editions régionales.
12.45 Journal
13.00 Français si vous parliez
14.20 Dona Beija
14.45 Dynastie
15.35 La croisière s'amuse
16.25 Zapper n'est pas jouer
17.55 Une pêche d'enfer
18.25 Questions
pour un champion
18.55 Un livre, un jour
Hôtels et restos de France -
Guide du routard (Ed. Ha-
chette); Restos et bistrotts de
Paris - Guide du routard (Ed.
Hachette).
19.00 Le 19-20
19.10 Editions régionales.
19.35 Le 19-20 (suite) - Mé-
téo.

- 20.05 Hugo délire
20.15 La classe
20.40 Hugo délire
20.45 Emilie,
la passion
d'une vie

13/20. Feuilleton.

Un menuisier du village s'ap-
prête à signer un contrat avec
des frères du Sacré-Coeur et
propose un emploi à Ovilva. Il
invite Emilie pour un voyage
d'une semaine à Montréal.

- 21.45 Planète chaude
22.35 Soir 3 - Météo
23.00 Joanna et les clones
0.15 Continentales
1.00-1.15 Portée de nuit



- 13.15 Le parc des braves (R)
13.40 Les jupons
de la Révolution (R)
15.05 Grand écran
16.00 Journal TV5
16.55 Confidentiel femmes (R)
17.05 Comment ça va?
17.30 La cuisine
des mousquetaires
18.00 Questions
pour un champion
Jeu.
18.30 Journal TV5 et météo
19.00 Le jeu
des dictionnaires
19.25 Clin d'œil
19.30 Journal belge
20.00 Nord-Sud
20.30 Tell quel
21.00 Journal F 2
21.30 Envoyé spécial
22.50 Journal Soir 3
23.15 Bouillon de culture
0.35 Planète musique

- TCR
14.55 Can't stop the Music. Film
comédie musicale américain de
Nancy Walker (1990). 16.55 Ci-
néma scoop/Avant-première.
17.25 Vagabond. Film français
d'Ann Le Monnier (1991). 19.00
Edito. Jeu. 19.30 Elephant Boy.
Série. 19.55 TCRire. 20.10 Diên
Biên Phu. Film français de Pierre
Schoendoerffer (1992). 22.15
Montreux Jazz Festival. 22.45
Edito. 22.55 Hold-up en Califor-
nie. Film américain d'Armand Mas-
troianni (1987). 0.25-2.00 Deux
minutes de soleil en plus. Film
français de Gérard Vergez (1988).

- Canal Alpha +
14.02 Journal régional. 14.25
Neuchâtel: une promenade dans
l'histoire avec J.-P. Jelmini. La rue
du Pommier. 14.31 La météo ré-
gionale. 14.35 Aujourd'hui l'as-
pérer: La vie après la vie (3). 20.02
Reflets du Littoral: Chant d'un
pays - Découverte du canton.
20.30 Cuisine express chez
C. Tattini. Les grenadins de veau
aux amandes, beurre de moutarde,
lit de poireaux. 20 h 40 A bâtons
rompus avec Nicolas Droz: Les
jeunes et la foi.



- Suisse alémanique
12.00 Lassies Abenteuer 12.25 Klamotten-
kiste 12.35 TAFbazar 12.50 Lindenstrasse
13.20 TAFthema 13.30 Losberg 13.55
Anna Christie Spielfilm mit Greta Garbo.
15.45 Prima vista 15.55 TAFnews 16.00
Treffpunkt 16.45 Kinder- und Jugendpro-
gramm Das Spielhaus. 17.10 Alfred J.
Kwak. 31. Die Bohrsinsel. 17.40 Gutenacht-
Geschichte. 17.55 Tagesschau 18.00 Der
Landarzt Familienserie. Stein des Anstos-
ses. 19.00 Schweiz aktuell 19.30 Tages-
schau 20.00 Der Alte Kurzer Prozess. Krimi-
serie mit Rolf Schimpf, Michael Ande. 21.05
Kassensturz 21.35 Übrigens... 21.50 10 vor
10 22.20 Slapshot 22.50 Der Club Anschl.
Nachtbuletin

- Suisse italienne
16.10 Textvision 16.15 Il piccolo capitano
16.45 Il disprezzo (27) 17.25 Triviviva? Bar-
ney: Le vacanze invernali; Ducktales: Le
nozze di zio Paperone. 18.00 Balci e Larry,
due perfetti Americani (32) 18.25 In bocca al
lupo! 19.00 Il quotidiano 20.00 Telegiornale
20.30 Via la gata bala i ratt Di Martha Frac-
caroli e Vittorio Barino. Regia di Enrica
Roffi. Con Mariuccia Medici, Yor Milano,
Sandra Zanchi, Sergio Filippini, Quirino
Rossi, Eida Olivieri, Diego Gaffuri, Nedo
Fraccaroli, Martha Fraccaroli, Dominique
Frison. 22.15 TG sera 22.35 Martedì sport
23.35 Una notte al Crazy Horse Regia di
Guy Job. 0.40-0.45 Textvision

- ARD - Allemagne 1
15.03 Baff. 15.30 Familienjournal. 16.03
Talk täglich. 16.30 Die Campbells. 17.00
Tagesschau - Sport. 17.10 Punkt 5 - Län-
derreport. 17.25 Marienhof. 18.30 Tages-
schau. 18.45 Auto Fritze. 19.45 Regionale
Inf. 20.00 Tagesschau. 20.15 Sterne des
Südens (13). Serie von Berengar Pfahl.
21.05 Motzki (4). 21.30 Atom-Alarm im Eis-
meer. 22.00 Weltenbummler. 22.30 Ta-
gesthem. 23.00 Boulevard Bio. 0.00 Ma-
gnum. 0.45 Tagesschau. 0.50 Blondes Gift.
Spielfilm mit Virginia Mayo. 2.15-2.20 Z.E.N.

- ZDF - Allemagne 2
17.15 Länderjournal. 18.00 Donauprinzes-
sin. 19.00 Heute. 19.25 Unser Lehrer Dok-
tor Specht. 20.15 Schräge Vögel. 21.00
Auftrag im All. 21.45 Heute-Journal. 22.15
Berlinale '93. 23.00 Schicksal bleibt stumm.
0.20 Heute. 0.25-1.55 Ist ja irrer - nur nicht
den Kopf verlieren. Spielfilm mit Sidney Ja-
mes.

- RAI - Italie 1
14.45 La forma della terra. 15.15 Buona
fortuna. 15.30 Per i più piccoli. 16.00 Big!
17.55 Oggi al Parlamento. 18.00 TG1.
18.10 Italia: Istruzioni per l'uso. 18.45 Ci si-
amo? 20.00 TG1 - TG1 sport. 20.40 Festi-
val della canzone italiana di Sanremo. 23.15
TG1 - Linea notte. 23.30 Dopofestival. 0.30
TG1 - Oggi al Parlamento. 1.10 Mezzanotte
e dintorni. 1.41ati Bernardo! Film di Francis
F. Coppola. Con P. Kastner, E. Hartman.
3.15 TG1. 3.25 Amanti senza amore. Film di
Gianni Franciolini. Con Roldano Lupi, Clara
Calamai. 4.35 TG1. 4.45 Divertimenti.

- EUROSPORT
9.00 Football: Eurogoals. 10.00 Ski nordi-
que: championnats du monde: 10 km
dames; saut à skis par équipes. 15.00 Tri-
athlon: meeting indoor de Bordeaux. 17.00
Freestyle: coupe du monde à Meiringen.
18.00 Football: Eurogoals. 19.00 Ski nordi-
que. 20.30 Boxe. 21.30 Eurosportnews 1.
22.00 Kick Boxing. 23.00 Ski nordique:
championnats du monde: résumé. 0.30-
1.00 Eurosportnews 2.

- TVE Internacional
6.00 El informativo de la mañana.
9.30 La aventura del saber. 10.30
Panorama. 11.30 El menú de cada
día de Karlos Arguiñano. 11.45 Sin
vergüenza. 12.15 Crónica interna-
cional. 13.10 Euronews. 13.30
Tendido cero. 14.00 No te rías que
es peor. 14.30 Magazine: Te es-
pero en Madrid. 15.00 Telediario.
15.30 El show de la una. 17.45
Pinnic. Magazine infantil. 18.30
Marianne. Serie. 19.00 Telenovela:
Jugando a vivir. 19.45 Pasa la
vida. 21.00 Telediario. 21.30
Sesión de noche: Una mujer de la
ciudad. De George Anchainbaud
(1943). Con Claire Trevor, Albert
Dekker, ecc. 23.00 Tal cual. Entre-
vistas. 0.30 Vuelta Ciclista a la Co-
munidad Valenciana. 0.10 Teledia-
rio internacional.

- RTL
16.00 Hans Meiser. 17.00 Wer ist
hier der Boss? 17.30 Eine schreck-
lich nette Familie. 18.00 Elf 99.
18.45 RTL aktuell. 19.15 Explosiv -
Das Magazin. 19.45 Gute Zeiten,
schlechte Zeiten. 20.15 Nur über
deine Leiche. Komödie mit Eliza-
beth Perkins. 22.15 Explosiv - Der
heisse Stuhl. 23.15 Gottschalk.
0.00 Law and Order. 1.05 Eine
schrecklich nette Familie.

- RTP Internacional
17.15 O querido Liliás. Filme por-
tuguês. 18.30 Rosa dos ventos.
Magazine. 19.30 Chuva na areia.
Telenovela. 19.55 A maravilhosa
expedicao às ilhas encantadas.
20.00 Telegiornal. 20.30 Cinzas. Te-
lenovela. 21.00 Palavra puxa pala-
vra. Concurso. 22.00 Desfile de
carnaval do Funchal. 23.00 Fogo
cruzado. Debate.



- 6.00 Journal du matin. 8.10 Revue
de la presse romande. 8.15 Le
kiosque alémanique. 9.05 Les pe-
tits déjeuners. 10.05 5 sur 5. 11.05
5 sur 5 (suite). 12.05 SAS. 12.30
Journal de midi. 13.00 Après-mi-
doux. 17.30 Journal du soir. 17.49
Journal des sports. 18.00 Journal
du soir. 18.22 Forum. 19.05 Ba-
raka. 22.05 Ligne de coeur. 22.30
Journal de nuit. 22.40 Ligne de
coeur (suite).

- RSR Espace 2
6.10 env. Matin pluriel. 6.40 Clé
de voute. 7.30 Memento culturel.
8.10 env. Les chemins de traverse.
9.05 Demain la veille. 9.15 Magel-
lan. 9.30 Les mémoires de la musi-
que. 11.05 Les temps qui courent.
11.30 Entrée public. 13.00 Rue
des artistes. 13.30 Dessine-moi
une histoire. 13.40 env. Musique
d'abord. 16.05 Helvétiques. 17.05
L'avenir enjeu. 17.45 Bleu comme
une orange. 18.00 Demain la
veille. 18.05 En quête de disques.
19.05 JazzZ. 20.05 Plein feu.
20.30 Le son des choses. Les
choix énergétiques. 22.30 Journal
de nuit. 22.40 Musique jour-
d'hui. 23.50 Novitads.

- DRS
9.00 Memo. 10.00 Etcetera. 11.15
Music-Special. 11.45 Kinderclub.
12.00 Rendez-vous. 14.00 Siesta.
17.00 Welle-1. Abendjournal.
19.10 Sporttelegramm. 19.15 Ihr
Musikwunsch. 20.00 Familienrat.
21.00 A la carte. 23.00 Tonspur.
Mit: 23.05 Pulswärmer.

- France Musique
7.10 Mesure pour mesure. 9.10
Les mots et les notes. 11.33 Laser.
12.38 Les démons de midi. 14.02
Espace contemporain. 14.45 Con-
cert. 16.18 La boîte à musique.
17.33 Histoire du jazz. 18.03 Do-
maine privé. 19.05 Soliste: Teresa
Berganza. 20.30 Concert. Florence
Katz, mezzo-soprano; Serge Cy-
ferstein, piano. 22.00 Les voix de
la nuit. 23.09 Maldoror. Feuilleton.
23.19 Ainsi la nuit. 0.33 L'heure
bleue.

- RTN 2001
6.00 Infos SSR. 6.10 La Matinale.
6.30 Infos RTN. 6.57 Bourse de
l'emploi. 7.00 Infos SSR. 7.15
PMU. 7.30 Infos RTN. 8.00 Infos
SSR, revue de presse. 8.20 Journal
immobilier. 8.30 Bric-à-brac. 9.01
Arc-en-ciel. 9.35 Monsieur Cui-
sine. 10.00 Flash SSR. 10.30 As-
trotologie/tarologie. 11.35 Flash
Watt. 12.15 Infos RTN. 12.30 In-
fos SSR. 13.00 Dédicaces. 14.00
L'origine des bêtes. 14.15 Astuce.
15.00 Infos SSR. 15.15 Histoire
d'une chanson. 15.30 Sketch
16.00 Le hit. 17.00 Infos SSR.
17.20 Agenda. 17.45 Infos RTN.
18.00 Infos SSR. 18.30 Magazine
régional. 19.00 Tennis Club. 19.30
Musiques. 20.00 Musique et
sports. 23.00 Pacific 431. 0.00 Ju-
ke-box.

- SF1 - Autriche
15.30 Am dam des. 15.50 Sauer-
raut. Zeichentrickserie. 16.15 Um-
welt-Detektive. 16.30 Gameshow
16.55 Schluss-Strich. 17.00 Mini-
ZiB. 17.10 Wurlitzer. 17.56 ORF
heute. 18.00 Zeit im Bild. 18.05
Wir-Markt. 18.30 Liebling Kreuz-
berg. Serie. Anschl.: Wer bietet
mehr? Live-Versteigerung (VPS
18.32). 19.22 Wissen aktuell.
19.30 Zeit im Bild. 19.53 Wetter.
20.00 Sport. Mit WM-Studio.
20.20 Villacher Fasching. Das
Beste von der Sitzung der Villacher
Faschingsgilde. 22.20 Tele-Vieh-
sion. 23.00 Steinblicke. 22.40
Avanti, avanti! Amerik. Komödie
(1972). Mit Jack Lemmon, Juliet
Mills u.a.

- Mot caché:
Solution: Le mot à former
aujourd'hui avec les lettres inu-
tilisées est: LUZERNE

● Dans ce cahier, toute l'actualité du canton et de la ville
● Les notes d'O. Soerensen et de l'OCN ont enchanté Neuchâtel Page 11



Chaudes soirées
LOLITA - Elle présentera la soirée de clôture de la Semaine de l'enfance, qui se déroulera à Neuchâtel. E

Page 11

FORMATION / Neuchâtel et les mesures spéciales de la Confédération pour le perfectionnement professionnel

Un gâteau inégalement partagé

En période de difficulté économique, le perfectionnement professionnel prend une importance particulière. L'arrêté fédéral de mars 1990 sur le financement des mesures spéciales en faveur du perfectionnement professionnel a libéré 162 millions de francs à ce titre pour la période allant jusqu'à 1996. Sur cette

somme, près de 70 millions ont été d'ores et déjà alloués à près de 400 projets présentés principalement par des écoles supérieures. La Suisse allemande s'est taillée la part du lion sur ce montant, avec un peu plus de 62 millions alors que 8 millions seulement reviennent à la Suisse romande.

Cette énorme différence n'a cependant pas empêché le canton de Neuchâtel de bénéficier pour l'instant de 1,2 million de francs pour huit projets, 2 millions si les cinq autres projets déposés auprès de l'Office fédéral des arts et métiers et du travail (OFIAMT) sont acceptés. Sur le plan romand, Neuchâtel tire donc bien son épingle du jeu, avec le mérite de l'élégance en plus, c'est-à-dire le caractère véritablement innovateur des projets élaborés.

Le Centre de formation professionnelle du Littoral neuchâtelois (CPLN), par ses différentes écoles, participe à sept de ces projets en collaboration notamment avec l'Ecole technique du Locle et l'Ecole d'ingénieurs du canton de Neuchâtel et plusieurs entreprises.

Au sein des écoles supérieures, dans les entreprises - pour les employés qualifiés comme pour les non qualifiés - le perfectionnement professionnel représente non seulement un défi personnel à relever, mais aussi une des meilleures façons de conserver toute sa valeur à une formation, mieux encore de l'augmenter. Dans son message de 1989, la Confédération précise que le perfectionnement doit aider les personnes titulaires d'un certificat fédéral de capacité et celles qui sont au bénéfice d'une formation élémentaire à adapter leur formation de base à l'évolution technique et économique ou à l'étendre, ainsi qu'à développer leur culture générale, de manière à promouvoir leur mobilité professionnelle et à leur permettre d'assumer des tâches supérieures. Cette définition recouvre donc à la fois la formation continue et le perfectionnement.

Un tel déséquilibre dans l'attribution des crédits fédéraux entre les régions



DESSIN ASSISTÉ PAR ORDINATEUR - Le maintien et le développement de la formation professionnelle est le but des mesures spéciales de la Confédération. ptr - E

linguistiques, explique Jean-Pierre Gindroz, directeur général du CPLN et président de la commission cantonale en faveur du perfectionnement professionnel, qui préavise les projets neuchâtelois, est dû avant tout au flou des critères retenus au début pour le choix des projets. Ces critères ne se sont précisés qu'en cours de route, si bien que l'esprit du message du Conseil fédéral - favoriser les idées neuves - n'a pas toujours été suivi en Suisse allemande. L'arrêté de 1990 précisait en effet que le financement des investissements techniques pouvait être pris en considération: de nombreux établissements d'enseignement allemands se sont engouffrés immédiatement dans cette brèche pour renouveler leur équipement, informatiques surtout.

Les Romands eux ont mis un peu plus de temps à démarrer, recherchant

idées neuves et projets communs à plusieurs établissements, comme le suggérait la Confédération. Ainsi, pour le canton de Neuchâtel, les huit projets retenus sont totalement originaux. La création de trois filières de formation de technicien ET - en micro-électronique, en télécommunications et en gestion énergétique - ont notamment constitué autant d'initiatives inédites en Suisse.

L'un des projets neuchâtelois les plus novateurs, fruit d'une collaboration entre le CPLN et le Service cantonal de l'emploi, consiste à utiliser l'enseignement assisté par ordinateur pour rafraîchir ou développer les connaissances des personnes faiblement qualifiées. Les programmes informatiques développés à cette fin pourraient fort bien, estime Jean-Pierre Gindroz, être adaptés à toute la Suisse. Des pro-

grammes de différents niveaux pour l'initiation à la fabrication assistée par ordinateur ont également été acceptés par la Confédération.

Deux des cinq autres projets déposés récemment à Berne sont conduits par l'Ecole d'ingénieurs: l'un en optique technique, l'autre en construction horlogère. Ils viennent compléter la formation postgrade en gestion pour ingénieurs, une filière qui connaît actuellement un beau succès. Un brevet fédéral en maintenance industrielle complète notamment cette palette de propositions neuchâteloises. L'offre fédérale s'étendant jusqu'à fin 1995, d'autres projets pourront encore être adressés à Berne. L'OFIAMT a toutefois fait savoir qu'il donnerait sa préférence à des projets mis sur pied par le biais de collaborations intercantionales....

◆ Jacques Girard

Crédits réduits

Selon le dernier état de situation, arrêté à fin décembre, pas moins de 741 demandes ont été adressées à la Confédération: 377 d'entre elles ont été acceptées, 155 refusées, 60 différées, 149 autres cas restant en suspens, pour un financement total assuré de 63 millions de francs. En outre 133 nouvelles demandes ont été déposées depuis la fin octobre.

L'arrêté fédéral de mars 1990 précise la répartition des 162 millions engagés: 90 millions pour les écoles supérieures, 15 pour le perfectionnement des professionnels qualifiés, 15 pour celui des professionnels non qualifiés, 15 pour celui des femmes et des étrangers (sic), 15 encore pour la réinsertion professionnelle, 2 pour les campagnes d'incitation et 10 pour l'Institut suisse de pédagogie pour la formation professionnelle.

La réduction des subventions fédérales intervenue l'an passé a amputé ce crédit de 25 millions, il est donc maintenant ramené à 137 millions. Dans le cadre des nouvelles mesures d'économie prises par la Confédération, toute demande formulée dès le 1^{er} janvier se voit en outre automatiquement réduite de 5 pour cent. Les projets acceptés jusqu'ici ont donc absorbé un peu moins de la moitié du crédit total./jg

EXPÉRIMENTATION ANIMALE / Un comité neuchâtelois s'est créé pour rejeter, en votation, son interdiction totale

L'homme doit passer avant l'animal

C'est un non massif, lors de la votation populaire du 7 mars, que prône le comité neuchâtelois contre l'initiative «pour l'abolition des expériences sur les animaux». Ses coprésidents, le député radical Maurice Jacot, et le conseiller national libéral Rémy Scheurer, donnaient conférence de presse, hier, en compagnie de scientifiques.

«Le respect de l'animal ne doit pas conduire au mépris de l'homme», a lancé M. Jacot en soulignant que l'expérimentation animale est indispensable dans la lutte contre de nombreuses maladies et qu'elle est déjà réduite au minimum nécessaire dans notre pays.

Avec le constat que la loi suisse sur la protection des animaux est déjà l'une des plus sévères au monde, les deux présidents ont relevé que 93% des bêtes de laboratoire sont des rats et souris et que de gros efforts sont réalisés pour transposer les expériences sur des moyens de substitution. Mais l'interdiction totale d'utiliser des animaux obligerait l'industrie chimique et pharmaceutique, deuxième employeur industriel du pays, à déplacer sa recherche à l'étranger, s'est inquiété M. Jacot, qui trouve choquant de devoir se prononcer sur cet objet alors que le pays parle de crise et de chômage. Pour classer définitivement ce dossier, il souhaite un rejet clair et net de cette initiative qui symbolise «un dérapage des droits démocratiques» en posant

pour la troisième fois une question à laquelle le peuple a déjà dit non en 1985 et février 1992.

«Plus que protéger les animaux, cette initiative condamne de manière massive, générale et grossière la médecine», a relevé R. Scheurer, en pointant le doigt sur la composition énigmatique de la «Ligue internationale des médecins pour l'abolition de la vivisection» dont elle émane. Il a été

Les petites bêtes de l'Uni

Plusieurs biologistes de l'institut de zoologie de l'Université de Neuchâtel étaient invités à témoigner, hier, par le comité neuchâtelois contre l'initiative «pour l'abolition de l'expérimentation animale».

Ainsi, le professeur Peter-Allan Diehl a expliqué que les efforts sont importants en Suisse pour limiter au maximum l'utilisation d'animaux. D'ailleurs, dans l'étude du développement des tiques, parasites qui peuvent transmettre des maladies infectieuses à l'homme et à propos desquels les recherches neuchâteloises sont reconnues sur le plan international, il travaille à un projet de remplacement des lapins

vivants par des peaux artificielles et du sang d'abattoir. Ce substitut de «repas» pour tiques n'est pas facile à réussir, mais des premiers résultats ont été obtenus avec des nymphes.

Cela dit, Michel Brossard, professeur associé en immunologie des parasites, a affirmé que l'inflammation due à une piqûre de tique et les moyens d'y remédier doivent obligatoirement être étudiés sur des animaux vivants, des souris en l'occurrence. Cependant, le Fonds national de la recherche scientifique ne soutient ce type de travaux que si les chercheurs sont au bénéfice d'une autorisation de la commission cantonale

de surveillance des expériences sur animaux, présidée par le vétérinaire cantonal et dans laquelle est représentée la Protection des animaux.

«Avec leur initiative, ces gens sont en contradiction s'ils disent qu'ils veulent protéger l'animal», a par ailleurs estimé le zoologue Jean-Marc Weber. L'interdiction des recherches sur le comportement empêcherait de procéder à des marquages ou à la pose de colliers-émetteurs sur certains animaux, suivis de terrain qui permettent de mieux comprendre et donc de mieux sauvegarder des espèces fragiles. /axb

propre à chaque science, l'expérimentation animale permet d'éliminer 90% des risques d'effets secondaires ou toxiques pour l'homme, risques déjà fortement réduits auparavant par des raisonnements théoriques. Malgré le développement de méthodes de simulation, certaines techniques chirurgicales ne peuvent pas non plus être tentées la première fois sur un homme.

Le professeur Ruedi «s'insurge contre l'hypocrisie» de ceux qui visent à interdire l'expérimentation en Suisse et qui seraient ensuite bien contents, en cas de besoin, de recourir à des médicaments testés sur des animaux à l'étranger.

◆ Ax B.

PUB

Nouveau en Suisse!

Lentilles de contact éphémères

Consultez-nous!

COMMINOT

MAÎTRES-OPHTICIENS NEUCHÂTEL TEL. 25 18 91

LITTORAL CENTRE CORTAILLOD - TEL. 42 32 32

143939-328

AUJOURD'HUI

Le saint du jour

Les Lazare sont de grands voyageurs. Accumulant expériences et connaissances, succès et échecs, ils sont toujours avides d'apprendre et de comprendre. Côté cœur, ils sont plutôt infidèles. Bébés du jour: leur choix professionnel ne sera pas toujours dans la ligne de leur personnalité. **E**

Concert

Étape neuchâteloise ce soir ► pour l'Orchestre du théâtre du Bolshoi. Sous la direction d'Alexander Lazarev, cet ensemble interprète des œuvres de Tchaïkovski, Glazounov et Scriabine. A 20h au temple du Bas. **E**



Tir

◀ La Société cantonale neuchâteloise des tireurs sportifs tient son assemblée des délégués ce soir, à 20h, à l'hôtel des Communes aux Geneveys-sur-Coffrane. **E**

Conférence

«Dieu, l'argent, le pouvoir dans ► la pensée de La Bruyère»: tel est le titre de la conférence que donne ce matin François-Xavier Cuhe, professeur à Strasbourg. A 10h 15 à la salle RE 48 de la faculté des lettres. **E**

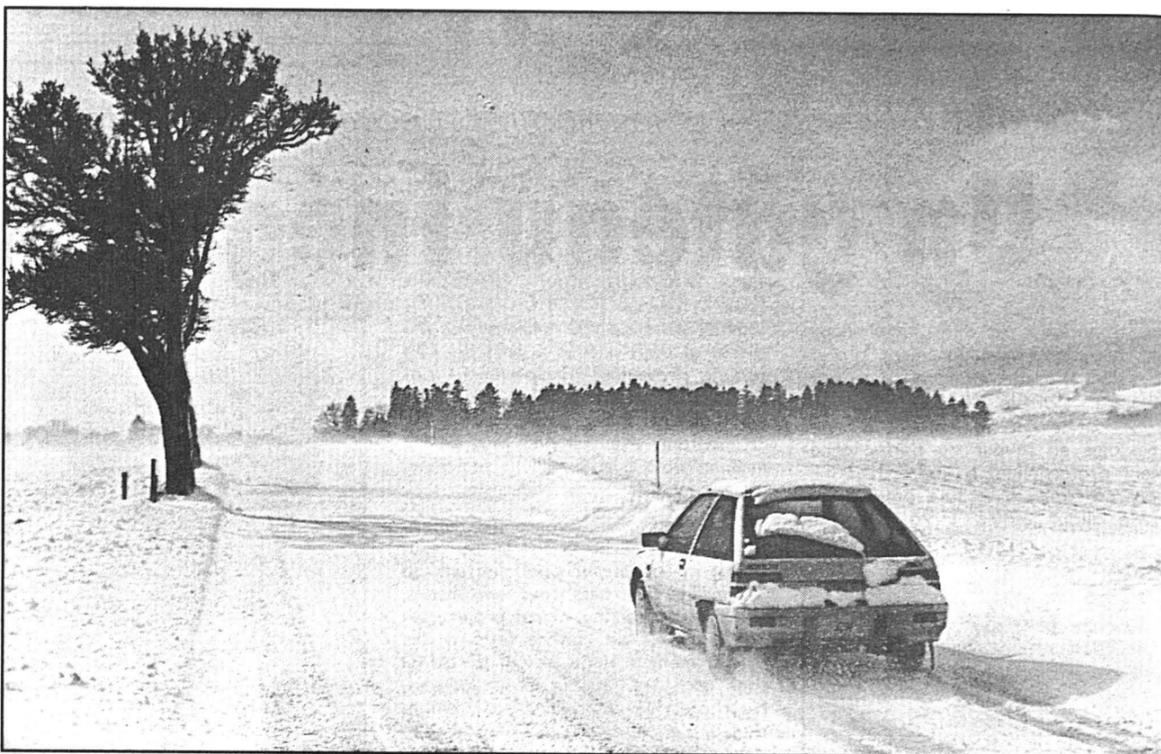
Assemblée

La Société d'agriculture du district de La Chaux-de-Fonds tient son assemblée générale cet après-midi, dès 13h30, au restaurant des Endroits à La Chaux-de-Fonds. **E**



UN HIVER QU'ON N'ATTENDAIT PLUS / De la neige de haut en bas

L'or blanc est enfin là



FÉRIQUE – Les éclaircies qui ont alterné hier avec les abondantes chutes de neige, poudre d'or blanc soulevée du sol par les coups de vent, donnaient au pays de Neuchâtel un petit air féérique, comme ici entre Coffrane et Boudevilliers. Tous les véhicules n'ont cependant pas traversé sans peine ces paysages blanchis par un hiver que l'on n'attendait presque plus, à moins d'un mois de l'arrivée du printemps. La police cantonale a signalé plusieurs accidents sur l'ensemble du réseau routier neuchâtelois qui, en début de soirée, n'avaient toutefois occasionné que des dégâts matériels.

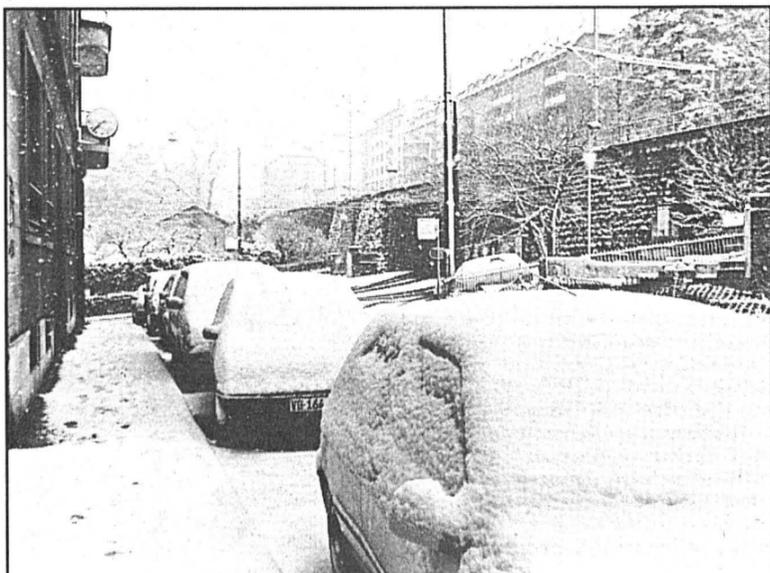
COMME UN FILTRE – Notre photographe n'a pas eu besoin de sortir son matériel spécial, hier après-midi à La Vue-des-Alpes, pour obtenir ce flou artistique. Il a pu jouer avec la tempête qui faisait office de filtre naturel.



ASSEZ POUR GLISSER – Entre vingt centimètres et un demi-mètre de poudre recouvraient hier les hauteurs du canton. Le bulletin d'enneigement du Jura neuchâtelois (répondeur téléphonique au 039/287575) annonçait que la plupart des remontées mécaniques étaient prêtes à fonctionner dès une accalmie.



ET PAN! – Ça faisait suffisamment longtemps qu'ils l'attendaient, cette neige, les gosses de Cressier et du Littoral, pour ne pas s'en donner à cœur joie à la récré.



À NEUCHÂTEL – La couche de neige atteignait hier 5 à 10 centimètres en plaine. Après une première offensive fin novembre-début décembre sur les hauteurs, puis une timide apparition le 27 janvier jusqu'en bas, l'hiver a vraiment arrosé tout le canton.



OÙ Y'A DE LA CHAÎNE, Y'A PAS DE PLAISIR – La plupart des camionneurs devaient chaîner hier pour passer La Vue-des-Alpes. Même pendant les accalmies, la chaussée, pourtant régulièrement déneigée, présentait selon la police des plaques de glace critiques.

E
Photos:
Pierre Treuthardt

Zouk, rap... et Lolita

Le grand concert devant clore la Semaine de l'enfance, le 8 mai au soir, pourrait bien être chaud, très chaud même, puisque Zouk Machine viendra chauffer les patinoires du Littoral avec sa salsa antillaise. Et, comme si cela ne suffisait pas, ce sera Lolita Morena qui présentera la soirée.

La Jeune Chambre économique veut frapper un grand coup avec le concert devant clore la Semaine de l'enfance. Après Randy Crawford et John Parr, les organisateurs peuvent annoncer une nouvelle tête d'affiche: Zouk Machine, avec qui le contrat vient d'être signé. C'est la première fois que ce groupe des îles vient se produire en Suisse, avec sa fameuse salsa antillaise.

Lolita Morena, qui ne renie pas ses origines neuchâteloises, a accepté de s'engager en faveur de l'enfance et présentera le spectacle.

Le concert, qui réserve encore d'autres invités surprises, fera aussi la part belle au rap, avec Run-DMC, un groupe qui a déjà vendu cinq millions de disques compacts. Il va d'ailleurs lancer un nouvel album dans 23 pays début avril, et c'est donc à Neuchâtel que commencera sa tournée de promotion européenne. /ftd

Vous avez dit: classique?

Depuis quelque temps, la programmation des concerts de l'Orchestre de chambre de Neuchâtel tend vers le classicisme et la production de notre temps s'y fait rare. Cette politique est sans doute très saine au niveau financier, mais on peut penser que l'avènement d'un orchestre musée n'est pas le but culturel recherché. Se mettre au service des œuvres de ce siècle, même de manière non systématique, est un devoir, surtout lorsque l'ensemble sonne aussi bien, qu'il a trouvé une cohésion et une patine séduisantes. On l'a bien vu l'autre soir au temple du Bas. Comble jusqu'au dernier rang.

Placé sous la direction de Philippe Bender, chef invité, qui connaît son affaire jusqu'au bout de la baguette, les musiciens donnaient en ouverture quelques extraits toujours savoureux des «Symphonies pour les sœurs du roi», de Delalande, puis nous servaient la symphonie dite «La poule», de Haydn, avec autant de précision, de netteté d'attaque et de musicalité qu'on peut en exiger dans la musique du grand Viennois. On retiendra tout particulièrement le dernier mouvement enlevé avec feu et panache.

La seconde partie était entièrement consacrée au célèbre «Stabat Mater» de Pergolesi, page raffinée, émouvante et équilibrée d'un jeune homme d'à peine vingt ans qui laisse là un chef-d'œuvre d'écriture subtile et d'inspiration élevée. L'invention mélodique se hausse ici à la hauteur du texte qu'elle doit servir et trouve parfois des inflexions émues dignes du «Cantor». C'était l'occasion d'écouter encore une fois et toujours avec le même plaisir la voix de Christa Goetze, soprano, lumineuse et aérienne et celle riche, chaleureuse, au timbre captivant d'Elizabeth Bachmann-McQueen, une des plus belles altos qu'on puisse entendre. On la voit, tous les atouts étaient réunis pour la réussite de ce «Stabat Mater» que le public accueillait avec une véritable ovation.

◇ J.-Ph. B.

■ CERNIA — Actuellement paraît la mise à l'enquête publique des plans et règlement d'extraction pour la carrière de la Cernia, simultanément ou presque, sur les communes de Neuchâtel et Valangin. La raison? La carrière, qui se situe sur les deux communes, entend s'assurer de la poursuite de son exploitation — au rythme actuel — au-delà du chantier actuel qui arrive bientôt à son terme. Conformément à la loi sur l'aménagement du territoire, la société doit annoncer non seulement le rythme d'extraction, mais également d'autres informations concernant l'environnement, dont la façon de remblayer la carrière à l'issue de l'exploitation. /ftd

BRUIT / A l'entrée du futur tunnel de Serrières

L'Etat paiera des fenêtres

L'Etat va installer des fenêtres antibruit sur deux immeubles, à Serrières, parce que ceux-ci sont trop exposés aux nuisances sonores. Une première en ville, dans le canton même, révélatrice d'un véritable phénomène de société.

Les deux bâtiments concernés, des locatifs portant les numéros 1-3 et 5-7 de la rue Isabelle-de-Charrière, vont se trouver juste au-dessus du portail du futur tunnel de la N5, à Serrières, qui partira approximativement du carrefour du Dauphin pour déboucher après les Fabriques de tabac réunies. Le bruit montant, les deux immeubles vont donc être terriblement exposés. Or l'ordonnance fédérale sur la protection contre le bruit oblige les propriétaires d'installations bruyantes — dont les routes font partie... — à prendre des dispositions pour protéger les personnes habitant à proximité. Comme, pour les routes nouvelles, l'ordonnance fixe des limites particulièrement strictes, l'urgence devrait être atteinte à Isabelle-de-Charrière. Voilà une première raison qui a entraîné ce train de mesures. La deuxième, c'est que le tunnel, s'il va permettre de diminuer le bruit dû à la circulation, va par contre engendrer un chantier générateur de nuisances sonores... Et comme le niveau général de bruit, ensuite, ne peut être déterminé avec exactitude, autant prendre des mesures immédiates, ont décidé les autorités. D'autant plus que les budgets étaient disponibles dans le cadre des travaux de construction de la N5.

En plus de fenêtres antibruit posées, naturellement uniquement sur les façades exposées aux nuisances sonores, les chambres à coucher se trouvant dans la même situation seront équipées d'aérateurs. C'est que l'on admet que les gens dorment la fenêtre ouverte: il convient donc de mettre en place une solution adaptée.



SERRIÈRES — Le tunnel de la N5 ne résoudra pas tous les problèmes de bruit.

Verra-t-on de telles mesures s'étendre ailleurs en ville? La question peut légitimement se poser, du moment que la route nationale traverse le chef-lieu de part en part. Eh bien non, cette première devrait rester l'exception. C'est que Neuchâtel bénéficiera très bientôt du grand privilège de posséder une autoroute au sujet de laquelle la protection du bruit a été prise en compte depuis le démarrage du projet — en commençant par le passage en tunnel et les tranchées couvertes, semi-couvertes ou même ouvertes, qui amortissent naturellement les bruits. S'y sont ajoutées des mesures constructives qui passent inaperçues mais qui sont bien réelles: des murs de soutien déplacés de manière à diminuer les émissions de bruit par exemple, ou des matériaux

absorbants de sons. Les barrières antibruit? On devrait quand même en voir, vraisemblablement sur le pont de Vausseyon, pour protéger le quartier.

Grâce à cette conception intégrée de la lutte contre le bruit, l'autoroute qui traversera Neuchâtel n'apparaîtra pas comme une verrue. L'on évitera les parois antibruit rencontrées par les automobilistes à Morges, ou pire encore à Bâle, où les voitures sont pratiquement enserrées dans un boyau de béton et de métal, et tant pis pour les claustrophobes.

A noter que quelques mesures ont déjà été prises dans le cadre de la N5, comme les parois antibruit du Landeron ou la clôture légère qui protège Thielle.

◇ François Tissot-Daguette

Pas besoin de crier...

Il n'y a pas que la Nationale 5 qui émet du bruit; toutes les routes le font. Une analyse des nuisances sonores est en cours. Après, il faudra prendre des mesures...

L'ordonnance fédérale sur la protection contre le bruit exige un cadastre du bruit. La ville de Neuchâtel, comme toutes les autres collectivités de Suisse, s'est donc lancée dans des mesures de bruit sur l'ensemble de son territoire. Le travail a été confié à un bureau privé; il devrait être terminé au milieu de l'année, au pire à l'automne.

L'Etat et la Ville vont ensuite établir la liste des actions à entreprendre en priorité, tant pour les axes possédant un statut cantonal que pour les routes communales. Ce ne seront pas ceux qui crieront le plus fort qui seront servis en premier: l'ordonnance fixe les critères à retenir, dont celui du niveau sonore et de l'efficacité des mesures possibles. Car, chacun en est conscient, une telle politique va coûter cher. Même si les collectivités publiques ont jusqu'en 2002 pour mener à chef ces travaux, les prévisions laissent augurer d'un retard, d'autant que la facture finale — au niveau

national — se calculera en dizaines de milliards. Et encore, les spécialistes de la lutte contre le bruit ne le cachent pas: il n'y a pas de miracles à attendre. Techniquement et financièrement parlant, tout ne sera pas possible, même si les travaux seront largement soutenus, financièrement parlant, par la Confédération.

Reste que la ville de Neuchâtel possède une chance exceptionnelle, avec la Nationale 5 et le plan de circulation sur le point d'être adopté — voir L'EXPRESS de samedi. Celui-ci devrait abaisser considérablement le niveau du trafic au centre de la ville, d'où une baisse prévisible des nuisances sonores.

Si les mesures prises au niveau du trafic ne sont pas suffisantes, il ne reste pratiquement que la pose de fenêtres antibruit pour arriver aux normes prescrites — qui sont au demeurant fort compliquées. A l'Etat, François Droux prévoit que d'autres fenêtres antibruit devront être posées à Neuchâtel. Les techniciens n'imaginent en effet pas la pose de parois antibruit en pleine agglomération... Les spécialistes testent aussi, actuellement, des revêtements de

routes plus silencieux.

Olivier Neuhaus, architecte-urbaniste communal, relève quant à lui les diverses mesures architecturales qui existent au niveau des constructions, en particulier nouvelles: pose de matériel absorbant sous les balcons; exhaussement des parapets des balcons; création de vérandas notamment.

Lors de l'octroi de permis de construire, les autorités sont déjà très attentives au problème du bruit. Le déplacement de fenêtres peut aussi suffire, même léger, ou celui de pièces pour mettre celles qui sont le plus habitées à l'abri du bruit.

L'ordonnance prévoit des valeurs limites différentes selon les quartiers traversés par les routes. On admet ainsi que les zones industrielles n'ont pas besoin de la même tranquillité que les quartiers d'habitation par exemple. La possibilité de déclassement existe, fait remarquer Olivier Neuhaus; elle est cependant strictement réglementée et elle n'empêchera pas les autorités de prendre des mesures lorsque cela sera possible. /ftd

SALON DE MUSIQUE / Concert d'Olivier Soerensen

Un véritable monstre sacré

Neuchâtel peut s'enorgueillir d'abriter en ses murs un pianiste de la trempe d'Olivier Soerensen, car on chercherait loin à la ronde un musicien capable d'aligner comme ce fut le cas dernièrement au Salon de musique du haut de la ville un programme aussi riche avec autant de maîtrise de concentration et d'endurance.

Olivier Soerensen appartient à cette élite dont les représentants se comptent sur les doigts d'une main et que l'on a nommés à juste titre les monstres sacrés. Car il y a quelque chose de monstrueux à enfler avec autant d'énergie, de clarté et de dynamisme les trois mouvements de «Petrouchka» de Stravinsky, une partition qui inspire généra-

lement une peur justement sacrée à la plupart des pianistes. On ne saurait décrire les rafales d'accords, les traits diaboliques, les sauts terrifiants et les rythmes impossibles qui peuplent ce chef-d'œuvre avec des mots usuels. Il faut avoir entendu ce qu'en tire Olivier Soerensen pour en saisir toute la grandeur et toute la portée. Voilà longtemps qu'on n'avait entendu pareille démonstration.

Et qu'on pardonne ma générosité à l'égard d'un ami, mais je dirai encore que les fameux «Tableaux d'une exposition» de Moussorgsky ont rarement été rendus avec autant de somptuosité sonore, d'éclat et de couleur. Prenant tous les risques, l'interprète haussait encore le ton, si c'était possible, et en-

chaînait ces tableaux avec une fougue maîtrisée et une puissance flamboyante qu'ils laissaient cependant place à la poésie la plus raffinée. Lorsqu'on a eu la chance d'écouter une telle version des «Tableaux» on entend avec quelques difficultés la version d'orchestre qui semble soudain manquer de cette grandeur, de cette force, de ce souffle que seul un interprète de la classe d'Olivier Soerensen peut lui insuffler.

Et c'était sans compter les trois préludes de Rachmaninoff que le pianiste avait inclus dans son programme, sans doute pour se reposer(?) et qu'il rendit avec une superbe et une autorité proprement saisissantes. En un mot comme en cent: bravo!

◇ J.-Ph. B.

AVIS TARDIFS

Equipement de

Ski de fond

Fischer «Spirit-Crown» complet:

- skis avec fixations Salomon SR Profil automatic.
- chaussures Salomon SR 311
- bâtons 180-215 cm

269.-

153064-376
COOP Super-Centre Portes-Rouges

Société de musique de Neuchâtel
Mardi 23 février 1993 à 20 heures
TEMPLE DU BAS

ORCHESTRE DU THÉÂTRE BOLSHOI DE MOSCOU

Direction Alexander Lazarev

Soliste: Michail Zinman, violon

Oeuvres de Tchaïkovski, Glazounov, Scriabine

Places disponibles à l'entrée

115596-376

URGENT nous cherchons

POLISSEURS

alu, inox

Ok Personnel Service 24.31.31

98191-376



Hôtel du Chasseur Enges
M. et M^{me} RIBA - Tél. (038) 47 18 03

Aujourd'hui

RÉOUVERTURE

143952-376



ÉCOLE
D'INGÉNIEURS ETS
DU CANTON
DE NEUCHÂTEL

Séance d'information
pour les parents
des futurs élèves

Mardi 23 février 1993
à 20h 15

à la salle polyvalente
rez supérieur
bâtiment A. Maladière 84

143909-376

Action

Fricassée
de porc 100g **-75**

Escalopes
de dinde 100g **1.35**

COOP Boucheries Coop
+ principaux magasins

153063-376

RAPPEL
À NOS
ABONNÉS

Délai pour vos
changements
d'adresse
de vacances

L'EXPRESS

5

jours
ouvrables
à
l'avance



Arts graphiques

L'OFFRE DE QUALITÉ.

Action spéciale 15% de remise sur tout l'agneau frais

du 23 au 27 février 1993
Profitez-en!



GARANTI MEILLEUR.

COMPARER = ÉCONOMISER



Livraison directe de la fabrique chez vous
Achetez vos appareils ménagers **TOUTES MARQUES** et grâce au système de vente directe bénéficiez d'un rabais allant jusqu'à 32%. Noa appareils n'ont jamais été exposés.
Livraison **GRATUITE** installation par nos soins.
MÊME RABAIS POUR PAIEMENT EN 3 VERSEMENTS 140788-110

32%
Electro-Service

Tél. (038) 45 13 33
le matin

Berger E.

RENSEIGNEZ-VOUS, CELA NE COÛTE RIEN



Avec la Vento, rien que le voyage vaut déjà le déplacement.

La prochaine fois que vous partirez en vacances, faites donc un crochet par notre agence, histoire de vous asseoir un instant dans le compartiment de 1^{re} classe de la Vento CL, GL, GT ou VR6. Superbe visibilité panoramique, intérieur spacieux, sièges confortables,

design élégant, haute sécurité, etc., la Vento mérite un voyage d'essai. Elle peut, de surcroît, être équipée d'airbags optionnels pour le conducteur et son passager.



La Vento. Vous savez ce que vous achetez.

Garage Hironnelle
Neuchâtel, tél. 24 72 72

- | | | | |
|--|---|--|--|
| Garage Alfio
A. Schiavi
Bevaix, tél. 46 11 60 | Autocarrefour S.A.
M. Corradini
Colombier, tél. 41 27 47 | Garage du Seyon
C. & P. Viatte
Dombresson, tél. 53 28 40 | Garage Duthé
C. Duthé
Fleurier, tél. 61 16 37 |
| Garage Moderne
W. Gattoliat
Fleurier, tél. 61 11 86 | Garage Maillat
P. Maillat
Le Landeron, tél. 51 44 74 | Garage Bello
S. Bello
Montmolin, tél. 31 40 66 | Garage de Bellevaux
J.-F. Buhler
Neuchâtel, tél. 24 28 24 |
| Garage de la Cour
A. Caso
Pesoux, tél. 31 77 00 | Garage Allfer
J.-L. Allfer
Saint-Aubin, tél. 55 11 87 | Garage Brügger
W. Brügger
La Côte-aux-Fées, tél. 65 12 52 | |

151542-110



Veillez me verser Fr.
Je rembourserai par mois env. Fr.
Nom
Prénom Date de naissance
Rue No
NP/Domicile
Signature

A adresser dès aujourd'hui à Banque Procrédit, 1, Fbg de l'Hôpital, 2001 Neuchâtel 1 (08.00 - 12.15 / 13.45 - 18.00 heures) ou téléphoner:

038 - 24 63 63

Xprocrédit

143914-110

Taux d'intérêts jusqu'à 16,5% maximum par année inclus assurance solde de dette, frais administratifs et commissions

L'EXPRESS
Le regard au quotidien



SAINT-AUBIN

27 et 28 février

ROMANDS...

... Lucerne vous tend les bras!
2 jours en 1/2 pension
Hôtel****
PRIX CHOC Fr. 189.-
Demandez notre programme détaillé
Tél. (038) 55 13 15 / 42 14 66

AVIS OFFICIELS



UNIVERSITÉ
DE NEUCHÂTEL
Faculté des sciences

Judi 25 février 1993
à 17 h 15

au grand auditorium des instituts de biologie:
Présentation publique de la thèse de doctorat de M. Marco PAGNI licencié ès sciences de l'Université de Neuchâtel.

Description raisonnée de la dynamique des transitions d'une population de microorganismes en culture continue. Croissance hétérotrophe et autotrophe d'Aquaspirillum autotrophicum

à l'Institut de microtechnique, salle A. Jaquerod.

Présentation publique de la thèse de doctorat de M. Laurent Von ALLMEN, diplômé en électronique physique de l'Université de Neuchâtel.

Processus stochastiques discrets et suites apparentées.

115634-120

Le doyen: A. Robert



VILLE DE NEUCHÂTEL
TRAVAUX PUBLICS

Boucle des Acacias

En accord avec la Police, les Travaux publics feront procéder à l'élargissement de la rue des Acacias et de la partie inférieure de la route de Chaumont.

Les travaux débuteront le **22 février prochain** et seront terminés vers la fin du mois de juin 1993.

Nous remercions d'avance les usagers et les bordiers de leur compréhension et les prions de respecter la signalisation qui sera mise en place.

LA DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS

144001-120

IMMEUBLES

À VENDRE
À BOUDRY
au cœur du vieux bourg

**3 1/2 PIÈCES
MANSARDÉES**

vaste séjour avec cheminée, cuisine agencée, bar, 2 chambres à coucher, 2 salles d'eau. Magnifique cachet rustique.
Cave, galetas, place de parc.
Prix de vente:
Fr. 255.000.-.

CLAUDE MAYOR 038 24 22 52

Cherche partenaire

pour construction d'une villa jumelée à Chézard.
Terrain à Fr. 195.- le m².

Pour renseignements:
Atelier d'architecture,
tél. (038) 24 42 18.

espace & habitat

À VENDRE

AFFAIRE À SAISIR!

au Val-de-Ruz

IMMEUBLE LOCATIF & INDUSTRIEL

sur une parcelle de 2500 m². Appartement de 5 pièces disponible pour le futur propriétaire.
Financement à disposition avec prêt du vendeur si nécessaire. Rendement 9%.

Tél. 039/73 77 76-77

Tél. 039/23 77 76-77

A La Neuveville, sur les bords du lac de Biemme, nous vendons/louons un

appartement de 4 1/2 pièces

Conception et finition exceptionnelles.

- Cheminée
- Cuisine ultramoderne
- Buanderie individuelle
- Salle de bain/W.-C. et douche/W.-C. séparées
- Grand balcon
- Garage souterrain
- Centre/gare/lac à proximité (5 minutes à pied).

Prix de vente: Fr. 490.000.-.

Pour un complément d'information, appelez: WIRZ IMMOBILIEN AG, Schosshaldenstrasse 32, 3006 Berne. Tél. (031) 44 77 11.

A vendre à Boudry

**maison de maître
renovée**

construction soignée, comprenant

**1 appartement
3 1/2 pièces**

75 m², cuisine agencée,

1 surface bureaux

en duplex 150 m² pouvant être aménagée en appartement de 5 1/2 pièces. Garage, dépendances, cour intérieure, jardin, caves, places de parc. Entrées indépendantes.

A proximité immédiate du centre.

Prix à discuter.

Tél. (038) 42 49 56.

39853-122

À VENDRE

sur le LITTORAL et VAL-DE-RUZ dans de petits immeubles résidentiels, calme, vue, proche des transports publics

ATTIQUES MANSARDÉS

construction soignée, vastes séjours avec cheminées, cuisines parfaitement agencées, garages.

143928-122

CLAUDE MAYOR 038 24 22 52

À VENDRE

de particulier

BELLE MAISON

à l'est de Neuchâtel, situation tranquille.

- terrain arborisé 1300 m²,
- surface habitable 220 m²,
- 8 1/2 pièces,
- 3 salles d'eau, cave, grand local chauffage, dépendance,
- places de parc pour 8-10 voitures.

Local 80 m² avec entrée indépendante (commerce, petite industrie).

Offres à L'EXPRESS, 2001 Neuchâtel, sous chiffres 122-1130.

A vendre



gestion immobilière sa
Raffinerie 1 - 2004 Neuchâtel

À COLOMBIER
«LE VERGER DU BIED»
VILLAS MITOYENNES
DE 5 1/2 PIÈCES



Finitions très soignées, marbre sols et salles de bains, cheminée de salon, etc.

Magnifique situation, endroit préservé et tranquille au bord du lac, proche des transports publics.

Prix: dès Fr. 635.000.-.

A visiter absolument!

Tél. 038/25 52 39.

152539-122

UNPI

UNION NEUCHÂTOISE
DES PROFESSIONNELS DE L'IMMOBILIER

À VENDRE
à Neuchâtel

LOCAL
d'environ 30 m² et
2 GARAGES

Tél. 53 23 81,
midi et soir.

A vendre

villa

7 pièces, vue magnifique sur le lac et les Alpes.

Prix Fr. 790.000.-.

Téléphone
(038) 55 27 55.

153013-122

À VENDRE
CRESSIER

**VILLA JUMELÉE
DE 4 1/2 PIÈCES**

au milieu des vignes
finitions de luxe.
Fonds propres nécessaires Fr. 30.000.-.
Coût mensuel Fr. 2257.-.

Pour visite et renseignements:
tél. (038) 51 48 89. 143919-122

Nous souhaitons vendre vite et bon marché!

À VENDRE à 10 minutes d'Yverdon, 20 de Neuchâtel, vue sur le lac, communications.

JOLIE MAISON VILLAGEOISE

tout confort, 6 1/2 pièces avec jardin et petit jardin d'hiver.

Très bon état, séjour dallé avec cheminée, jolie salle de bains - W.-C., chambres à coucher.

Il suffit de disposer de Fr. 50.- à 70.000.- pour traiter.

Prix de vente Fr. 390.000.-, libre tout de suite ou à convenir.

AGENCE IMMOBILIÈRE
CLAUDE BUTTY
1470 ESTAVAYER-LE-LAC,
tél. (037) 63 24 24.

143946-122

A vendre dans un bâtiment refait à neuf, au centre de Neuchâtel

**appartement de luxe
de 7 pièces**

cuisine agencée, cheminée de salon, 2 salles d'eau, cave, garage, place de parc.

Vue imprenable.

Convient également pour profession libérale.

Prix Fr. 920.000.-.

Ecrire sous chiffres S 028-753443, à Publicitas, case postale 1471, 2001 Neuchâtel 1.

143950-122

A vendre à Provence/VD

**MAISON
VILLAGEOISE**

entièrement rénovée en 1987 et comprenant:

1 APPARTEMENT

de 3 1/2 pièces (135 m²) libre.

1 APPARTEMENT

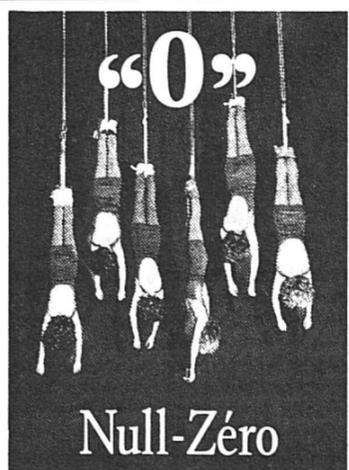
de 3 pièces.

Fr. 670.000.-.

COMINA S.A.
2024 Saint-Aubin
Tél. (038) 55 27 27.

143998-122

MANIFESTATIONS



Null-Zéro

26 et 27 février 1993
à 20 h 15

**Aula de la Cité universitaire
de Neuchâtel**

10 ans

143958-156

babajaga
danse
moderne

Chorégraphe Barbara Winzenried - Zieglerstr. 37 - 3007 Bern

Concert du 50^e anniversaire de l'EREN

Temple du Locle
samedi 6 mars 17 h 30

Temple du Bas Neuchâtel
dimanche 7 mars 17 h

LA PASSION SELON SAINT-JEAN

J.-S. Bach

Chœur mixte de l'EREN
Ensemble orchestral du Jura

Direction: Olivier Pianaro.

Location: Favre Tabacs, Le Locle.
Office du Tourisme, Neuchâtel.

143913-156

À VENDRE ou À LOUER

« LES BREGUETTES »

CORTAILLOD

Route de Sachet

VILLAS-TERRASSES

DE 4 1/2 et 5 1/2 PIÈCES

- Surface habitable de 119 m² et 158 m².
- Finitions au choix de l'acheteur.
- Chauffage individuel.
- Ascenseur desservant tous les niveaux.
- Garages et places de parc couvertes.
- Construction de qualité.
- Vue imprenable sur le lac, les Alpes et le Littoral.
- Proximité des transports publics.
- Facilités de financement.

Pour visite et renseignements : 143324-122



Régie Immobilière
F. Bernasconi & Cie
2003 Neuchâtel
Clos-de-Serrières 31
Tél. 038 31 90 31

HPT PARTICIPATION LOGEMENT

et CRÉDIT IMMOBILIER HPT cautionné par la Confédération

Un financement exceptionnel pour être chez soi

BEVAIX

Dans un immeuble neuf, situé au calme et bien ensoleillé.
Garage et places de parc.

153019-122

Beaux 2 1/2 pièces
50 m²+ balcon 8 m²
ou jardin privatif.
Mensualité 'Propriétaire':
Fr. 1'073.- + charges

Beaux appartements 4 pièces
avec balcon.
Mensualité 'Propriétaire':
Fr. 1'745.- + charges

398

HABITATIONS POUR TOUS

51, rue des Moulins - 2004 Neuchâtel
Tél. 038/25 94 94

CASTEL REGIE

Tél. (038) 31 78 03

A louer à Cortailod dans quartier tranquille

APPARTEMENTS DE 2 ET 3 PIÈCES

cuisine semi-agencée.
Loyer: dès Fr. 760.- + charges.
Libre tout de suite. 143611-126

Château 23 2034 Peseux
UNPI
UNION NEUCHÂTOISE
DES PROFESSIONNELS DE L'IMMOBILIER

À LOUER
À GORGIER
dès le 1^{er} mars 1993

VASTE DUPLEX DE 3 1/2 PIÈCES

vue imprenable, accès direct sur petit terrain privatif, cheminée de salon, 2 salles d'eau. 153017-126
Fr. 1800.- + charges.

CLAUDE MAYOR 038 24 22 52

A louer

gestion immobilière sa

Raffinerie 1 2004 Neuchâtel Tél. (038) 24 22 44

Pour le 1^{er} avril 1993
À NEUCHÂTEL, près de la gare
APPARTEMENT 4 PIÈCES

grande cuisine agencée, tout confort.
Tél. 038 / 24 22 45. 152740-126

UNPI
UNION NEUCHÂTOISE
DES PROFESSIONNELS DE L'IMMOBILIER

4 1/2 pièces à louer à Cortailod

dès le 1^{er} juin 1993, au premier étage d'une petite copropriété.

Bel appartement comprenant: grand salon avec cheminée + balcon-terrasse, coin à manger, 3 chambres à coucher, salle de bains, toilettes séparées, cave.

Prix mensuel Fr. 1800.-
conciergerie et charges comprises.
Garage privatif Fr. 105.-
Place de parc Fr. 35.-
Tél. 42 32 01 de 12 h - 13 h ou dès 17 heures. 153009-126

A louer à PESEUX, rue du Château 7

appartement en duplex de 3 1/2 pièces

comprenant un grand séjour, balcon, 2 chambres à coucher, cuisine ouverte, entièrement agencée, cave, grande place de parc.
Entrée en jouissance: immédiate ou à convenir.
Loyer mensuel: Fr. 1675.-, charges comprises.
S'adresser à VON ARX S.A., PESEUX
Tél. (038) 31 29 28. 143968-126

À LOUER à Valangin

locaux commerciaux et industriels

avec bureaux, ateliers et entrepôts.
Tél. (038) 33 72 62 ou Natel (077) 37 25 79. 143974-126

A louer à Peseux Grand-Rue

UN STUDIO

Pour le 1^{er} avril 1993.
Fr. 340.- tout compris.
Pour visite et renseignements téléphoner au (038) 31 48 64 (heures bureau). 143847-126

Revisuisse
Price Waterhouse
Rue Saint-Honoré 10
2001 Neuchâtel

CINEMAS

NEUCHÂTEL

APOLLO 1 (25 21 12)

HEROS MALGRE LUI 15 h - 20 h 15 (v.f.) - (17 h 45, v.o. s/tr. fr. all.), 12 ans. 2e semaine. De Stephen Frears, avec Dustin Hoffman, Geena Davis et Andy Garcia. *Bernie La Plante, un minable escroc receleur voit un avion se crasher sous son nez. Il sauve la moitié des passagers dont une célèbre journaliste de télé. Un autre zonard prendra sa place lorsque les médias offrent une récompense pour retrouver «l'ange du vol 140». Drôle, inventif, passionnant.*

APOLLO 2 (25 21 12)

SISTER ACT 15 h - 17 h 45 - 20 h 30. Pour tous. 7e semaine. Comédie d'Emile Ardolino, avec Whoopi Goldberg. *Une chanteuse doit se réfugier dans un couvent afin d'échapper à la mafia. Elle bouleverse tout le système ecclésiastique.*

APOLLO 3 (25 21 12)

CHERIE, J'AI AGRANDI LE BEBE 15 h. Pour tous. 3e semaine. Un film de Randal Kleiser, avec Rick Moranis.

RIENS DU TOUT 18 h - 20 h 45. Pour tous. 1ère vision. Un film de Cédric Klapisch, avec Fabrice Luchini. *Une histoire de tous les jours du monde du travail. Cela devient complètement délirant et les gens ne s'en aperçoivent peut-être pas assez, sans doute parce qu'ils sont trop dedans. Ici, on est dans un grand bazar où l'on trouve de tout, des choses, toutes sortes de choses des gens, toutes sortes de gens...*

ARCADES (25 78 78)

PIEGE EN HAUTE MER 15 h - 17 h 45 - 20 h 30. 16 ans. 2e semaine. Un film d'Andrew Davis, avec Steven Segal. *Des terroristes prennent un destroyer de la marine américaine en otage. Mais, ils oublient un détail, le cuisinier, ancien agent secret expert en flingues, arts martiaux et autres... Fracassant.*

BIO (25 88 88)

LES NUITS FAUVES 15 h - 17 h 30 - 20 h 15. 18 ans. 3e semaine. De et avec Cyril Collard et Romane Bohringer. *Il aime Laura, mais aussi les hommes. Pour lui c'est une histoire d'amour impossible, pas pour elle. Une histoire d'amour d'aujourd'hui.*

PALACE (25 56 66)

DRACULA 14 h 30 - 17 h 30 - 20 h 15. 16 ans. 5e semaine. De Francis Ford Coppola, avec Gary Oldman, Winona Ryder, Anthony Hopkins. *Histoire captivante, fruit de la synthèse de deux univers: celui d'un mythe éternel et celui d'un cinéaste brillant, qui donne à ce spectacle une tonalité très personnelle.*

REX (25 55 55)

ET AU MILIEU COULE UNE RIVIERE 15 h - 20 h 15 (v.f.) - (17 h 45, v.o. s/tr. fr. all.). Pour tous. En grande première suisse. Faveurs suspendues. Un film de Robert Redford, avec Brad Pitt et Craig Sheffer. *L'histoire de deux frères élevés selon les rigoureux principes de leur père, un pasteur, qui leur inculque l'amour de la nature et de la pêche à la ligne. Ce film sensible et poétique parle aussi de l'impossibilité d'aider quelqu'un qu'on aime.*

STUDIO (25 30 00)

TANGO 15 h - 18 h - 20 h 30. 16 ans. 3e semaine. De Patrice Leconte, avec Philippe Noiret, Richard Bohringer, Thierry Lhermitte et Miou-Miou. *Trois types s'associent dans le but avoué de tuer la «moitié» de l'un d'entre eux. Cette comédie de boulevard parle de l'impossible vie commune hommes-femmes, avec de brefs rapprochements le temps d'un tango.*

Les commentaires relatifs aux salles de Neuchâtel sont communiqués par la direction de celles-ci.

LA CHAUX-DE-FONDS

ABC: 20h30 OU EST LA MAISON DE L'AMI (v.o. s/t. fr.), 12 ans.
CORSO: 17h, 21h PIEGE EN HAUTE MER, 16 ans; 19h (me. aussi 15h) SISTER ACT, pour tous.
EDEN: 21h TANGO, 16 ans; 18h30 ALBERT SOUFFRE, 12 ans.
PLAZA: 21h (me. aussi 16h30) LE PETIT PRINCE A DT, pour tous; 18h30 JEUX D'ADULTES, 16 ans; me. 14h30 CHERIE, J'AI AGRANDI LE BEBE, pour tous.
SCALA: 15h30, 18h, 20h30 HEROS MALGRE LUI, 12 ans.

COUVET

COLISEE: 20h30 L'AMANT, 16 ans.

LA NEUVEVILLE

CINEMA DU MUSEE: ve/sa/di 20h30 LA CITE DE LA JOIE.

BIENNE

APOLLO: 15h, 20h J.F.K.-JOHN F. KENNEDY-AFFAIRE NON CLASSEE.
LIDO 1: 15h, 20h30 LE DERNIER DES MOHICANS; 17h45 LE PETIT PRINCE A DIT (fr.). 2: 15h, 17h30, 20h15 RETOUR A HOWARDS END.
REX 1: 15h (REX 2), 20h30 SISTER ACT; 15h, 17h30 ANNA ANNA (all. sans s/t.). 2: 20h15 LE GARDE DU CORPS-BODYGUARD; 17h45, Le bon film TOUS LES MATINS DU MONDE.
PALACE: 15h, 17h15, 20h15 DRACULA.
STUDIO: 15h, 17h15, 20h15 LES EXPERTS.

AGENDA CANTON

AA: Alcooliques Anonymes, jour et nuit

(038)42 23 52 ou (039)23 24 06. **AL-ANON**: aide à tous ceux qui côtoient des alcooliques (038)42 34 88 ou (024)61 38 31.
SOS Alcoolisme: (038)25 19 19.
Aide aux victimes d'abus sexuels: SAVAS (8-11h et 14-18h) (039)28 79 88.
Anloca, information et défense des locataires: (038)24 54 24 (14h30-19h30).
Anneau blanc: soutien aux victimes de crimes et de violence (038)53 51 81.
Avivo: permanence: rue du Seyon 2, Neuchâtel (9-11h) (038)24 56 51.
Centre «Prévention et Santé»: Colombier, rue Haute 21. Permanence d'accueil personnel ou téléphonique (14-18h) (038)41 25 56.
Chômeurs: Association pour la défense des chômeurs du littoral neuchâtelois (ADCN). Bureau social: Ecluse 57, Neuchâtel (038)25 99 89 (matin). Permanence-accueil: fbg de l'Hôpital 24 (sous-sol), Neuchâtel (mar/ven. 8h15-10h30).
Consommateurs: information, Neuchâtel (14-17h), fbg Hôpital 19a. (038)24 40 55.
Consultations conjugales: (038)25 01 78 ou (039)28 28 65; service du Centre social protestant: (038)25 11 55; (039)28 37 31.
Drogue: entraide et écoute des parents (038)33 30 86.
Jeunes handicapés: service de dépannage (039)31 41 31 (9-11h).
Ligue neuchâteloise contre le cancer: matin ou sur rendez-vous, Maladière 35, Neuchâtel (038)21 23 25.
Mamans de jour: Neuchâtel (038)24 05 44; Boudry (038)42 38 39; La Chaux-de-Fonds (039)28 27 48; Val-de-Ruz (038)53 68 88.
Médecin de service: en cas d'urgence (038)111.
Médiation familiale: (038)25 55 28.
Parents informés: (038)25 56 46 (9-11h).
Planning familial: consultations et informations: fbg du Lac 3, Neuchâtel (038)20 74 35/20 74 36 (14-18h).
Pro Infirmis: Maladière 35, Neuchâtel (038)25 33 88 (8-12h/14-17h).
Pro Mente Sana: aide aux personnes souffrant de troubles psychiques et à leur entourage (038)21 10 93 (14-16h).
Pro Senectute, Fondation pour la vieillesse: service social, activités sportives, vacances: rue de la Côte 48a, Neuchâtel (038)24 56 56; service animation (038)25 46 56, le matin; service des repas à domicile (038)25 65 65, le matin.
Sida-Info: Peseux (test anonyme sur rendez-vous) (038)31 13 13. Secrétariat (038)31 49 24.
Soins à domicile: soins infirmiers (038)30 44 00 (heures de bureau), aide familiale (038)30 47 00 (heures de bureau). Service d'ergothérapie ambulatoire de la Croix-Rouge (038)24 73 33 (11h30-12h30). Soins et conseils de santé aux cancéreux (038)30 44 00, aux stomisés (038)24 38 34 (heures de bureau).
SOS Futures mères: (038)42 62 52 (24h sur 24h). Télébible: (038)46 18 78.
Toxicomanie: Drop-In, Chavannes 11, Neuchâtel (038)24 60 10 (9-12h/15-19h).
Pour les jeunes: Le Râteau-ivre, rue du Râteau, Neuchâtel (mer. 15-18h30, ven/sam. 19-24h). Educateurs de rue (038)25 26 65.
Urgences: La Main tendue, (038)143 (20 secondes d'attente).

DANCINGS

Neuchâtel - Jusqu'à 2h: Le Vieux-Vapeur. **Jusqu'à 4h**: (Danse et attractions) l'ABC, Le Red Club, La Rotonde, Le Big Ben, L'Escalade, le Frisbee, le Dauphin. **Entre-deux-Lacs - Jusqu'à 2h**: Le Chasseur, Enges; Le Saloon, Le Landeron. **Jusqu'à 3h30**: Cabaret Extasy, Disco Fun-Club, Thielle. **District de Boudry - Jusqu'à minuit**: Le Boudry's, Boudry. **Jusqu'à 2h** Chez Gégène, Bevaix; La Bombardée, Ches-le-Bart. **Val-de-Ruz - Jusqu'à 2h**: Le Cotton's, Les Geneveys-sur-Coffrane. **Val-de-Travers - Jusqu'à 2h**: L'Alambic, Fleurier; Le Pont, Couvet (fermé le mardi). **Montagnes - Jusqu'à 2h**: Le Cesar's, La Chaux-de-Fonds. **Jusqu'à 4h**: La Boule d'Or, Le Club 55, Le Domino, Le Rodéo, Le Scotch, La Chaux-de-Fonds; Le Memphis, Le Locle; Le Butterfly, Les Brenets.

AGENDA VILLE

Temple du Bas/salle de musique: 20h, concert par l'Orchestre du théâtre Bolchoï, de Moscou, dir. A. Lazarev. Soliste: Sergei Girschenko, violon.
Salle de concerts du conservatoire: 19h, audition d'élèves (classe Claude Trifoni, clarinette).
Pharmacie d'office: COOP, rue du Seyon. Ouverte de 8 à 20h. Hors des heures d'ouverture, le poste de police (038)25 10 17 renseigne pour les cas urgents.
Permanence médicale et dentaire: en cas d'absence du médecin ou du médecin dentiste traitant, le (038)25 10 17 renseigne pour les cas urgents.
Office du tourisme: rue de la Place-d'Armes 7 (038)25 42 42.
Bibliothèque publique et universitaire: lecture publique (10-20h); prêt, fonds général (10-12h/14-18h); salle de lecture (8-22h).
Bibliothèque des Pasteurs: Fbg de l'Hôpital 41, ouverte au public (14-17h30).
Bibliothèque Pestalozzi: (9-12h/14-18h).
Discothèque Le Discobole: location de disques (14h-18h30).
Centre de rencontre et d'accueil: rue du Seyon 2, 3e étage, ouvert dès 14h (038)24 56 51.
Patinoires du Littoral: (intérieur) 10h15-11h45 et 13h45-16h45; (bulle) 10h15-11h45 et 13h45-16h15.
Piscine du Nid-du-Crô: 8 à 22h.
Musée d'art et d'histoire: (10-12h/14-17h) expositions: «Oeuvres des nouveaux membres de la SPSAS Neuchâtel», «Le Dessous de la monnaie», «Marc Jurt-L'oeuvre gravé 1975-1992», «Le Musée en devenir: acquisitions récentes».
Musée d'ethnographie: (10-17h) exposition: «A fleur de peau», bijoux touaregs et les collections permanentes.
Musée d'histoire naturelle: (10-17h) expositions: «Les insectes en face», «Les fantômes de l'ambre», «Palette nature», photographies d'Ernest Duscher, «Sélection de minéraux» et les collections du musée.
Musée cantonal d'archéologie: (14-17h) collection du musée.
Galerie de l'Orangerie: (14-18h30) Claude-Alix Renaud et Maryse Guye-Veluzat.
Galerie du Pommier: (10-12h/14-19h) Christine Mottet.
Ecole-club Migros: (13h30-20h30) Rétrospective Claudine Grisel.
Gymnase: (rue Breguet 3) 8-18h «Entre sable et papier», photographies d'Eric Sandmeier.
Home de Clos-Brochet: (14-18h) Fritz Seiler, huiles, gouaches.
Passage sous-voie place Pury: panneaux peints par Nicola Marcone.
Plateau Libre: dès 22h, Azikmen, reggae.

A vendre à Cornaux

3 1/2 pièces

de 76 m², cuisine habitable, place de parc et jardin.
Prix: Fr. 250.000.-.
Tél. (038) 47 10 78. 39819-122

Particulier vend

appartement

4 1/2 pièces en PPE, environ 100 m², entièrement rénové, cuisine agencée, à proximité des transports publics et écoles.
Tél. (038) 24 72 95. 115675-122

Boudry Cèdres 11
3 1/2 pièces
2 balcons.
Fr. 1472 + charges.
Libre.
Tél. (038) 31 90 31

Régie F. Bernasconi & Cie
Clos-de-Serrières 31
2003 Neuchâtel 81232-126

À LOUER à Peseux

un local indépendant

de 100 m², conviendrait pour atelier ou petite entreprise.
Tél. (038) 33 72 62 ou Natel (077) 37 25 79. 143975-126

À LOUER A NEUCHÂTEL
rue du Vauseyon 29
2 1/2 pièces
3 1/2 pièces
disponible tout de suite ou à convenir.
Tél. (038) 31 90 31

Régie F. Bernasconi & Cie
Clos-de-Serrières 31
2003 Neuchâtel 81230-126

HAUTERIVE

VILLA TERRASSES DE 128 m²

4 chambres à coucher, 2 salles d'eau, cuisine agencée, grand séjour avec cheminée, TERRASSE DE 112 M², VUE SUR LE LAC.
Fr. 495.000.- avec place de parc.
Tél. 038/63 45 45. 153032-122

À LOUER
Rue des Charmettes 34, Neuchâtel
A louer au 2^{ème} étage
2 1/2 pièces
Cuisine, bains, W.-C.
Fr. 970.- + Fr. 90.-.
Visite: (038) 31 99 84.
SOGIROM, Maupas 2, Lausanne.
Tél. (021) 311 25 66-67. 143277-126

A louer à Fontainemelon dans immeuble semi-commercial bien situé, au rez-de-chaussée
SURFACE COMMERCIALE
d'environ 80 m², conviendrait pour bureaux ou surface de vente, vitrine, places de parc à disposition. Libre tout de suite ou date à convenir.
Tél. 038/21 31 71. 115319-126

Tout de suite
beau duplex
de 4 pièces et place de parc.
Fr. 1550.- et Fr. 120.- charges.
Téléphone (038) 31 71 31. 143911-126

Suite des annonces classées en page 20

NEUCHÂTEL / Assemblée du Club alpin suisse

Nouveau président

L'assemblée générale du Club alpin, section neuchâteloise, s'est déroulée récemment à Neuchâtel. Elle a réuni quelque 120 membres. La première femme qui a accédé à la présidence de cette société autrefois réservée exclusivement aux hommes, Catherine Borel, vient de passer le flambeau à son successeur, Alain Vaucher, de Boudry.

Ce dernier n'est pas un inconnu. Membre de la section depuis 20 ans, il pratique l'escalade, les courses à ski et l'alpinisme à un haut niveau tout en faisant bénéficier les membres moins bien entraînés de sa grande expérience. Il a dirigé de nombreuses courses, a été responsable des cours et courses et a participé à deux grandes expéditions himalayennes, celle des Neuchâtelois à l'Ohmi Kangri, un sommet vierge de 7045 mètres au Népal, et celle du Bularung Sar, un sommet vierge également à 7200 mètres au Karakoram.

Après trois ans de présidence, Catherine Borel peut s'estimer heureuse et ce ne sont pas ses amis du comité ni les 70 personnes membres des dix commissions, toutes bénévoles, qui diront le contraire. On peut citer durant ce mandat: une expédition au Karakoram, au Pakistan, une manche du championnat

suisse d'escalade en salle aux Patinoires du Littoral, le lancement d'un projet de rénovation de la cabane Saleinaz au Valais, cabane propriété des Neuchâtelois. Ce refuge, centenaire cette année, voit ses jours comptés et une commission vient d'en décider la reconstruction à côté de l'ancien édifice. C'est récemment que l'alpinisme juvénile a pris son essor, donnant la possibilité aux jeunes de s'initier à la montagne dès l'âge de 10 ans.

En 1992, une expédition aux Monts Fanskye, au Pamir, fut organisée à l'intention des membres. Elle fut si appréciée que l'on remet cette idée pour l'année en cours.

C'est donc sur une bonne lancée et avec de bons atouts qu'Alain Vaucher accepta la présidence d'une société qui ne compte pas que des jeunes: à l'heure qu'il est, 131 vétérans ont 40 ans de sociétariat et plus. Il faut relever que ce sont eux qui sont les plus réguliers et nombreux aux courses: 100 membres, appelés les «jeudistes», participent chaque jeudi sans exception, quel que soit le temps, à des marches, du ski de fond ou du ski de randonnée. Il n'est pas rare de les voir 30 ou 40 sur les crêtes! Ce sport peut se pratiquer tant que les forces de chacun le permettent. /comm

ANNIVERSAIRE / L'EREN a 50 ans

Deux concerts en mars

Pour fêter dignement son cinquantième, l'Eglise réformée évangélique neuchâteloise offrira aux mélomanes un concert au cours duquel on pourra écouter la Passion selon saint Jean de Jean-Sébastien Bach.

Ecrits aux alentours de 1720, cette partition est certes moins célèbre que sa grande sœur la Passion selon saint Matthieu, mais elle recèle des merveilles qui ravissent l'âme de l'auditeur.

Lorsqu'on connaît la manière dont Bach écrit sa musique, il apparaît que cette Passion, remaniée plusieurs fois fait un peu exception à la règle. En effet, la plupart des œuvres semblent jaillir d'un seul jet et être achevées dès le point final posé.

Cette grande œuvre sera donnée par le chœur de l'Eglise réformée évangélique neuchâteloise fondé il y a quelque temps, que viendra soutenir l'Ensemble orchestral du Jura, le tout placé sous la baguette d'Olivier Pianaro.

Les solistes de ces deux concerts (le premier, samedi 6 mars à 17h30, au temple du Moutier au Locle, le second dimanche 7 mars à 17h au temple du Bas à Neuchâtel, seront Sarah-Jane Arneson, soprano, Yvonne Naef, alto, Stéphane Imboden, basse. Hans-Peter Graf tiendra le rôle de l'évangéliste et Charles Ossola celui de Christus l'orgue sera tenu par Simone Monot-Geneux. /jphb

CAMPING / Assemblée du TCS

Fidélité récompensée

L'Assemblée générale du groupe neuchâtelois Camping-Caravanning du TCS s'est tenue samedi à Marin, sous la présidence de Georges Oberli, en présence d'une trentaine de membres et du président du TCS Neuchâtel.

Le programme mis sur pied pour 1992 a pu être réalisé et le président en a rappelé les diverses étapes. L'effectif des membres s'élevait à 420 à fin 1992. Des membres fidèles et dévoués dans le cadre du comité et de la société où ils se sont montrés efficaces ont été vivement remerciés et récompensés. Il s'agit d'Arnold Blaser et de Jean-Louis Coulet, anciens caissier et secrétaire. Louis Vuille a été élu à un poste vacant au comité. Le programme 1993 verra les campeurs près de Beaune, à Aigle, à Morges, en Savoie, etc.

Après la partie administrative, les

personnes présentes ont entendu une conférence donnée par le Dr Jean-Daniel Pauchard. Il a entretenu son auditoire d'une expédition dans l'Himalaya, à laquelle il a participé en tant que médecin. L'exposé accompagné de diapositives a été particulièrement intéressant.

Il y a quelques années, une dizaine de membres du Club Alpin de Neuchâtel ont mis sur pied cette expédition. Il a fallu deux ans de préparatifs, beaucoup d'autorisations, des sherpas et de nombreux porteurs. L'orateur a su parfaitement évoquer la longue marche d'approche, la vie des habitants de ces hautes montagnes, la solitude, les problèmes qu'il faut résoudre, l'isolement loin des bruits de la civilisation, etc.

Et c'est en musique et avec beaucoup d'animation que le repas qui a suivi a été servi. /jpm

NEUCHÂTEL / Conférence de l'organiste Georges Athanasiadès

Liszt connu... et méconnu

Qui ne connaît le bouillant organiste Georges Athanasiadès, homme passionné de musique et d'une culture extraordinairement vaste? C'est lui qu'on était venu écouter en rang serré au Conservatoire l'autre après-midi pour une conférence ciblée sur la musique religieuse de Liszt.

Si la musique pour piano du grand Hongrois est célèbre, la musique religieuse qu'il a laissée est rarement jouée et certaines pages restent dans l'oubli. Il faut dire que la sévérité voire l'austérité de certaines d'entre elles (comme le psaume «De profundis») n'engage pas les musiciens et les éditeurs à la divulguer massivement. Pour-

tant c'est parmi ces ouvrages que se dessine une personnalité nouvelle du compositeur qui a senti les développements futurs de la musique du XXe siècle et qui s'engage résolument dans la direction de l'audace et de l'innovation.

Mais il existe aussi des grandes pages comme «Christus» et «La légende de Sainte-Elizabeth» où le compositeur s'exprime dans une langue plus traditionnelle. Avouons cependant que ce ne sont pas les plus grandes manifestations de son génie. Si ces partitions s'éclairent d'admirables trouvailles, comme les «Béatitudes de Christus», la longueur et sans doute le manque de

souffle et de continuité en font des ouvrages peu accessibles, au contraire du magnifique psaume «Wie lange» et de cette énigmatique composition, d'une folle audace et d'une hardiesse de conception absolument novatrice, qu'est le «Via Crucis», écrit en 1882 et qui témoigne d'une pensée concentrée et génialement inspirée, avançant de presque trente ans sur le siècle suivant.

Présenté par Georges Athanasiadès avec sa faconde, sa conviction communicative, cette conférence fut révélatrice pour beaucoup d'amateurs et de musiciens.

◇ J.-Ph. B.

NEUCHÂTEL

■ EN MÊME TEMPS — Hier, vers 6h30, rue de l'Orée à Neuchâtel, à la hauteur de l'immeuble No 44, deux accidents de la circulation se sont produits simultanément, impliquant cinq voitures et n'occasionnant que des dégâts matériels. /comm

FLEURIER

■ GLISSADE — Hier, peu après 9h, une voiture conduite par un Fleurisan circulait rue du Collège à Fleurier. A la hauteur de l'entreprise Bieler, le conducteur freina et son véhicule glissa sur la neige. Au cours de cette manœuvre, une collision s'est produite avec la voiture conduite par une Fleurisane, qui circulait en sens inverse. /comm

MARIN

■ PASSAGERS BLESSÉS — Dimanche à 23h15, une voiture conduite par un habitant de Moutier circulait sur l'autoroute de Thielle en direction de Saint-Blaise. Peu avant la sortie de Marin, dans une légère courbe à droite, le conducteur a perdu la maîtrise de son automobile qui a heurté violemment la glissière séparant les chaussées de l'autoroute. Sous l'effet du choc, la voiture a effectué un tête-à-queue et est revenue à droite pour terminer sa course dans le champ bordant la chaussée. Blessés, les passagers R.S. et Y.R., de Tavannes, ont été transportés en ambulance à l'hôpital des Cadolles. /comm

VAUMARCUS

■ À L'HÔPITAL — Dimanche à 5h30, une voiture conduite par un habitant d'Echallens (VD) circulait de Saint-Aubin à Vaumarcus. Peu avant ce dernier village, au lieu dit «Les Châtelets», le véhicule heurta la bordure droite de la route, traversa la chaussée de droite à gauche avant de percuter une barrière. A la suite de ce choc, il effectua encore plusieurs tonneaux avant de s'immobiliser sur le toit. Blessé, le

lie et Anouchka, filles de Khokhlov, Sergueï et de Pitek Khokhlov née Pitek, Alexandra. 12. Zwahlen, Johann, fils de Zwahlen, Pierre Alain et de Zwahlen née Venuti, Sylvie Hélène Thérèse. 15. Aliprantis, Nathalie Marinette, fille de Aliprantis, Anastassios et de Wolff Aliprantis née Wolff, Ariane.

AUTRES DÉCÈS

● District de La Chaux-de-Fonds: Emile Schlatter, 91 ans, de La Chaux-de-Fonds.

● District du Locle: Bernard Bühler, 77 ans, Thérèse Thiébaud, 62 ans, tous deux du Locle.

ACCIDENTS

passager, A.G., de Saint-George (VD), a été transporté à l'hôpital de la Béroche en ambulance. /comm

LES PONTS-DE-MARTEL

■ SUR LA NEIGE — Dimanche, vers 11h45, une voiture conduite par un habitant des Ponts-de-Martel circulait sur la Grand-Rue aux Ponts-de-Martel, en direction de l'est. A la hauteur de l'immeuble No 44, sur la route enneigée, le conducteur ne fut pas en mesure d'immobiliser sa machine derrière celle conduite par un Loclois, qui venait de s'arrêter pour croiser un trax de la voirie. /comm

LE LOCLE

■ DANS LE BUS — Dimanche à 12h, une voiture conduite par un Loclois circulait rue de la Chapelle au Locle, en direction du nord. A l'intersection avec la rue Daniel-JeanRichard, une collision se produisit avec un bus PTT qui circulait en direction de La Chaux-de-Fonds. Sous l'effet du choc, le bus s'est mis en travers de la chaussée, heurtant au passage une borne lumineuse. /comm

FENIN

■ PERTE DE MAÎTRISE — Dimanche, peu après 16h, une voiture conduite par un habitant de Saint-Imier circulait route de Neuchâtel en direction de Fenin. Peu après La Cergniat, dans une courbe à gauche, le conducteur a perdu la maîtrise de son véhicule qui se déporta sur la droite, heurta un rocher pour ensuite dérapier sur la gauche. Au cours de cette manœuvre, une collision se produisit avec une voiture conduite par un habitant de Peseux, qui circulait en sens inverse. /comm

ROCHFORT

■ ENCORE LA NEIGE — Vendredi, vers 19h45, une voiture conduite par un Fleurisan circulait de Rochefort à Corcelles. Peu avant le passage à niveau de Bregot, le conducteur n'a pas été en mesure d'immobiliser sa machine sur la chaussée enneigée et a

ÉTAT CIVIL

NEUCHÂTEL

mond August, né en 1902, célibataire. 8. Bertran née Humbert-Droz, Germaine Yvonne, née en 1919, épouse de Bertran, René Jules. 10. Pellegrini née Cottet, Rosa Virginie, née en 1905, veuve de Pellegrini, Jean Virgile; Aellen, François Willy, né en 1949, divorcé. 11. Brügger, Marcel Jean, né en 1908, époux de Brügger née Demarchi, Renée Julie. 23. Kühni née Dubois, Raymonde Huguette, née en 1928, épouse de Kühni, Rudolf Friedrich; Sahli, Marguerite Aline, née en 1902, divorcée. 14. de Bacourt née Widmann, Olga Mathilde Lina, née en 1895, veuve de Bacourt, Aymar; Hasanovic, Ramiz, né en 1968, époux de Hasanovic née Nusic, Refija; Hundskopf, Francisco José Gonzalo, né en 1962, divorcé. 16. Lozeron née Humbert Droz, Anne, née en 1896, veuve de Lozeron, Paul.

■ PUBLICATIONS DE MARIAGE — 12.2. Bigotto, Daniel Pierre et Giordano, Rosa; Orer, Ali et Dertli, Meryem.

■ MARIAGES CÉLÉBRÉS — 11.2. Re, Cosmo et Masciocco, Pasqualina Giuseppina; Salomon, Bernard Gérard Ernest et Pereira dos Santos, Sandra Monica. 12. Dubois, Alain et Monney, Brigitte Josiane; Hanselmann, Ronnie et Bachega Gomes, Edilene.

■ DÉCÈS — 5.2. Aeschlimann, Ed-

embouti celle conduite par un autre Fleurisan, qui venait de ralentir pour les besoins de la circulation. /comm

SAINT-BLAISE

■ DÉGÂTS — Samedi, peu après 17h, une voiture conduite par un Saint-Blaisois circulait route de Cornaux à Saint-Blaise. Au lieu dit «Les Riedes», à l'entrée d'une zone de chantier, le conducteur a perdu la maîtrise de son véhicule, qui heurta des lattes en bois et un piquet métallique délimitant le chantier. /comm

CORCELLES

■ EN FEU — Vendredi, vers 21h45, rue de la Croix à Corcelles, probablement pour une cause technique, une voiture a pris feu alors que son propriétaire quittait une place de parc. Le Service d'incendie et de secours et les pompiers de Corcelles se sont rendus sur place. /comm

LE LANDERON

■ CONDUCTEUR RECHERCHÉ — Le conducteur du véhicule de couleur bleue qui, dimanche entre 15h et 16h15, a endommagé une Golf noire devant l'immeuble No 54 de la rue de la Ville au Landeron, ainsi que les témoins de cet accident sont priés de contacter la police cantonale à Neuchâtel, tél. 038/242424. /comm

LE PRÉVOUX

■ PIÉTONNES RENVERSÉES — Dimanche, vers 15h30, une voiture conduite par une Locloise circulait route du Col-des-Roches au Prévoix. Peu avant le restaurant du Jet d'eau, l'automobiliste entreprit le dépassement d'un bus PTT à l'arrêt, sur le bord droit de la chaussée. Au cours de cette manœuvre, la voiture locloise heurta deux jeunes passagères qui traversaient devant le bus. Blessées, les piétonnes, J.B. et I.C., du Locle, ont été transportées à l'hôpital du Locle en ambulance. /comm

Dernier délai
pour la réception des
avis tardifs, naissances,
mortuaires et remerciements:

21 heures

Tél. 038/25 65 01

AVIS MORTUAIRES

CORCELLES

Il est au ciel et dans nos cœurs.
Pourquoi si tôt?

Madame Mireille Pittet-Begey et ses enfants, Cindy et Marc-Olivier, à Corcelles;

Monsieur et Madame Francis Pittet-Pellaton, à Corcelles:

Monsieur et Madame Jean-Pierre Pittet-Känel et leurs enfants, Nathalie et Claudine, à Nidau,

Monsieur et Madame Jacques Pittet-Crevoisier, à Bevaix,

Monsieur et Madame Charles-André Pittet-Bourquin et leur fille Coralie, à Cormondrèche,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur

François PITTET

leur cher époux, papa, fils, frère, beau-frère, oncle, cousin, parrain, parent et ami, enlevé subitement à l'affection des siens dans sa 44me année.

2035 Corcelles, le 21 février 1993.
(Chapelle 3.)

Le culte sera célébré au temple de Corcelles, mercredi 24 février, à 14 heures, suivi de l'incinération sans suite.

Domicile mortuaire: hôpital des Cadolles.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

153097-78

Le Volleyball-club Bevaix a la tristesse de faire part du décès de

François PITTET

frère de son vice-président Jacques Pittet et beau-frère de ses joueuses Françoise et Geneviève Pittet.

153099-78

La Société de Gym-Hommes de Cernier a le pénible devoir de faire part du décès de

François PITTET

membre fidèle et dévoué, dont nous garderons le meilleur souvenir.

A son épouse, ses enfants et sa famille, nous présentons nos sincères condoléances.

115726-78

Les Amis de la Flore du Jura ont le pénible devoir d'informer leurs membres du décès de leur amie

Madame

Antoinette DÜSCHER

épouse de Jean-Claude Düscher et maman de Gisèle Leuba, membres dévoués.

81321-78

L'Association philanthropique des Plays Boys de Saint-Blaise a le chagrin d'annoncer le décès de

Madame

Antoinette DÜSCHER

belle-mère de notre membre Monsieur Olivier Piana (Düscher).

153101-78

La Pépinière de Grandchamp, la Société des Vignerons de Boudry ont la tristesse de faire part du décès de

Madame

Antoinette DÜSCHER

épouse de Monsieur Jean-Claude Düscher, ami et membre de notre société.

115727-78

REMERCIEMENTS

La famille de

Monsieur

Benoît COLIN

très sensible aux nombreuses marques de sympathie reçues lors de son deuil, vous remercie pour votre présence, votre message et vous prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

Corcelles, février 1993.

115729-79

Profondément touchée par les témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son deuil, la famille de

Madame

Jeanne VONLANTHEN

remercie très sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve, par leur présence, leur message, leur envoi de fleurs ou leur don.

Elle les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

Neuchâtel, février 1993.

153103-79

AVIS MORTUAIRES

DOMBRESSON

Approchez-vous de Dieu,
c'est là qu'on est récompensé.

Les familles parentes, alliées et amies,
ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Pierre GIANOLI

enlevé à leur affection, dans sa 82me année.

2056 Dombresson, le 18 février 1993.
(Faubourg 25.)

Dieu est amour.

L'incinération a eu lieu dans l'intimité.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

153102-78

Le Hot-Club de Neuchâtel-Peseux a le pénible devoir de faire part du décès de son membre et ami

Monsieur

Henry DU PASQUIER

survenu lors de la Nuit du Jazz de Peseux.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

115725-78

L'entreprise DuBois Jeanrenaud SA a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur

Henry DU PASQUIER

ancien président du Conseil d'administration de notre entreprise.

81356-78



LE COMITÉ DU VÉTÉRAN CAR CLUB SUISSE ROMAND a le grand chagrin d'annoncer le décès subit de

Monsieur

Henry DU PASQUIER

Président d'honneur

et ami dont nous garderons un très bon souvenir lors de nos sorties au volant de nos anciennes voitures.

153098-78

Au passionné et pionnier du jazz en pays neuchâtelois que fut

Henry DU PASQUIER

l'orchestre «Jumpin'Seven» adresse un dernier et vibrant hommage.

81355-78

Le Club Abruzzese de Neuchâtel a le pénible devoir d'annoncer le décès de

Madame

Concetta BOZZI

mère de notre fidèle collaborateur et membre du comité, Giovanni et Mario Bozzi.

L'ensevelissement a eu lieu en Italie.

115724-78

Message à nos annonceurs :

Prescriptions de date

Il peut arriver que, malgré la meilleure volonté de l'éditeur, des impératifs techniques ne permettent pas de publier une annonce dans le numéro prescrit. C'est pourquoi

chaque éditeur se réserve, pour des raisons techniques, la faculté d'avancer ou de retarder d'une édition, sans en avertir préalablement l'annonceur, la publication des insertions avec dates prescrites, mais dont le contenu n'exige pas absolument la parution à un jour déterminé. La publication dans une autre édition d'une annonce n'exigeant pas une parution à une date fixe ne peut donner lieu ni au refus du paiement de l'annonce ni à une demande en dommages-intérêts.

Extraits des conditions générales de l'AASP en relations avec les annonceurs.



Service de publicité

038 / 25 65 01



Naissances

Elisabeth et Joselito LOPES ont l'immense bonheur d'annoncer la naissance de

Cindy

le 22 février 1993

Maternité de Pourtalès

Cassarde 11
2000 Neuchâtel
153111-377

Et rebelote... Mathieu, Fabienne et Thierry BIELER-GICOT vous annoncent la naissance de

Julie

qui les comble de bonheur!

Maternité Pourtalès
le 20.02.93
à 20h 15

Famille BIELER
Torrent 3
2056 Dombresson
153092-377

Je me présente, je me prénomme

Pamela

Trop curieuse de rencontrer mes parents, je suis arrivée quelques jours en avance pour leur faire la surprise

le 20 février 1993

Claudio et Tiziana PANESE

Maternité de Landeyeux

Rue des Parcs 84
2000 Neuchâtel.
153086-377

ÉTAT CIVIL

BOUDEVILLIERS

■ **NAISSANCES** - 1.1. Ducommun-Dit-Verron, Marilyn, fille de Philippe Daniel à Neuchâtel et de Ducommun-Dit-Verron née Bourquin, Monique. 3. Kessler, Camille Pauline, fille de Olivier à Boudry et de Kessler née Bécher, Anne Françoise Madeleine; Bottinelli, Daniel, fils de Madeleine à Colombier et de Fernandes de Almeida, Antonio; Knöpfel, Marie-Noëlle, fille de Jean-Christophe à Dombresson et de Knöpfel née Charpillot, Marie-Claude Marcelle. 4. Jacquet, Pierre Yvan Robert, fils de Eric Louis Félix à Boudevilliers et de Castella Jacquet née Castella, Hélène Marguerite; Schumacher, Pauline Simone, fille de Bernard Luc au Landeron et de Schumacher née Rossier, Véronique Françoise; Placi, Luca Natale Pierre-André, fils de Roberto Michele aux Hauts-Geneveys et de Placi née Comtesse, Audrey. 5. Havlicek, Max, fils de Elena à Chézard-Saint-Martin. 7. Kuckert, Patrick, fils de Roland Raimund à Zurich et de Kuckert née Braillard, Susana Maria; Luca, Gianni, fils de Daniele Giuseppe à Peseux et de Luca née Woelffle, Marie France. 8. Wirz, Benjamin, fils de Olivier Michel à Neuchâtel et de Wirz née Wittwer, Anne-Catherine; Yu, Olivier Gad, fils de Yueh-Lan à Peseux et de Monnier, Gad Willy. 9. Geiser, Jimmy, fils de Dominique Hubert à Lignières et de Geiser née Droz, Sylviane; Bergqvist, Louise Rebecca, fille de Johann Wilhelm à Bôle et de Bergqvist née Wittwer, Isabelle. 10. Brogna, Rodolphe Vito, fils de Andrea à Cornaux et de Barone Brogna née Barone, Germana. 12. Sanapo, Mélanie, fille de Vincenzo à Saint-Aubin et de Sanapo née Pini, Nadia Corinne; 13. Schiavano, Fabio, fils de Antonio aux Geneveys-sur-Coffrane et de Schiavano née Pereira, Teresa Maria. 14. Payot, Billy Thierry, fils de Sandra à Neuchâtel et de Rothenbühler, Thierry; Sausser, Franca, fille de Pierre à Fontainemelon et de Sausser née Antonelli, Anna Maria. 15. Gattoliat, Maéva Heidi, fille de Nida Tila à Cressier; Seiler, Julien, fils de Pierre Frédéric à Avenches et de Seiler née Gürber, Marianne-Beatrix. 17. Küffer, Gwendoline Katinka, fille de Laurent Frédéric à La Neuveville et de Küffer née Szabo, Gabriella.



COUVET ☎ 63 23 42
BUTTES ☎ 61 15 47

81197-371

LE LEADER DE LA TELECOMMUNICATION

4

FABULEUX

FAX
COPIEUR
TELEPHONE
REPONDEUR

APPAREILS EN UN

le tout sur
votre ligne téléphonique

1290.- PANASONIC KX-2050

ou 36.- Fr./mois



HOMOLOGUE PTT

MOBILCOM RUE DU SEYON 17 - 2000 NEUCHÂTEL
Tél. 038/ 25 25 75

143954-110

LE LEADER DE LA TELECOMMUNICATION

SANS

recherche médicale

Le cancer, la mucoviscidose, la myopathie, le sida, la maladie d'Alzheimer et l'hépatite B continueront à tuer.

Comité "NON à l'interdiction totale de l'expérimentation sur animaux" - resp. S. Engel

Initiative pour l'abolition des expériences sur animaux

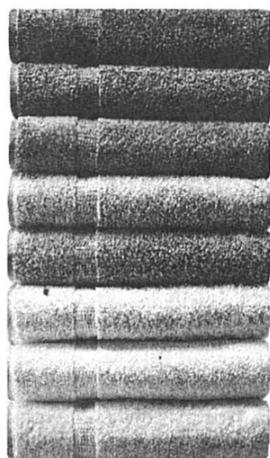


NON

143961-110

Com position

Des plus petits objets aux ensembles cossus, Micasa reste égal à lui-même. La meilleure qualité à un prix raisonnable, pour vous permettre de composer à coup sûr votre style d'ameublement personnel.



LINGES-EPONGE 100% coton uni en diverses couleurs. Linge de douche à partir de 20.-
linge de toilette à partir de 8.50
linge d'hôte à partir de 5.-
lavettes (2) à partir de 4.50
gants de toilette (2) à partir de 4.50



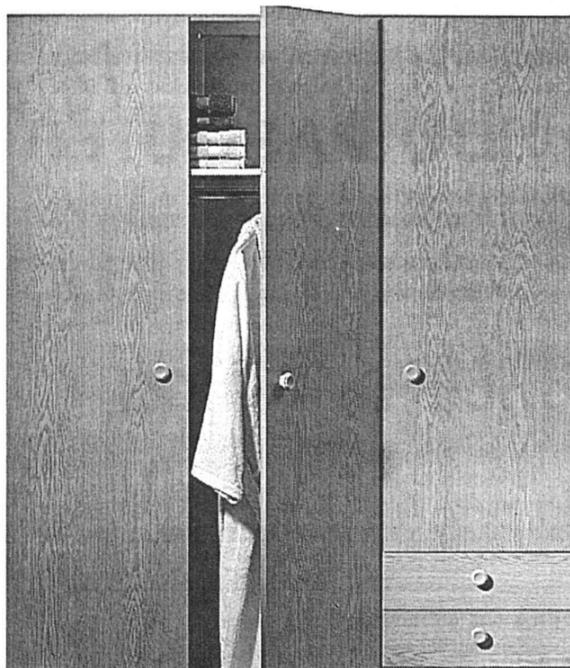
POMPEI Lampe de table céramique, E27/60W, bordeaux ancien 98.-



VALET Métal peint en noir ou blanc, 113 cm 28.-



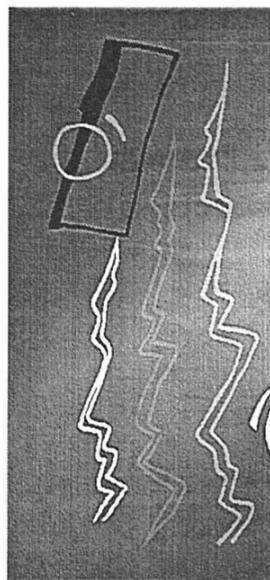
COMMODE BINGO Panneau aggloméré semi-dense peint en blanc, 1 porte, 4 tiroirs, 2 tablettes, 85,5/40/122 cm 200.-



L'éloquence des prix

ARMOIRE COMBINEE Décor chêne clair ou blanc, 3 tiroirs, 150/52/195 cm 2 portes 270.- au lieu de 320.- 3 portes

360.- au lieu de 420.-



TAPIS DE SALON FANTASY Fibres synthétiques, tissé machine, 170/230 cm 120.-

Si l'idée de baisser les indemnités de chômage vous séduit...
...alors ne manquez pas de favoriser l'arrivée de la droite en avril prochain!

Nous... les autres... votons

POP
(à suivre)

Edit. resp. E. Chenal

KRAMER DEKA



Catalogue complet sans engagement
Gravure rapide et avantageuse
Exposition et vente:
chaque jour de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h
samedi excepté

143940-110

Marché d'occasions

Ne manquez pas... l'occasion! A nouveau ouvert du lundi, 22 février, au samedi, 27 février, dans le hall d'entrée

- Lave-linge automatique
- Congélateurs-armoires
- Réfrigérateurs
- Séchoirs à linge
- Cuisinières
- Lave-vaisselle
- Congélateurs-bahuts
- Aspirateurs
- Repasseuses
- Fours à micro-ondes

Beaucoup d'appareils d'exposition neufs, avec parfois de petits dégâts dus au transport, aux célèbres

prix super-avantageux FUST

CHOISIR - PAYER - EMPORTER

Arrimez votre porte-bagages! Et naturellement, possibilité de livraison et montage par nos soins contre un léger supplément.

FUST
marin centre

Marin, Tél. 038 / 33 48 48

143801-110

FUST: Le No 1 de l'électroménager et des cuisines agencées

MIGROS

MICASA

143957-110

- Toute l'actualité des districts neuchâtelois et de la région
- Dans les forêts de La Neuveville, les résineux s'affaiblissent Page 23



Bientôt carnaval
LA CHAUX-DE-FONDS - La Métropole horlogère prépare son carnaval. Tout sera prêt pour les 20 et 21 mars. *orig. E.*
 Page 21

CRESSIER / Les vins de la Fondation de l'hôpital Pourtalès aux enchères

Le rouge est à la hausse

Si le vin rouge a connu un bon succès, en revanche, le prix du blanc a subi un léger fléchissement et les bouteilles du millésime 1991 n'ont éveillé qu'un intérêt mitigé, hier, à la maison Vallier à Cressier, lors de la vente aux enchères publiques des vins de la Fondation de l'hôpital Pourtalès. En effet, le prix moyen du litre en vrac de chasselas s'est établi à 6fr.13, ce qui correspond à une baisse de 2% par rapport à l'an passé. Par contre, le pinot noir en vrac a vu son prix moyen s'élever à 13fr.74, soit un résultat en progression de 5 pour cent. Quelques lots de 200 et 300 litres ont même atteint un prix de 14fr.50. En outre, le millésime 1992 est supérieur à celui de 1991. Il reflète en effet les excellentes conditions de l'été. «La générosité du soleil se traduit par une richesse en arôme et une belle structure en bouche», relèvent les organisateurs. Quant à l'innovation de cette année, la vente de 2400 bouteilles de 75cl de pinot noir 1991, elle n'a connu qu'un faible succès et la vente a été arrêtée en cours d'enchère, faute d'amateurs. Le régisseur du domaine, Jean-Paul Ruedin, commente:

— Pour le vin blanc, au vu de la situation économique qui règne sur le marché actuellement, nous sommes quand même satisfaits. En ce qui concerne le rouge, je suis étonné du peu de succès des bouteilles. Mais je suis content du résultat obtenu par le rouge en vrac et si les prix ont augmenté, cela provient sans doute de la baisse que nous avons enregistrée au niveau de la quantité.

Au cours de la matinée, le commissaire-priseur Jean-Michel Gilomen s'est efforcé, non sans humour, de persuader les nombreuses personnes présentes d'acquiescer les 52.300 litres de chasselas, divisés en 13 vases, et les 9600 litres de pinot noir répartis en 5 vases. Lorsque l'enthousiasme retombait, J.-M. Gilomen s'efforçait de stimuler les acheteurs d'un «Allons, un petit effort, vous proposerez bien cinq centimes de plus pour ce lot, c'est le dernier de la série!»

En définitive, seul un lot de 4200 litres de blanc n'a pas trouvé preneur. Les offres n'ayant pas dépassé 5fr.70, les responsables de la fondation ont préféré retirer ce vase de la vente pour ne pas risquer de provoquer une chute des prix. Ce vin sera probablement commercialisé à une valeur moindre et sous une autre étiquette, car seuls les vins misés ont droit à l'appellation hôpital Pourtalès. Le directeur de la fondation, Jean-Pierre Authier, explique:



MAISON VALLIER - Seul un lot de blanc n'a pas trouvé preneur lors de la vente d'hier.

— Finalement, la vente s'est bien déroulée. Nous craignons de fortes pressions sur les prix, mais cela s'est mieux passé que ce que l'on imaginait. C'est peut-être dû à deux facteurs: la bonne qualité du vin et sa moins grande quantité par rapport à l'année dernière. Ou alors, nos craintes s'avéraient-elles excessives? Quant à l'échec de la vente

des bouteilles de la récolte 1991, il pourrait s'expliquer par le fait que les gens ont goûté d'abord le rouge de 1992, qui jouissait d'une qualité supérieure. Nous verrons ce que donne le millésime de l'an prochain avant de décider de renouveler l'expérience.

◇ P. R.

LE LOCLE / La Société d'agriculture s'inquiète

Conditions inadmissibles

— Que nous réserve l'avenir? L'inquiétude a été au rendez-vous, hier au Locle, lors de l'assemblée de la Société d'agriculture du district du Locle.

Baisse du prix du lait, effondrement des prix du bétail de boucherie, mode de rétribution des agriculteurs, abattoirs et Ecole cantonale d'agriculture ont été au centre des préoccupations de l'assemblée.

— Dans le climat actuel de tension, il est urgent que le Conseil fédéral se détermine clairement sur les paiements directs, avant de nous proposer une réduction de cinq centimes du prix du lait, a souligné le président de la société, Jacques-André Schwab. Qui a encore rappelé que les subsides fédéraux pour les campagnes d'élimination du bétail, déjà fortement réduits cette année, seront définitivement supprimés en 94.

Même son de cloche à la Chambre neuchâteloise d'agriculture et de viticulture (CNAV), dont le président, Roger Stauffer, a estimé que les conditions

prévues à l'avenir pour l'agriculture étaient simplement inadmissibles.

En ce qui concerne l'Ecole cantonale d'agriculture de Cernier, Roger Stauffer a affirmé que le Conseil d'Etat avait fait une erreur en ne nommant pas de directeur:

— En agissant ainsi, l'Etat a mis cette école en position de faiblesse par rapport aux autres écoles d'agriculture.

Pour l'Etat, la question se pose en d'autres termes, ainsi que l'a souligné Michel von Wyss:

— Nous avons l'intention de maintenir un centre de formation pour les agriculteurs à Cernier. Mais nous sommes confrontés à la diminution des effectifs. Il faut que tous les agriculteurs de ce canton se sentent concernés, et qu'ils comprennent qu'il leur appartient de faire vivre cette école en l'utilisant. Cela dit, l'étude que nous menons vise à simplifier les structures afin de diminuer les coûts, et à adjoindre des activités para-agricoles à l'école.

Quant au problème des abattoirs, le

conseiller d'Etat a expliqué qu'une étude était en cours, afin de déterminer le coût d'une mise en eurocompatibilité d'un ou plusieurs abattoirs de grande capacité. Relevant au passage que rien ne serait possible sans un regroupement des forces et des intérêts.

L'année 1993 restera dans les annales de la société comme l'année du changement. En effet, 10 des 17 membres du comité ont décidé de ne pas solliciter un nouveau mandat. Dans ces conditions, le comité a décidé de réduire son effectif à 11 membres. Quant au président, Jacques-André Schwab, il a accepté de remplir, mais pour un an seulement. Avis aux amateurs, ainsi que l'a relevé Roger Stauffer, la Société d'agriculture du district du Locle a besoin de jeunes à sa tête.

◇ M. Ku.

● D'autres nouvelles des Montagnes en page 21



Le billet de Benjamin

I n'est pas superflu de revenir sur le «Petit manuel de survie dans les Balkans à l'usage des journalistes avertis» qu'a édité l'association Reporters sans frontières et où un légitime désir de rendre service le dispute à la naïveté du propos. Que la presse ait payé plus qu'un lourd tribut dans l'ex-Yougoslavie est malheureusement vrai; qu'on souhaite donner d'utiles recommandations, venues d'une cruelle expérience sur le terrain, aux confrères et confrères couvrant cette guerre qui n'en finit pas de pourrir, part d'une louable intention. Tout au plus ce fascicule, et ce sont des conseils pratiques, stratégiques même, traduit de l'anglais, aurait-il pu être servi dans une version francophone un peu mieux travaillée car malgré la gravité du sujet, le petit nègre peut faire quelquefois sourire.

Prothèses...

Ceci d'autant que le journalisme reste l'une des dernières professions que l'on n'apprend pas. Quitte à s'y brûler les ailes, à n'y faire qu'un feu de paille, on y entre heureusement encore avec moins de diplômes qu'avec la foi du charbonnier. Parce que c'est en forgeant qu'on devient forgeron, l'apprentissage consiste à connaître, mais sous l'aile de la poule bien plus qu'au tableau noir, quelques ficelles qui par la suite nous apparaîtront comme étant bien grosses. Les faits quand on sait les sentir, la sensibilité à condition de savoir l'exprimer et parce que sous chacun de ces faits, il y a un être humain, la connaissance du vocabulaire plutôt que la pratique de l'alphabet de Morse, restent ainsi nos trois mamelles. Les cours du soir, qu'impose aussi une trop grande spécialisation, ne seront alors qu'un pâle biberon. Vive la mère, vive le sein!

Lorsqu'on voit les programmes dont on charge aujourd'hui l'école, on se dit que l'apprentissage naturel avait aussi du bon. A vouloir trop nous apprendre, il n'est pas impossible qu'un jour nous ne sachions plus rien.

◇ B.

Etat d'esprit

Avec le dépôt d'une liste dite de «Sauvegarde communale», l'Etat n'aura pas à intervenir et reprendre à son compte les affaires de Brot-Dessous. Chacun s'en réjouit. Mais c'était in extremis!

Reste qu'il va maintenant falloir sérieusement se mettre au travail. Le nouveau Conseil général aura du pain sur la planche, pour remettre de l'ordre dans la maison. Surtout, il s'agira, pour les nouveaux conseillers — dont certains sont des anciens qui ont décidé de «rechausser» — de laisser une fois pour toutes rancunes et affaires personnelles au vestiaire. Les histoires privées souvent ramenées lors de séances du législatif, voire du Conseil communal, n'ont rien à faire dans les débats censés s'occuper uniquement des problèmes de la collectivité. Il s'agit donc de changer l'état d'esprit qui a régné jusqu'ici. Afin que l'on puisse une fois parler positivement de la commune de Brot-Dessous.

◇ Henri Vivarelli

● D'autres nouvelles du district de Boudry en page 19

VAL-DE-RUZ / Le Tribunal correctionnel sévit contre une Française mal dans sa peau

Fuites pour oublier sa féminité

Mal dans sa peau de femme depuis son enfance, une jeune Française a été condamnée hier matin par le Tribunal correctionnel du Val-de-Ruz à une peine de quatre mois d'emprisonnement, moins sept jours de préventive, avec un sursis de trois ans, une amende de 100fr., et aux frais de la cause arrêtés à 3646 fr. et à 2320fr. d'indemnités d'avocat commis d'office. Ce verdict a sanctionné les préventions de consommation et trafic de drogue, d'enlèvement de mineur, de vol, de dénonciation calomnieuse et infractions à la loi sur la circulation routière. Si les faits qui avaient été reprochés à la prévenue peuvent paraître objectivement lourds, le juge a néanmoins estimé qu'ils étaient imputables aux problèmes d'identité sexuelle dont elle souffre. Ceux-ci sont d'ailleurs sur le point de se

résoudre par le traitement hormonal qu'elle a entrepris avant une intervention chirurgicale.

La trajectoire de la prévenue est un long crescendo qui débute en 1986, date de son arrivée en Suisse, par quatre infractions à la loi sur la circulation routière dont deux déjà punies d'emprisonnement. Ses problèmes d'identité sexuelle ont débouché sur ce qu'elle a appelé «des fuites en avant pour oublier», en se réfugiant dès treize ans dans l'alcool pour ensuite tâter de la consommation de stupéfiants. Entre 1990 et 1991, elle figure parmi les connaissances des toxicomanes impliqués dans l'affaire des «Libanais de Valangin» et ainsi goûte aux paradis artificiels. De consommatrice, elle passe au statut d'intermédiaire dans la vente de drogue, pour des

petites quantités toutefois.

Sortant de prison en juillet 1991, la prévenue retrouve une amie mineure qui accepte de l'accompagner pour un week-end à Dijon. C'est un avis de recherche lancé par les parents de cette dernière qui conduira à la prévention d'enlèvement traitée hier par le tribunal. En outre, la jeune Française, nonobstant un retrait de permis, a conduit des véhicules au Val-de-Ruz et au Val-de-Travers.

Le tribunal, dans ses considérants, a tenu compte du fait que depuis juillet 1991, la prévenue, rentrée en France à cette date, n'avait plus commis d'infractions. Si elle a touché à la drogue, elle n'en a jamais été dépendante. De même, elle a retrouvé un travail temporaire dans la restauration, outre-Jura, et est solvable financièrement. Du reste,

si le Ministère public a requis huit mois contre elle, sans s'opposer à l'octroi du sursis, il a ajouté cependant que le cas jugé hier était de peu de gravité. La défense, quant à elle, a attribué les faits — admis et reconnus — au mal-être de sa cliente causé par ses problèmes de transsexualité. Une «maladie» — tel que ce terme a été qualifié hier — en bonne voie de solution de l'autre côté de la frontière.

◇ Philippe Chopard

● Composition du tribunal: Daniel Jeanneret, président; Rosemarie Rüttimann et Francis Besancel, jurés; Patrice Philot, greffier; Ministère public: Thierry Béguin, procureur général.

● D'autres nouvelles du Val-de-Ruz en page 19

Marché de l'emploi



Paraît chaque jour, du lundi au samedi • Délai: l'avant-veille de la parution à 12 h

Vous avez l'ambition
Vous désirez travailler dans une ambiance jeune et positive
Vous aimez l'indépendance
Vous possédez un véhicule alors
Vous êtes

la collaboratrice

que nous cherchons.

Nous offrons:

- une formation de qualité,
- une activité largement autonome,
- d'excellentes perspectives d'avenir.

Les débutantes seront les bienvenues.

Contactez-nous au

(038) 25 44 82. 143900-236

Votre avenir nous passionne

Mandaté par une entreprise de la région, nous cherchons une

ASSISTANTE DES VENTES FR/ANGL/AL

au bénéfice de quelques années d'expérience dans le secrétariat.

Nous vous proposons un poste varié au sein d'une petite équipe dans laquelle vous aurez en charge la gestion des commandes et le suivi des contacts clients étrangers.

Intéressé, appelez T. Aintablian pour fixer un rendez-vous. 143934-235

OK PERSONNEL SERVICE

Placement fixe et temporaire

Votre futur emploi sur VIDEOTEX # OK #

Rue Saint-Maurice 12 • 2000 Neuchâtel • 038/24 31 31

KRAMER P&K

Nous engageons tout de suite ou pour date à convenir:

un employé pour notre bureau de fabrication

de formation administrative ou technico-administrative dont les tâches seraient les suivantes:

- mise en travail des commandes,
- relation avec les différents ateliers,
- suivi et gestion de délais,
- préparation à l'expédition et facturation.

La pratique du dialecte suisse allemand est indispensable. Age 30/50 ans.

Faire offres avec certificats et documents usuels ou prendre directement contact avec notre secrétariat à l'adresse ci-dessous. 143999-236

PAUL KRAMER NEUCHÂTEL S.A. MÉDAILLEURS

Case postale 1736, 2002 Neuchâtel, Maillefer 15, ☎ (038) 30 34 34

Gain supplémentaire bien rémunéré

Nous recrutons personnes de confiance, capables de chercher des adresses de fumeurs pour divers tests de cigarettes que nous organisons.

Veuillez s.v.p. prendre contact avec la société **P. Robert et Associés S.A.**, M^{me} Lauber, dès 15 heures, tél. (021) 803 06 54. 143945-236

MARCHÉ DE L'EMPLOI SUITE EN PAGE
MARCHÉ DE L'EMPLOI SUITE EN PAGE



22

MARCHÉ DE L'EMPLOI SUITE EN PAGE

Secretary

for immediate contract in Poland (3-6 months).

Fluent English. French and Polish an advantage.

Words for Windows.

Work conditions are basic but remuneration is very good.

Contact asap
M. Astley on
(038) 24 21 16. 143981-236

Restaurant-Pizzeria à Neuchâtel

cherche

sommelier/ère

ou

extra

Tél. (038) 25 16 77. 115639-236

115639-236

115639-236

115639-236

115639-236

115639-236

115639-236

115639-236

115639-236

115639-236

115639-236

115639-236

115639-236

115639-236

115639-236

115639-236

115639-236

115639-236

115639-236

115639-236

115639-236

115639-236

115639-236

115639-236

115639-236

115639-236

115639-236

115639-236

115639-236

115639-236

115639-236

115639-236

115639-236

115639-236

115639-236

115639-236

115639-236

115639-236

115639-236

115639-236

115639-236

115639-236

115639-236

115639-236

115639-236

115639-236

115639-236

115639-236

115639-236

115639-236

115639-236

115639-236

115639-236



Bonnes vacances

avec **L'EXPRESS**
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

Chaque matin, les lecteurs de «L'Express» trouveront leur quotidien dans les dépôts suivants:

VAUD/VALAIS/FRIBOURG

Anzère, Magasin Carmen
Brigue, Bibliothèque de la gare CFF-Lötschberg
Brigue, Bibliothèque de la gare
Châble Le, Bibliothèque de la gare
Champéry, Bazar Poste, G. Exhenry
Champéry, Bazar Grenon
Champex, Bazar de la poste
Champoussin, K. Exhenry P.-I.
Château-d'Éx, Kiosque de la poste
Château-d'Éx, Kiosque de la gare
Château-d'Éx, Les Bossons, Henchoz L.
Collons Les, Kiosque Le Cagibi
Crans s/Sierre, Papeterie de la poste
Crans s/Sierre, La Tabatière Xires-Nord
Crans s/Sierre, Papeterie Place
Crans s/Sierre, Magasin Magali, Bât. PTT
Crans s/Sierre, Kiosque Grand-Place
Crossets Les, Kiosque Trombert G.
Diablerets Les, Kiosque Ormoman, Bât. PTT

APPRENTISSAGES

Diablerets Les, Photo J. Baudat
Evolène, K. Pralong-Gaudin D.
Forclaz-s/Sage La, Dépôt Dent-Blanche
Grächen, K. Dorfplatz, Walter S.
Grimentz, Bazar du Vieux Pays
Gryon-Barboleusaz, Bibl. de la gare
Haudères Les, Roger Trovaz, Epicerie
Haute-Nendaz, Magasin N. Auclair
Haute-Nendaz, Kiosque Olympic
Haute-Nendaz, Kiosque Big-Bazar
Leysin, Bibliothèque de la gare
Leysin, Magasin Rollier, Villa Zinal
Leysin, Kiosque Pl. du Marché
Loèche-les-Bains, Kiosk Post
Loèche-les-Bains, Famila Markt, Kunibergstr.
Loèche-les-Bains, Famila Filiale Kirchgasse
Loèche-les-Bains, Bazar Grichting
Loèche-les-Bains, City-Bazar
Loèche-les-Bains, K. Thermal-Badcenter
Loèche-les-Bains, Walliser-Bazar
Marécottes Les, Super-Paroz Decaillet
Martigny, Kiosque de la gare
Martigny, Kiosque de la Dranse
Montana, Kiosque Randogne, Bât. PTT
Montana, Magasin Victoria
Montana, Bazar Ali-Baba
Montana, Kiosque Grange
Montana, Immeuble Miremont
Monthey, K.A.O.M.C., Koch A.
Monthey, Kiosque City-Center
Morgins, Dépôt Trolles, Guido Denti
Morgins, La Boutique Maytain M.
Morgins, Libr.-Tabac Claret J.
Mosses Les, Boul.-Pâtisserie Durussel S.A.
Nax, K. des Arolles, Théodoloz G.
Orsières, Super-Marché La Ruhe, Place Centrale
Orsières, K. Pizzeria Gd-St-Bernard
Ovronnaz, Kiosque Bains d'Ovronnaz
Ovronnaz, Kiosque Centre Coop
Saas-Fee, Kiosk Post
Saas-Grund, Coop Center Oberwallis
Saillon, Nouveaux Bains S.A.
Salvan, Valrhône S.A., Mag. VEGE
St-Luc, Bazar-Boutique Bürki F.
St-Luc, Bazar Bella-Tola
Sierre, Kiosque de la gare
Sierre, Kiosque Mireille, Bât. Migros

Sion, Kiosque PTT
Sion, Kiosque rue des Portes-Neuves
Sion, Bibliothèque de la gare
Sion, Francey Odette, 36, rue du Rhône
Thyon, Kiosque Thyon 2000
Torgon, Alimentation Végé
Val d'Illiez, Bar à café La Mascotte
Verbier, Magasin Véronique
Verbier, Kiosque Mondzeu
Verbier, K. du Hameau, D'Amplio P.
Verbier, Kiosque Coop
Verbier, Lib.-Pap. Aux Galeries
Verbier, Kiosque Vallée Blanche
Verbier, Kiosque Vanina
Veysonnaz, Kiosque Fagnière A.
Viège, Bibliothèque de la gare
Villars s/Ollon, Kiosque Grand-Rue
Villars s/Ollon, Bibl. de la gare
Zermatt, Kiosk, Hôtel Nicoletta
Zermatt, Bahnhofkiosk BVZ
Zermatt, Tabak Landi Obersdorf
Zermatt, Coop Oberwallis
Zinal, Bazar du Centre

OBERLAND SUISSE CENTRALE

Adelboden, Pap. Schranz Walter
Adelboden, H. Schild
Andermatt, Bazar I. Renner
Beatenberg, Dorini Appart-Hôtel
Engelberg, Bahnhofkiosk
Frutigen, Bahnhofkiosk
Grindelwald, Coop Center
Grindelwald, Kiosque de la gare
Grindelwald, Kiosk Sunstar
Gstaad, Bahnhofkiosk
Gstaad, Foto-Studio Reto AG
Interlaken, Bahnhofkiosk
Interlaken, Bahnhofkiosk Ost
Interlaken, K. Rugenparkstr.
Kandersteg, Bahnhofkiosk
Lauterbrunnen, Bahnhofkiosk
Lenk i/S, Laden Christeli-Center
Lenk i/S, Kiosque de la gare
Saanen, Bahnhofkiosk
Saanen, Mag. zum Kranich
Thun, Bahnhofkiosk
Thun, Bahnhofkiosk Perron I
Wengen, Bahnhofkiosk
Wengen, K. Coop Berner Oberland
Wengen, Kiosk Neues Postgebäude
Zweisimmen, Bahnhofkiosk

GRISONS/ENGADINE

Arosa, Bahnhofkiosk
Arosa, Coop Graubünden, Hauptstrasse
Celerina, Kiosque de la gare
Davos-Platz, Presse-Centre Raetia
Davos-Platz, Bahnhofkiosk
Davos-Dorf, Kiosk Parsennbahn
Davos-Dorf, Bahnhofkiosk RHB
Klosters, Bahnhofkiosk-Platz
Lenzerheide, Zent. Lenzerheide Volg
Lenzerheide, K. Post v. Principala
Lenzerheide, Bazar Hartmann
Pontresina, Geschäft Hauptstrasse
Saas im Prättigau, K. Coop
Saint-Moritz, Haus Calèche
Saint-Moritz, Kiosk Hauptpost
Samedan, Bahnhofkiosk
Zernez, Kiosk Hauptstrasse

OSCILLOQUARTZ

A Company of SMH

No barriers, only breakthroughs

Are you looking for a real challenge?

PRODUCT MANAGER Crystal Oscillators

If you are an ETS-Engineer or have an equivalent background with a few years in sales activities, perfectly fluent in English and French (German would be an advantage), experienced in the fields of electronic components such as semi conductors, either in Marketing or technical domains, then you are the person we're looking for.

Your responsibilities will include sales, promotion and marketing, on an international level, of a line of sophisticated electronic components.

You will interface/coordinate between End-Users and R&D/Production, and your task will involve generating sales and production forecasts.

You will support and stimulate our European representatives network, with regular visits and presentations to customers.

You will also prepare the related technical and commercial documentation.

If you are interested, send your CV to
V. Steinegger,
OSCILLOQUARTZ SA,
Rue des Brévards 16,
2002 Neuchâtel
or contact to 038/25 98 72 143959-236

OSCILLOQUARTZ is a fully owned Company of SMH
A market leader in synchronization of digital networks, OSCILLOQUARTZ supplies sources, systems and services to major telecommunication administrations and equipment manufacturers worldwide

L'EXPRESS

Bulletin de changement d'adresse

à envoyer 5 jours ouvrables à l'avance sous enveloppe collée et affranchie de 60 c. à: L'EXPRESS, service de diffusion, case postale 561, 2001 Neuchâtel ou par FAX: 038 243 614.

ADRESSE ACTUELLE (domicile)

Nom: _____ Prénom: _____
Rue: _____ N°: _____
N° postal: _____ Localité: _____

NOUVELLE ADRESSE (vacances ou définitive)

Nom: _____ Prénom: _____
c/o: _____
Rue: _____ N°: _____
N° postal: _____ Localité: _____

Pays: _____ Valable dès le: _____
Reprise de la distribution au domicile le: _____

DURÉE MINIMUM UNE SEMAINE - N'envoyez pas d'argent, les frais de changement d'adresse vous seront facturés séparément ou avec le renouvellement de votre abonnement. Nous ne bonifions que les suspensions d'abonnement supérieures à un mois. 142663-110

BISTRO ET CAVEAU marin centre

Le BISTRO ET CAVEAU, à Marin-Centre, désire engager pour le 1^{er} avril 1993

COMMIS DE CUISINE

(avec CFC)

ou

AIDE DE CUISINE EXPÉRIMENTÉ

Dimanche et jours fériés fermés. Soirées libres.

Toute personne sans permis de travail, prière de s'abstenir.

Contactez: M. van Baal
Tél. 33 75 22 153026-236

Le rendez-vous de toute la famille
☎ 038 3375 22

BOUDRY

Vannes
sous protection

Bloquées depuis les très fortes crues de février 1990, les vannes de la chute des Esserts, à Boudry, doivent impérativement être remises en fonction. Sans cette soupape, lors de brusques montées des eaux, l'Areuse a tendance à quitter son lit, notamment sur le plat de l'ancien collège.

Pour éviter que les corps flottants ne viennent obstruer le passage, comme ce fut assez souvent le cas, un dispositif de protection va être mis en place. Une série de pieux métalliques d'un diamètre de 60 centimètres vont être plantés sous l'eau, puis une grille amovible de grande dimension sera installée. Après cette opération, les moteurs des vannes qui ont été endommagés — ils datent du siècle passé... — seront complètement révisés.

Selon le chef du Service de l'économie des eaux, Pierre-André Raymond, le but de cette opération vise à pouvoir mieux maîtriser le débit de l'Areuse lors des fortes crues. Les travaux préparatoires ont débuté hier et la mise en place du nouveau système, dont le coût est estimé à quelque 150.000 fr., devrait durer deux à trois semaines seulement. Pour autant que la météo le permette!

Deux opérations de curage de l'Areuse vont également être entreprises sur le territoire boudryen. L'une en aval de la chute des Esserts, et l'autre entre les ponts des fabriques et des Repaires. Il s'agit d'enlever en tout quelque 8000 mètres cubes d'alluvions que le temps a apportés et qui peu à peu ont empêché un bon écoulement de la rivière. /hvi

COLOMBIER

BRILLANTS ORGANISTES — La petite Eglise catholique de Saint-Etienne de Colombier vient de servir de cadre à l'audition de la classe d'orgue du Conservatoire de Neuchâtel que tient Robert Märki, par ailleurs titulaire des orgues de l'Eglise de la Maladière. Les orgues de l'église catholique de Colombier, sous les doigts de six brillants interprètes ont fait découvrir la richesse d'un instrument malheureusement trop peu souvent mis à contribution. Le public de cette audition inédite a applaudi des exécutions de Jean-Sébastien Bach, Dietrich Buxtehude et François Couperin et qui, avec le talent des élèves du Conservatoire de musique de Neuchâtel, ont en plus fort bien été servies. /comm

SUD DU LAC

CUDREFIN

La Persévérance
se présente

La fanfare La Persévérance, de Cudrefin, a présenté dernièrement sa traditionnelle soirée annuelle. L'ensemble musical, dirigé par Pierre-André Daetwyler, a conquis un public nombreux et chaleureux grâce à un programme excellent et varié à souhait, comportant une douzaine de morceaux.

Le nouveau président Jean-Daniel Pellet a remercié tous les amis et les donateurs de la fanfare ainsi que la commune de Cudrefin qui soutient financièrement le corps de musique. Il a en outre exprimé sa reconnaissance à son prédécesseur, Jean-Daniel Reuille, qui a quitté le comité après une participation de 25 ans, dont dix ans au fauteuil de président. Le chef de pupitre Pierre-André Daetwyler, de La Neuveville, a reçu un diplôme pour 15 ans de direction. Durant cette période, il a enseigné la musique à de nombreux jeunes, qui sont aujourd'hui membres de la société.

La soirée — entièrement consacrée à la musique cette année — a fait la part belle aux solistes. On a pu entendre les solos de trompette de Nicolas Vincent et de Nicolas Levenberger. En deuxième partie, le public a apprécié la Chanson de Treyvaud, une mélodie populaire arrangée pour fanfare, ainsi qu'une pièce du groupe Abba.

La Persévérance compte une trentaine de membres et est avide de renforcer ses rangs. Le président Jean-Daniel Pellet a lancé un appel à la jeunesse de Cudrefin et de la région, précisant que le directeur Pierre-André Daetwyler va organiser prochainement un cours à l'intention des jeunes. /em

BOUDRY / Les pêcheurs sont fin prêts

Ouverture proche

Les cannes ont été contrôlées, les moulins graissés et les hameçons affûtés... Vendredi dernier, à l'assemblée de printemps de la Société des pêcheurs de la Basse-Areuse, on ne discutait pratiquement que de ça et du traditionnel concours d'ouverture qui se déroulera lundi prochain, 1er mars.

La séance a aussi permis au président Michel Mouraux de faire un bilan de la saison écoulée. Un bilan positif du point de vue des prises, comme l'a relevé l'inspecteur cantonal Arthur Fiechter. L'an dernier en effet, dans la partie de la Basse-Areuse où la mesure est à 28 cm, 1768 poissons ont été pêchés, soit une augmentation de 78 pour cent. Dans les gorges de l'Areuse, 1568 prises ont été recensées (+19%). Cette hausse s'explique en bonne partie parce qu'en 1991, les fortes crues avaient passablement perturbé le système. Sur l'ensemble du tracé de l'Areuse, plus de 16.000 poissons ont été pêchés. Pour cette année, les mesures restent identiques, soit 26 cm dans les gorges et 28 cm en Basse-Areuse, entre le pont des Clées et l'embouchure.

L'assemblée a aussi évoqué les déchets de toutes sortes (radiateurs, canapés, déchets de jardin) que l'EXPRESS avait mis en évidence à l'is-

sue de la dernière saison. Les responsables de ces actes ont certainement dû prendre conscience qu'ils risquaient des ennuis, puisqu'à la suite de la parution de l'article, les choses se sont régularisées. Ainsi la société n'a finalement pas eu besoin de déposer plainte.

L'assemblée a également pris acte avec satisfaction que les réserves avaient été supprimées le long de l'Areuse. A l'exception de celle de Champ-du-Moulin, considérée d'intérêt touristique. Les participants ont aussi écouté avec intérêt les explications données par le chef du Service de l'économie des eaux, Pierre-André Raymond, sur les importants travaux de réfection entrepris aux vannes des Esserts, à Boudry, et aux différents curages qui devront intervenir en divers endroits du cours d'eau, au chef-lieu.

Par ailleurs, après l'examen du résultat financier plus que réjouissant, l'adoption des statuts revus et corrigés et les propositions en vue de l'assemblée des délégués qui se déroulera précisément à Boudry le 13 novembre prochain, le comité a été réélu en bloc.

◇ H. Vi

VAL-DE-TRAVERS

TRIBUNAL / Le prévenu voulait passer plus de temps avec son fils

Il enlève son jeune enfant

Lésions corporelles simples, vols, faux dans les titres, enlèvement de mineur et violation d'une obligation d'entretien: c'est à toutes ces infractions que devait répondre hier K.D., qui comparait devant le Tribunal de police du Val-de-Travers. Lequel, au vu de la complexité de l'affaire, a reporté son jugement.

C'est la prévention d'enlèvement de mineur, qualifiée de grave par le président Bernard Schneider, qui a surtout retenu l'attention du tribunal. Ressortissant zairois, K.D. n'était pas certain de pouvoir rester en Suisse. Il a alors émis le désir de voir son fils, âgé de deux ans et demi au moment des faits, pour une plus longue période que celle qui lui a été octroyée à la suite de son divorce. Son ex-épouse lui a alors précisé qu'elle lui interdisait de sortir du pays avec leur enfant.

Le prévenu ne l'a pas entendu de cette oreille et s'est rendu avec le petit à Paris chez un ami. Apprenant la chose, la mère s'est rendue dans la capitale française afin de ramener le garçon. Mais le père a alors pris le chemin de Bruxelles. En Belgique, il a confié la

garde de son fils à une famille zairoise et est revenu en Suisse. Il ressort du rapport d'instruction que K.D. ne connaissait ni le nom ni l'adresse de la famille en question. La chose n'a pas manqué de choquer le président Schneider.

— Vous voulez passer du temps avec votre enfant, mais vous ne l'avez même pas gardé. Et pire, vous l'avez laissé chez des inconnus.

Le prévenu s'est alors défendu en prétendant qu'il connaissait très bien la famille établie en Belgique et qu'il ne voulait en aucun cas compromettre ses membres dans une affaire qui ne concernait que lui. K.D. a également signalé au juge d'instruction qu'afin de retrouver l'enfant il fallait contacter l'ami parisien qui, lui, allait faire le nécessaire en téléphonant à d'autres personnes, toutes accessibles par des surnoms. Pour le garçon, cette situation, «aberrante», selon les termes du président, a trouvé une fin heureuse, puisque sa maman a pu le ramener en Suisse par ses propres moyens. N'ayant pas versé pendant plusieurs mois la pension alimentaire fixée

lors du divorce, K.D. est encore prévenu de violation d'obligation d'entretien.

D'autres plaintes ont encore été déposées contre le prévenu, cette fois par son ancienne amie, zairoise également, restée introuvable à ce jour. K.D. l'aurait notamment battue et lui aurait volé une paire de boucles d'oreilles, un congélateur et 1500 francs. Selon la défense, les préventions de vols, de lésions corporelles et de faux dans les titres — une lettre soi-disant écrite et signée par K.D. pour son ex-amie — ne peuvent être retenues, aucun fait n'ayant été prouvé. Par contre, le mandataire a reconnu que l'enlèvement de mineur et la violation d'obligation d'entretien étaient établis. Il a cependant prié le tribunal de réduire à un mois d'arrêts la peine requise par le Ministère public (3 mois) et de prévoir un éventuel sursis.

Le Tribunal de police du Val-de-Travers rendra son jugement vendredi.

◇ Ph. R.

● Composition du tribunal: Bernard Schneider, président; Anne-Lise Bourquin, substitut au greffe.

BUTTES / Le TBRC fonctionne partiellement

Le blanc a chassé le vert

A force de ne pas le voir arriver, on commençait à l'oublier: l'hiver est néanmoins là et grâce à lui partie des installations du TBRC, à Buttes, sont fonctionnelles depuis hier matin.

Partie seulement, direz-vous. C'est que, comme l'explique en substance le président du TBRC Michel Riethmann, en raison de l'hiver... vert jusqu'ici, les pentes du domaine skiable sont évidemment dépourvues de «fond». De plus, en raison cette fois du vent qui souffle très fort, l'équipe technique, qui s'est mise au tra-

vail dimanche déjà, n'a pu damer la neige qu'à certains endroits. Signalons aux habitués de la Robellaz que si les pistes Mignon, Combe et Tranquillité sont ouvertes aux skieurs, celles Bleue et Chamois devraient l'être sous peu. Quant à la Rouge et à la Noire, pentues et plus riches en cailloux, elles ne le seront vraisemblablement pas à court terme. A moins que la météo, par définition capricieuse, ne fasse encore des siennes.

Tant que les installations fonctionneront partiellement, les cartes journalières seront vendues à tarif réduit. L'abonnement annuel, lui, sera dorénavant cédé à un prix fort avantageux. Une offre des plus attrayantes si l'hiver ne faisait que commencer. /ssp

E

L'Express Val-de-Travers

Rue du Collège 4
Case postale 151 2114 Fleurier

Sandra Spagnol Philippe Racine
☎ 038/61 1055 Fax 038/61 4392

Régie des annonces pour le Val-de-Travers:

assa ☎ 038/24 4000

Les avis mortuaires, de naissances et tardifs sont acceptés par téléphone, télex, ou fax jusqu'à 21h par «L'Express», à Neuchâtel.

• 038/256501 Fax 038/250039

AVIS TARDIFS

COMMUNE DE FLEURIER

en raison des chutes de neige

le ramassage de papier
du 23 février 1993 est reporté
au mardi 30 mars 1993

Nous remercions chacun
de sa compréhension.

Conseil communal.

153100-374

CORTAILLOD / Centre d'éducation physique

Mutations et récompenses

A l'issue de la récente assemblée générale du Centre d'éducation physique de Cortaillod (CEP), quelque 80 membres ont pu apprécier un exposé du Dr Gilbert Villard, relatif aux blessures du sport (attitudes à adopter et prévention).

Dans la partie administrative, le président Jean-Jacques Schoeni a rappelé les activités organisées par le club en 1992: Cross national (33 km), Coupe du Vignoble, marathon, Championnats suisses juniors (dames et cadettes). Il a aussi souhaité une plus grande disponibilité des membres pour les précieux coups de mains indispensables lors de telles manifestations.

Quittant le comité après 12 ans de dévouement, le vice-président Joseph Toffolon a été remplacé par Claude Pizzera; lequel a cédé son poste de trésorier à Rio Leuba (jusqu'ici secrétaire). Enfin, pour assurer le secrétariat, il a été fait appel à une femme: Nadegda Del Nobile.

Après ces quelques mutations au comité, l'assemblée a approuvé les rapports des différentes sections du club et celui du chef technique Claude Meisterhans, disant: «En

1991, nous fêtons l'ascension de notre première équipe en ligue nationale B; en 1992 nous étions bêtement relégués en ligue C, alors que jamais nous n'avons été aussi bons!». Pourtant, dix-neuf records du CEP ont été battus, dont quatre chez les dames et cinq chez les hommes. Deux titres nationaux, deux médailles d'argent et quatre de bronze ont récompensé les athlètes et leurs entraîneurs, tandis que quatre sportifs étaient sélectionnés en équipe nationale.

A l'heure des cadeaux, pas moins de dix athlètes ont été félicités pour s'être distingués au niveau national: Sylvie Moulinier (internationale - lancer du disque); Patricia Dufossé, Renate Siegenthaler, Carole Jouan et Céline Schoeni (relais olympique, juniors/dames); Jerry Fahrni (international espoir, disque); Alain Beuchat (disque - jet record à 50m48); Yves Degl'Innocenti (recordman suisse - disque CB); Claude Moser (international et champion suisse en salle - lancer du poids) et Olivier Berger (international et champion suisse pour la troisième fois consécutive - saut en longueur). /clg

VAL-DE-RUZ

FONTAINEMELON

L'exécutif devra
se remettre à table

Les membres du législatif étaient réunis hier soir en séance extraordinaire, sous la présidence de Michel Zahnd. Le point fort de cette soirée était le prix de l'eau de consommation. Son prix actuel est de 80 centimes le m3 et le Conseil communal propose de le porter à 1 fr.40.

La commune de Fontainemelon pompe actuellement près de 300.000 m3 d'eau aux Prés Royers pour un montant de 130.000 francs. Il se trouve que les 51% seulement de cette eau trouvent le chemin des compteurs des abonnés alors que les 49% restants sont apparemment perdus en cours de route. Même s'il est techniquement impossible de réduire ce pourcentage au-dessous de 25%, la situation actuelle fait perdre inutilement plusieurs dizaines de milliers de litres. En outre, le SIPRE se trouve dans une situation financière catastrophique; on parle d'un dépassement de 4 millions sur un budget de 7 millions de francs. On peut logiquement s'attendre à ce que tôt ou tard, les utilisateurs soient priés de passer à la caisse, alors qu'ils ne portent aucune responsabilité dans la débâcle. Quelles sont les conséquences actuelles et futures des problèmes du SIPRE sur les comptes de la commune? Le problème du compte d'eau de Fontainemelon dépasse largement une simple question de tarif. Au vu de ces problèmes exposés par le Parti libéral-PPN, ce dernier demande que le Conseil communal présente une nouvelle proposition d'arrêté sur la tarification des eaux. Cette proposition a été acceptée par 22 voix.

La participation de la commune à l'Association pour l'épuration des eaux usées du haut Val-de-Ruz augmente chaque année. Le Conseil communal propose d'augmenter la taxe qui, depuis 1986, est de 30 centimes, et de la porter dès avril à 60 centimes le mètre cube. Cette proposition a été acceptée. Par contre, une modification de l'article 16 du règlement général pour des remplacements effectués à l'école par un membre de la commission scolaire, à raison d'une demi-journée par semaine, a été refusée.

Enfin, le législatif a approuvé une motion du Parti socialiste demandant la création d'une déchetterie sur le territoire de la commune de Fontainemelon.

◇ M. H.

DÉPART DU PASTEUR — Le conducteur spirituel de la paroisse réformée de Fontainemelon-Les Hauts-Genèveys Etienne Quinche quittera son poste à fin août. En effet, ce dernier a été nommé pasteur de l'Eglise évangélique au Maroc. En fonction depuis une dizaine d'années, le pasteur Quinche sera très regretté dans les deux paroisses. Une annonce qui sera faite officiellement lors de l'assemblée de la paroisse vendredi 12 mars. /mh

FRANCE

DOLE — Le maire de la ville de Dole, dans le Jura français, a annoncé l'implantation dans cette ville de l'entreprise suisse d'Yverdon Evard-Précision. Spécialiste de micromécanique, cette nouvelle unité, d'origine vaudoise, prendra le nom de Polymat SA. Le terrain a déjà été acquis dans la banlieue de Dole et l'ouverture est prévue pour le début de 1994. /db

ET VOUS INFORMER...

POUR VOUS DISTRAIRE

DEVENEZ MEMBRE



DU



152623-110

*4141#
VIDEOTEX

Société de Banque Suisse

À LOUER

Centre

Puits Godet
Neuchâtel

Nous louons ou vendons des surfaces pour expositions, commerces, artisanat, bureaux, petite industrie etc., modulables et aménageables selon vos besoins spécifiques.

Etage	hauteur en m.	charge kg/m ²	loyer Fr./m ² /an	vente Fr./m ²
sous-sol	2,55	1500	58.-	950.-
rez	4,00	1500	113.-	1850.-
1er	3,02	800	121.-	2000.-
2e	2,73	400	116.-	1900.-
3e	2,73	400	128.-	2100.-

Parking intérieur et extérieur. Bureau pilote.

Alfred Müller SA
Av. des Champs-Montants 14b
2074 Marin, Tél. 038 33 12 22

143698-126

Votre adresse pour des locaux multi-usages

MEMBRE UNPI

A louer pour fin mars près de l'Université

2 PIÈCES AVEC BALCON

avec tout confort et cuisine agencée. Machines à laver et à sécher le linge.

Loyer Fr. 1100.- + charges.

Etude Ribaux von Kessel, avocat et notaire, service immobilier, Promenade-Noire 6, Neuchâtel. Tél. 24 67 41. 152667-126

La Ville de Neuchâtel met en location dans son immeuble « Portes-Acacias », 30-32, route de Pierre-à-Bot,

un appartement de 4 1/2 pièces en duplex

disponible le 1^{er} avril 1993.

Pour tous renseignements, veuillez vous adresser à la gérance des bâtiments de la Ville de Neuchâtel, 3, faubourg du Lac, 2001 Neuchâtel. Tél. 038/20 76 71. 143750-126

La Chaux-de-Fonds, à louer **studio, atelier ou bureau** avec entrée séparée. Fr. 590.-, charges comprises.

3 1/2 pièces

avec cuisine agencée très confortable. Fr. 980.-, charges comprises.

Gérance Nyffenegger Tél. (063) 76 23 01. 143766-126

À LOUER À NEUCHÂTEL au centre ville, nouvelle construction, immeuble de standing, disponible début 1995

MAGASINS de 260 à 500 m²

aménagements à convenir.

Ecrire à L'EXPRES 2001 Neuchâtel sous chiffres 126-1105. 152537-126

152718-126

FIDIMMOBIL FIDIMMOBIL FIDIMMOBIL

À LOUER **LOCAL-DÉPÔT de 15 m²**

Accès facile.

Loyer mensuel Fr. 60.-.

FIDIMMOBIL NEUCHÂTEL Rue de l'Hôpital 7 Tél. 24 03 63

MEMBRE UNPI

CASTEL REGIE

Tél. (038) 31 78 03

A louer à Peseux

STUDIOS ET CHAMBRES

entièrement rénovés. Cuisines agencées. Libres tout de suite.

Loyer: dès Fr. 340.- + charges.

Château 23 2034 Peseux

UNPI

UNION NEUCHÂTELOISE DES PROFESSIONNELS DE L'IMMOBILIER

À LOUER À BOUDRY **APPARTEMENTS 3 ET 4 PIÈCES**

À HAUTERIVE **APPARTEMENTS 3 PIÈCES**

À PESEUX **APPARTEMENTS 3 PIÈCES**

À NEUCHÂTEL **APPARTEMENT 2 ET 3 PIÈCES**

APPARTEMENTS 3 PIÈCES DUPLEX

Entièrement rénovés. Dès Fr. 790.-/Fr. 860.- + CHARGES.

N'HÉSITEZ PLUS. APPELEZ-NOUS!

TÉL. (038) 24 22 45. 153014-126

FIDIMMOBIL FIDIMMOBIL FIDIMMOBIL

À LOUER tout de suite ou pour date à convenir, quartier de l'Université

STUDIO

avec cuisinette séparée, douche-W.-C., agencement moderne. 152800-126

FIDIMMOBIL NEUCHÂTEL Rue de l'Hôpital 7 Tél. 24 03 63

MEMBRE UNPI

A louer tout de suite à Neuchâtel, Faubourg de l'Hôpital

PLACES DE PARC

dans garage individuel. Fr. 200.- par mois.

S'adresser à: D. & D., fiduciaire S.A. Promenade-Noire 3 2000 Neuchâtel Tél. (038) 24 03 33. 143953-126

LE LANDERON

A louer pour fin mars à la rue des Bevières, quartier tranquille

SPACIEUX 4 PIÈCES AVEC GRAND BALCON

avec grand confort, cuisine agencée, 2 salles d'eau et machines à laver et à sécher le linge. Loyer Fr. 1965.- + charges. Garage et parc Fr. 150.-

Etude Ribaux von Kessel, avocats et notaire, Promenade-Noire 6 Neuchâtel, tél. 24 67 41. 152617-126

143931-126

À LOUER À MARIN rue des Indiennes pour le 1^{er} avril 1993

APPARTEMENTS de 3 1/2 pièces

dès Fr. 1385.- + charges

CLAUDE MAYOR 038 24 22 52

A louer **cti**

gestion immobilière sa

Raffinerie 1 2004 Neuchâtel Tél. (038) 24 22 44

Pour le 1^{er} avril 1993 à MARIN

BEL APPARTEMENT DE 4 PIÈCES

cuisine agencée, balcon, tout confort. Tél. 038/ 24 22 45. 152694-126

UNPI

UNION NEUCHÂTELOISE DES PROFESSIONNELS DE L'IMMOBILIER

153015-126

À LOUER À AUVERNIER

dans un immeuble neuf, situation privilégiée

1 1/2 PIÈCE

cuisine agencée habitable, 1 chambre, salle de bains, terrasse.

Fr. 890.- + charges.

CLAUDE MAYOR 038 24 22 52

À LOUER à Couvet, Grand-Rue 1, dès le 1^{er} avril 1993, ou date à convenir,

APPARTEMENT DE 4 PIÈCES

cuisine agencée et équipée, bains-W.-C., lavabo, cave.

Loyer Fr. 735.- + charges Fr. 120.-.

Renseignements et visites: Téléphone 038/21 31 71. 115320-126

143935-126

À LOUER À FONTAINEMELON dans un immeuble résidentiel et commercial au centre du village

2 1/2 PIÈCES

avec cheminée Fr. 1100.- + charges.

CLAUDE MAYOR 038 24 22 52

Le Landeron, rue du Jura 4 Nous louons selon convenance un bel appartement de

2 1/2 PIÈCES

Loyer Fr. 766.-, charges comprises. Nous louons aussi une place de parc à Fr. 30.-.

Pour plus d'informations vous pouvez téléphoner au (038) 51 38 92. 143947-126

153016-126

À LOUER

À AUVERNIER

dans un immeuble neuf, situation privilégiée

5 PIÈCES

132 m² + balcon

vaste séjour avec cheminée, cuisine agencée, coin à manger, 2 salles d'eau, 3 chambres, part à la buanderie, cave.

Fr. 2400.- + charges.

CLAUDE MAYOR 038 24 22 52

Rue des Parcs 129 Neuchâtel

Surfaces commerciales

de 204 m² et 42 m² environ

à louer au rez-de-chaussée à usages multiples.

Fr. 3341.- + Fr. 240.-.

Places de parc: Fr. 90.-.

Visite: (038) 25 93 17. SOGIROM, Maupas 2, Lausanne. Tél. (021) 311 25 66-67. 143276-126

3 PIÈCES ATTIQUE

Cormondèche. Tout confort, cheminée, cachet.

Dès le 1^{er} avril 1993.

Fr. 1300.- + charges, inclus parc. 153027-126

RÉGICO NEUCHÂTEL SA
(MEMBRE DU GROUPE GECO)
3, RUE SAINT-HONORE - 2001 NEUCHÂTEL
Tél. 038/24 34 88
MEMBRE UNPI

143932-126

À LOUER À BÔLE

rue de Beauvallon pour le 1^{er} avril 1993 situation calme

5 1/2 PIÈCES 160 m²

séjour avec cheminée, 4 chambres à coucher, 2 salles d'eau.

Possibilité de louer un garage individuel.

CLAUDE MAYOR 038 24 22 52

QUATRE PIÈCES

Neuchâtel, Port-Roulant. Tout confort, vue imprenable, proche transports.

Fr. 1485.- + charges. 153029-126

RÉGICO NEUCHÂTEL SA
(MEMBRE DU GROUPE GECO)
3, RUE SAINT-HONORE - 2001 NEUCHÂTEL
Tél. 038/24 34 88
MEMBRE UNPI

A louer dans immeuble neuf à PESEUX, quartier tranquille proche du centre commercial et des transports publics

charmant 2 1/2 pièces

avec jardin individuel de 77 m² bénéficiant d'un bon ensoleillement.

Entrée en jouissance: 1^{er} mars 1993 ou date à convenir.

Loyer mensuel: Fr. 1320.-, charges comprises.

S'adresser à: VON ARX S.A., PESEUX Tél. (038) 31 29 28. 143969-126

3 PIÈCES ATTIQUE

Centre-ville. 100 m². Tout confort, cheminée.

Dès le 1^{er} avril 1993.

Fr. 1721.- + charges. 153028-126

RÉGICO NEUCHÂTEL SA
(MEMBRE DU GROUPE GECO)
3, RUE SAINT-HONORE - 2001 NEUCHÂTEL
Tél. 038/24 34 88
MEMBRE UNPI

À LOUER 143955-126

À SAINT-BLAISE

En Mureta 2

dans un ancien immeuble entièrement rénové

1 1/2 PIÈCE

cuisine parfaitement agencée, douche, W.-C., construction très soignée.

Location mensuelle: Fr. 725.- + charges.

Les visites auront lieu le 24 février 1993 de 16 h 30 à 17 h 30.

CLAUDE MAYOR 038 24 22 52

A louer au Landeron, près du centre

APPARTEMENT 4 1/2 PIÈCES

tout confort, cheminée de salon, balcon.

Fr. 1800.-, place de parc et charges comprises.

Tél. (038) 51 34 30. 81268-126

À MARIN-EPAGNIER

situation tranquille, studio avec balcon,

Fr. 540.- par mois, charges comprises.

Parc couvert à disposition, Fr. 30.- par mois.

Tél. 33 58 57. 153022-126

Neuchâtel Tivoli 9

studio

Fr. 720.- charges comprises Libre. 81231-126

Régie F. Bernasconi & Cie Clos-de-Serrières 31 2003 Neuchâtel

Tél. (038) 31 90 31

DOMBRESSON

appartement 3 pièces, cave, galets, jardin, place de parc.

Loyer mensuel Fr. 550.- charges comprises. Libre tout de suite. 144005-126

Pour renseignements: Commune de Dombresson, tél. (038) 53 24 51.

VIEUX-PRÉS

magnifique duplex 5 pièces, cuisine agencée, deux salles d'eau, cave, garage, libre tout de suite.

Loyer mensuel Fr. 1800.- + charges.

Tél. (038) 53 24 51. 153035-126

A louer à Bevaix **beau studio**

bien situé, cuisine agencée, salle d'eau, douche, libre tout de suite. Fr. 550.- tout compris. Ecrire à L'EXPRES 2001 Neuchâtel, sous chiffres 126-3151. 115660-126

À LOUER à Neuchâtel Emer-de-Vattel 50 **villa moyenne**

belle situation Fr. 2272.- + charges disponible 1.4.93

Régie F. Bernasconi & Cie Clos-de-Serrières 31 2003 Neuchâtel 81257-126

Boutique **Liliane**



VOUS PRÉSENTE LES NOUVELLES COLLECTIONS PRINTEMPS-ÉTÉ

YVES SAINT LAURENT
variation

Gérard Jaspiz 143929-110
MaxMara

Guy Laroche
Paris

Tailles du 36 au 48

PESEUX GRAND-RUE 15
TÉL. 31 67 51
FERMÉ LE LUNDI MATIN

Sortants en lice

Neuf candidats socialistes pour le district du Locle

Petit à petit, les formations politiques font connaître leur liste pour les prochaines élections cantonales. Ainsi, lors de sa dernière assemblée générale tenue aux Ponts-de-Martel, la section du district du Locle du Parti socialiste a-t-elle désigné ses candidats à l'élection au Grand Conseil.

Dans un communiqué signé de Jean-Pierre Tritten, l'ancien président de la Ville du Locle, il est mentionné que la liste socialiste comprend actuellement neuf candidats, parmi eux un candidat sympathisant du Parti socialiste neuchâtois, et les cinq députés sortants. Cette liste est encore susceptible d'être complétée ces prochains jours.

Il s'agit de Paul Jambé (député, Le Locle); Francis Jeanneret-Cris (député, Le Locle); Jacques-André Maire (nouveau, sympathisant, Les Ponts-de-Martel); Lucette Matthey (nouvelle, Le Locle); Charles-Henri Pochon (député, Le Locle); Eric Reber (député, Le Locle); Gérard Santschi (nouveau, Le Locle); Michel Schaffter (nouveau, Le Locle); Jean-Pierre Tritten (député, Le Locle).

Lors de cette phase préparatoire à l'élection au Parlement cantonal et malgré les multiples contacts pris avec des candidates et candidats potentiels, le Parti socialiste du district du Locle doit constater la démobilité croissante des citoyens et citoyens envers l'engagement civique. Ce phénomène inquiète et préoccupe. Il est révélateur d'une évolution des mentalités: individualisme, indifférence, crainte de l'avenir et pour son emploi, etc.

Dans ce contexte, le Parti socialiste est heureux d'ouvrir sa liste à un sympathisant qui participera à la promotion d'une politique sociale soucieuse de la protection de l'environnement.

Par ailleurs, l'appareillement avec le POP a été accepté pour soutenir, dans l'esprit de la liste unique de gauche pour le Conseil d'Etat, l'engagement des forces de progrès, à construire une société plus juste et plus solidaire, malgré les difficultés actuelles, conclut le communiqué. /ny-comm

LA CHAUX-DE-FONDS / Les préparatifs du carnaval vont bon train

Une tente abritera la fête



CORTÈGE - Il est attendu, année après année.

Grande nouveauté pour la 15^e édition du carnaval chaux-de-fonnier qui aura lieu les 19 et 20 mars 1993. Les différentes manifestations jusqu'ici éparpillées en plusieurs endroits seront centralisées cette année... sous une tente dressée à la place du Marché! Cette tente servira aussi à l'animation du centre-ville, puisque les commerçants du CID animeront cet emplacement durant le marché du samedi matin.

La décision du comité carnaval d'installer une tente sur la place du Marché découle de trois réflexions. D'abord, la fête connaissait un éparpillement de ses activités - bal dans le hall du théâtre, concerts à la place du Marché, petit déjeuner des cliques dans la salle d'un restaurant, etc. Il en résultait de lourds problèmes d'intendance qui mobilisaient toutes les forces du comité déjà bien sollicité ailleurs. En outre, le

constat avait été dressé que, le samedi soir, à la fin du concert des cliques, l'animation de la place du Marché retombait très vite. Enfin, il fallait également tenir compte des caprices du temps. Un concert en plein air par pluie ou par temps froid est de nature à décourager les plus endurcis.

Véritable œuf de Colomb, la tente résout d'un coup tous ces problèmes. Restait pour le comité du carnaval à obtenir les autorisations des services communaux compétents et un coup de pouce financier. La compréhension des premiers et l'intérêt du CID - qui financera la moitié de l'infrastructure - a permis d'obtenir l'un et l'autre. Pour le comité carnaval, cette double marque de confiance est encourageante: elle témoigne de l'intérêt porté à la fête par les autorités et par le commerce local.

D'une surface de 200 m², chauffée,

munie d'une buvette, la tente sera placée sur la partie est de la place du Marché, entre le kiosque et l'îlot central. Elle abritera toutes les manifestations de carnaval, sauf bien sûr la crémation du Bonhomme Hiver et sauf l'apéro des cliques qui aura lieu comme d'habitude au Petit Paris.

Le programme provisoire des manifestations de carnaval est désormais le suivant:

● **Vendredi:** l'après-midi, animation pour les enfants (bataille de confettis, maquillage, animations diverses). Le cortège des enfants est supprimé. Le soir, bal avec orchestre.

● **Samedi:** le matin, animation par les commerçants du CID. L'après-midi, dès 17h, cortège selon l'itinéraire habituel, puis crémation du Bonhomme Hiver. Le soir, concert monstre des cliques. /comm

LE CERNEUX-PÉQUIGNOT

Aménagement du territoire: crédit OK

Le Conseil général du Cerneux-Péquignot vient de tenir une séance au cours de laquelle il avait à se prononcer sur une demande de crédit de 40.000fr. pour financer les travaux relatifs à l'adaptation du plan et du règlement d'aménagement du territoire.

Pour expliquer aux conseillers généraux le déroulement de ces travaux et les lois exigeant la mise au point du plan d'aménagement du territoire, le Conseil communal avait demandé la collaboration de M. Bouvier, architecte-urbaniste, qui a répondu avec beaucoup de tact et de clarté à toutes les questions du législatif.

Après une discussion, ce crédit a été accepté à l'unanimité.

Dans les «divers», le Conseil communal a remercié Gérard Simon-Vermet pour tout le travail accompli dans sa fonction de commandant des sapeurs-pompiers, fonction qu'il a quittée le 31 décembre de l'année dernière, ayant été nommé conseiller communal. Pierre-Alain Cuenot, qui lui a succédé, est en place depuis le 1^{er} janvier 1993. /pm-ny

BIENNE

■ **DES OISEAUX DE TOUTES LES COULEURS** - En cette fin de mois de février, soit de vendredi à dimanche, la société ornithologique La Perruche, de Bienne, organise la 14^{me} plus grande bourse de Suisse d'oiseaux. Au total: quelque 2200 sujets de toutes les races, perruches, canaris, perroquets, exotiques, oiseaux rares, etc. seront vendus, à l'Ecole professionnelle de Bienne. La bourse, qui comprendra également une magnifique tombola et divers stands d'information sera ouverte au public vendredi de 18 à 22 heures, samedi de 8 à 20 heures et dimanche de 9 à 16 heures. /comm

Cherchez le mot caché!

7 lettres - Plante fourragère

E	L	E	N	I	O	R	T	N	E	G	R	A	C	E
C	L	L	E	O	P	E	E	R	N	U	T	O	E	P
A	H	B	T	B	I	E	R	I	E	A	N	R	O	O
C	H	A	U	D	U	T	K	B	N	S	U	R	U	I
H	G	T	T	L	M	C	A	K	O	E	I	S	B	N
E	O	E	U	Q	O	L	I	L	O	S	R	A	E	G
E	B	R	E	H	B	S	A	C	B	H	L	G	K	E
D	E	Z	S	U	T	R	E	Z	U	A	N	H	C	S
B	R	Z	Z	E	G	A	T	O	L	M	B	H	E	V
R	A	A	O	E	C	N	E	A	P	P	R	O	D	E
O	R	Z	M	H	A	O	I	R	M	O	U	A	R	N
D	R	E	A	E	K	K	U	W	M	I	L	A	D	
E	N	N	N	R	A	V	A	E	S	N	S	S	P	R
T	T	N	E	E	D	T	O	K	E	G	S	E	S	E
E	M	P	O	R	T	E	R	S	I	E	G	E	R	E

Ablation - Abord - Argent - Balalaïka - Balbuzard - Bazardé - Brode - Cache - Chante - Chat - Chaud - Chrome - Consol - Cube - Daine - Drame - Ecœuré - Emporter - Etable - Gober - Grâce - Grenier - Herbe - Kaiser - Kaki - Képi - Labeur - Largement - Nasse - Nausée - Néant - Opium - Orner - Otage - Otage - Poing - Poisse - Pulpe - Schnauzer - Secoué - Shampoing - Shocking - Siège - Sirop - Sobre - Soliloque - Soluble - Sovkhoze - Spardeck - Swingue - Tamiser - Tankiste - Vendre - Watt.

Solution en page *Horizons* TÉLÉVISION

PRÊTS PERSONNELS
Mensualités attractives
HYPOTHÈQUES (SUISSE):
TAUX: 7% fixe 3-4 ans
HYPOTHÈQUES (FRANCE):
TAUX: 7,5% à 8%
AB FINANCES Tél. 022/738 30 42

AUTOS - 2 ROUES

Opel Astra GLS Caravan 1,8 i

blanche, janvier 1992, 35.000 km, radio, 8 pneus, rails sur toit et porte charges, comme neuve.
Fr. 15.000.-
Téléphone (038) 33 62 62.
115667-142

NOS OCCASIONS AVEC
12 MOIS DE GARANTIE
KILOMÉTRAGE ILLIMITÉ
SENN
GARAGE HIRONDELLE NEUCHÂTEL, tél. 24 72 72 151160-142

VW Polo «Fox»

1988, expertisée, Fr. 7900.- ou Fr. 185.- par mois.
Tél. (037) 45 35 00.
143942-142

VW Passat Break GL

catalyseur, expertisée. Fr. 9800.- ou Fr. 230.- par mois.
Tél. (037) 45 35 00.
143943-142

Achète au plus haut prix
VOITURES
bus, camionnettes, kilométrage et état sans importance. Paiement comptant.
Tél. 141270-142 077 / 47 61 89.

JEEP CHEROKEE Limited

toutes options, 26.000 km, Fr. 38.200.-
Tél. (038) 31 29 60, (077) 37 17 62.
153031-142

Renault 25

GTX, 1990, ABS, 50.000 km, Fr. 16.900.-, ou crédit.
Tél. (037) 62 11 41.
143924-142

JEEP CHEROKEE

1991, intérieur tissu, 52.000 km, Fr. 27.800.-
Tél. (038) 31 29 60, (077) 37 17 62.
153030-142

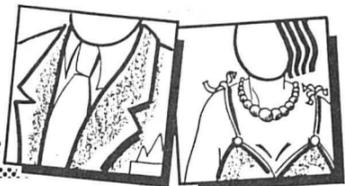
PEUGEOT

Service - Vente Echange Entretien Réparations
Garage Storrer Cornaux 47 15 56
Voiture de remplacement.
152075-142

Nous avons tout compris:
Leasing • RC • Casco complète • Taxe plaques
VIVIO
FR. 337.50 PAR MOIS
DU JAMAIS VU, N'HÉSITEZ PAS À COMPARER!
Vous n'aurez que l'essence et l'entretien à payer en plus!
APOLLO NEUCHÂTEL SA 2022 BEVAIX 038/46 12 12
GARAGE NICOLAS SANDOZ 2087 CORNAUX 038/47 11 17
GARAGE DU PRÉ 2114 FLEURIER 038/61 34 24
Laissez-vous tenter par une course d'essai...
Subaru AWD
ENTRETIEN CARROSSERIE ELECTRICITE 038/46 12 12
LA MARQUE D'UN SERVICE

BOURSE VEHICULES
autos - motos - vélos
2.- min. 143970-142
156 84 36

Marché de l'emploi



Paraît chaque jour, du lundi au samedi • Délai: l'avant-veille de la parution à 12 h



VILLE DE NEUCHÂTEL

La Fondation en faveur de la construction de maisons locatives pour personnes âgées cherche

un couple de concierges
chargé d'entretenir, à temps partiel, son immeuble sis 7, rue du Verger-Rond à Neuchâtel. Logement tout confort de 3 pièces à disposition.

Ce poste conviendrait à un couple ayant de l'entregent et aimant le contact avec les personnes âgées. Pour l'épouse, une formation paramédicale permettant de dispenser occasionnellement quelques soins, serait un avantage.

Entrée en fonctions: à convenir.
Les offres écrites sont à adresser à la Ville de Neuchâtel, Service des bâtiments, 3, faubourg du Lac, 2000 Neuchâtel.

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus au numéro de téléphone 20 76 71. 143937-236

On cherche
COIFFEUSE
pour les vendredis et samedis
ainsi qu'une
AIDE COIFFEUSE
Tél. (038) 57 25 82. 143920-236

Suite à une extension très forte de notre maison et pour compléter notre équipe, nous cherchons encore une

DÉMONSTRATRICE
Activité 1 à 2 soirs par semaine
REPRÉSENTANTE
Activité à 50-75-100% possible.
Nous vous offrons des prestations au-dessus de la moyenne et une formation complète pour débutante.
Pour de plus amples renseignements: tél. (037) 82 20 20. 143557-236

Votre avenir nous passionne
URGENT!
Nous cherchons

plusieurs PLÂTRIERS
avec expérience dans la pose de plaques Alba et la réalisation de plafonds. Excellentes conditions.
Contactez F. Guinchard. 152908-235
OK PERSONNEL SERVICE
Placement fixe et temporaire
Rue Saint-Maurice 12 • 2000 Neuchâtel • 038/24 31 31



NEUCHÂTEL
cherche

POUR LE DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE un(e) employé(e) d'administration

pour le secrétariat de l'école d'ingénieurs du canton de Neuchâtel ETS - Le Locle.

Exigences:
- formation commerciale complète,
- bonne dactylographie,
- sens des responsabilités, de l'organisation et des relations publiques,
- aptitudes à travailler sur des outils informatiques,
- bonne polyvalence.

Obligations et traitement: légaux.

Entrée en fonctions: 1^{er} avril 1993 ou à convenir.

Délai de postulation: 5 mars 1993.

Les places mises au concours dans l'Administration cantonale sont ouvertes indifféremment aux femmes et aux hommes.

Les offres de service manuscrites, précisant le poste recherché, accompagnées d'un curriculum vitae, ainsi que des copies de diplômes et de certificats, doivent être adressées au service du personnel de l'Etat, rue du Musée 1, case postale 563, 2001 Neuchâtel, jusqu'à la date limite indiquée dans l'annonce. 143917-236



Compagnie d'assurances cherche
aide de bureau
à mi-temps 13 h - 17 h
Faire offre manuscrite avec curriculum vitae, photo et prétentions de salaire sous chiffres G 028-752521, à Publicitas, case postale 1471, 2001 Neuchâtel 1. 143283-236



Mandatés par une entreprise horlogère régionale, nous cherchons un(e):

COMPTABLE
- apte à prendre en charge l'ensemble de la comptabilité générale de l'entreprise jusqu'aux écritures de bouclage,
- personne de confiance pouvant justifier d'une expérience professionnelle et apte à diriger un petit team,
- expérience et bonne maîtrise en gestion informatique,
- bonne connaissance de l'allemand.
Contactez au plus vite M. Dougoud pour de plus amples informations. 143941-235
Tél. 039/23 22 88

Vous êtes à la recherche
DE TRAVAIL
Nombreux postes vacants.
Toutes professions
Ouvert 7 jours sur 7.
Tél. 156 80 03. 115271-236

A VENDRE

TV, vidéo Hi-Fi
Plus de 100 TV et vidéos couleur neuves, des meilleures marques au prix le plus bas, 1 an de garantie, Philips, Grundig, Sony, JVC, Panasonic, Orion, Salora et d'autres.
TV grand écran 51 cm, 50 programmes, télécommande, Fr. 450.-; idem 63 cm Fr. 900.-; 70 cm Fr. 1000.-, avec stéréo et télétexte Fr. 1050.-; vidéo VHS VPS, télécommande, 50 programmes de Fr. 450.- à 700.-.
Tél. (037) 64 17 89. 143944-145

10 TV couleur Philips
Etat neuf, grand écran 67 cm, télécommande. Un an de garantie. Fr. 250.- à Fr. 450.- pièce.
Tél. (037) 64 17 89. 143948-145

Urgent de particulier, cause déménagement:
magnifiques chevaux de bois
de carrousel, de manège.
Prix exceptionnel de Fr. 400.- à Fr. 1100.-.
Ecrire à case postale 3, 1080 Les Cullayes. Se déplacerait à domicile. 143122-145

DEMANDES À ACHETER

Demande à acheter
HORLOGERIE ANCIENNE
montres, pendules, régulateurs, outillages, fournitures, layettes et livres sur l'horlogerie d'Alfred Chapuis.
J.-F. Niklaus, Neuchâtel
Tél. 038/57 26 95 ou 25 32 94. 142046-144

COMMERCES

Kiosque
à vendre à Neuchâtel.
Ecrire à L'EXPRESS, 2001 Neuchâtel, sous chiffres 152-1146. 153025-152

APP. DE VACANCES
vacances en FRANCE
MÉDITERRANÉE-ATLANTIQUE-CORSE. Au bord de mer ou dans le magnifique arrière-pays. 700 appart. et villas à louer. Propriétaires privés, soucieux de bien vous accueillir. Liste 1993 gratuite. LUK, Pichard 9, 1003 Lausanne (021) 20 71 06 141221-134

L'EXPRESS
PUBLICITÉ
038/25 65 01

BENFINA
Crédits rapides et sûrs
Tél. (038) 25 37 45 ou (037) 26 82 10
Ecluse 61
2000 Neuchâtel. 141269-110

VOYANCE
par téléphone
9 h à 22 h
(Fr. 2.-/min.)
Tél. 156 73 19. 143831-110

Vœu particulier
Demandez-nous.
SEX SHOP EVI
Rte de Boujean 175, Biennne. 143046-110

A Neuchâtel:
RÉFLEXOLOGIE
Relaxation
Do In
Santé par le toucher.
Stimulez et améliorez votre santé de façon naturelle.
Tél. (038) 53 57 77. 115871-110

En Suisse romande les lecteurs de L'EXPRESS
trouveront leur quotidien dans les kiosques des gares de:

- Aigle, kiosque de la gare
- Bassecourt, kiosque de la gare
- Brigue, bibl. de la gare CFF
- Brigue, bibl. de la gare Laetschberg
- Bulle, kiosque de la gare
- Bussigny, bibliothèque Naville
- Château-d'Ex, kiosque de la gare
- Chaux-de-Fonds (La), kiosque de la gare
- Cointrin, kiosque Aérogare (arrivée)
- Corcelles/NE, kiosque de la gare
- Courrendlin, kiosque de la gare
- Courtelay, kiosque de la gare
- Courtepin, kiosque de la gare
- Courtielle, kiosque de la gare
- Delémont, kiosque de la gare
- Fribourg, kiosque de la gare
- Fribourg, kiosque de la gare
- Genève, bibl. gare Cornavin, quai 4
- Genève, bibl. de la gare Romande
- Genève, bibl. de la gare Brigette
- Genève, kiosque de la gare Gina
- Gryon-Barbolevsaz, bibl. Naville Gare
- Hauts-Geneveys (Les), kiosque de la gare
- Lausanne, kiosque de la gare Hall
- Lausanne, kiosque de la gare Sous-voie
- Lausanne, kiosque de la gare Est
- Leysin-Feydey, bibl. de la gare
- Locle (Le), kiosque de la gare
- Malleray, kiosque de la gare
- Marin, kiosque de la gare
- Martigny, kiosque de la gare
- Morges, bibl. Naville gare
- Moutier, kiosque de la gare
- Neuchâtel, kiosque de la gare Hall
- Neuchâtel, kiosque de la gare Lipo
- Neuveville (La), kiosque de la gare
- Nyon, bibl. Naville gare
- Payerne, kiosque de la gare
- Porrentruy, kiosque de la gare
- Reconvilier, kiosque de la gare
- Renens, kiosque de la gare
- Romont, kiosque de la gare
- Sainte-Croix, kiosque de la gare
- Saint-Imier, kiosque de la gare
- Sierre, kiosque de la gare
- Sion, bibl. de la gare
- Sonceboz, kiosque de la gare
- Yverdon, kiosque de la gare
- Zermatt, kiosque de la gare-BVZ. 151081-110

OCCASION!
A la suite du changement de nos modèles d'exposition, nous proposons des **cuisines d'expositions** au prix les plus bas, pour la construction/rénovation de votre cuisine. Apportez-nous les dimensions de votre cuisine. Conseil à domicile sur demande.
FUST
CUISINES ENCASTREES
Neuchâtel, rue des Terreaux 5 038/ 25 53 70
Biennne, rue Centrale 36 032/ 23 88 77
Yverdon, rue de la Plaine 5 024/ 21 86 16

Problèmes? Solutions
Analyse de vos mains. Chiropédie.
Tél. (038) 51 18 61. 152535-110

Daniel Mayor Electroménager
(038) 41 22 09
Dépannages rapides
Réparations- Devis
Vente - Prix avantageux
Toutes marques
Votre spécialiste en Exposition permanente
Sombacour 11 - 2013 Colombier
LIEBHERR THOMSON FORS Amana Scholtes

ACHAT, VENTE, LOCATION
DÉPOSEZ OU CONSULTEZ NOS ANNONCES
156 78 34 Fr. 2.- la min.
DE PARTICULIER À PARTICULIER
le 156 qui vous rend service
CP 90 153033-119 24 h /24 h
2003 Neuchâtel

DIRECT HOTESSES
156 79 04
Rencontres à plusieurs
156 75 22 144007-119

NOUVEAU!!!
LE SEXE À PILES
156.84.39 152408-119

Amour entre
Susanne et Monique
sans tabous
156-7715 142154-119 Fr. 2.-/Min.

LES ROMANDS SONT BRANCHES...
AU 156-66-08
Vous pouvez discuter...
à 8 ou à 2 en composant le 0. fr. 1.40 min. 142820-119

Vous êtes titulaire d'un brevet d'avocat. Habile en négociation, vous êtes intéressé(e) à travailler de manière indépendante.
Vous désirez appliquer et approfondir vos connaissances dans la pratique du droit des affaires au sein d'une grande banque universelle. Dans ce cas nous vous invitons à déposer votre candidature dans le cadre de la mise au concours d'un poste d'

AVOCAT(E)
La Direction de notre siège à Neuchâtel souhaite engager une personne intéressée à traiter des questions juridiques complexes et variées. Vous serez amené(e) à conseiller nos spécialistes dans leurs domaines d'activité et à traiter de problèmes multiples après une période de formation et de préparation adaptée aux besoins du poste.
Veuillez adresser votre offre à Monsieur Francis Favre président de la direction, Société de Banque Suisse, Jean-Jacques Rousseau 7, 2000 Neuchâtel.
Société de Banque Suisse
Votre chance 143938-236

L'EXPRESS
L'abonnement annuel = 50% d'économie par rapport à l'achat au numéro + 1 mois gratuit pour tout nouvel abonnement annuel
● L'abonnement se renouvelle tacitement sauf révocation écrite 1 mois avant l'échéance
● Pour la première période, le montant sera déterminé au prorata.
● Cette offre est valable uniquement pour les nouveaux abonnés.
● Coupon à retourner sous enveloppe collée et affranchie de 60 c. à:
L'EXPRESS
Service de diffusion
Case postale 561
2001 Neuchâtel
Bulletin de souscription
Je souhaite recevoir à l'essai
Je m'abonne par trimestre Fr. 64.-
 semestre Fr. 121.50
 année Fr. 230.-
 Marquer d'une croix ce qui convient
Nom _____ 142664-110
Prénom _____
N° Rue _____
N° Localité _____
Date _____ Signature _____

ÉTAT DES FORÊTS / Le niveau des dégâts reste stable

Avantage aux feuillus

Selon un rapport sur les dégâts aux forêts dans le canton de Berne, émanant de la Direction de l'économie publique, «A la fin de l'été 1992, le niveau des dégâts était semblable à celui de l'année précédente: 64 % des forêts étaient atteintes de défoliation.» Interrogé sur la situation dans le district de La Neuveville, Nicolas Bessire, ingénieur forestier de l'arrondissement et responsable de la gestion des forêts de la bourgeoisie neuvevilloise, répond:

«Il n'y a pas eu d'augmentation des dégâts, mais le nombre d'arbres déperissants est resté relativement élevé. Vu l'éloignement de nos surfaces d'observation, il ne s'avère guère facile de tirer des conclusions. Les forêts se situent surtout sur les hauteurs de La Neuveville, à Chasseral et sur le Mont-Sujet. C'est une situation de statu quo. Chaque année, nous coupons beaucoup d'arbres affaiblis par les bostryches, donc les témoins de la progression des maladies sont éliminés.»

Les conditions climatiques de l'année dernière risquent d'avoir de graves répercussions pour l'avenir. En effet, les bostryches sont arrivés plus tard que d'habitude et, comme la sève commence à baisser vers août et septembre, les dégâts causés par ces ravageurs n'ont été visibles que tardivement. Conséquence: les forestiers n'ont pas eu le temps de lutter efficacement et ils s'attendent à des problèmes pour l'an prochain. N. Bessire explique:

«Dans le canton de Berne, l'épicéa est l'essence la plus menacée à cause du bostryche, mais dans la région, ce sont surtout les pins sylvestres, sur les hauteurs de La Neuveville, qui commencent à s'affaiblir. Ils souffrent de la pollution et d'une autre variété de bostryches. L'état du sapin blanc? Pas meilleur! En fait, ce sont les hêtres et les feuillus qui se portent le mieux.»

D'après les résultats de l'inventaire forestier effectué en 1987 et sur la base de ses propres observations, N. Bessire a constaté que la forêt se modifie en profondeur: les feuillus prennent la place des résineux:



MODIFICATION PROGRESSIVE - Dans le district de La Neuveville, les feuillus prennent la place des résineux.

«Nous avons vu une diminution sur l'ensemble des sapins blancs des forêts de la bourgeoisie et actuellement, les hêtres, les frênes et les érables prennent leur place. Par ailleurs, mais c'est un phénomène qui touche toute la Suisse, les ormes disparaissent à cause d'un champignon transporté par les ravageurs.»

Actuellement, la seule lutte possible consiste à supprimer les arbres malades pour essayer d'endiguer les maladies et à poser des pièges à bostryches. Mais d'autres difficultés interviennent: les exploitations forestières ne sont pas épargnées par la crise écono-

mique. Les communes du district disposent de réserves pour les fonds forestiers, mais elles fondent comme neige au soleil.

«Nous essayons de rationaliser au maximum nos activités, mais les conséquences déplaisent souvent au grand public: si nous laissons le bois pourrir sur place dans les forêts, c'est uniquement pour des raisons économiques. Mais les gens ont de la peine à comprendre et estiment que c'est du gaspillage, alors que nous n'avons pas les moyens d'agir autrement.»

◇ P. R.

PRÊLES-GLÉRESSE / Nouvel outil marketing pour le funiculaire

Randonneurs et fiancés visés

Mais à qui peut-on s'adresser lorsqu'on gère un funiculaire comme celui de Gléresse-Prêles? Avec son nouveau dépliant, le groupe de marketing de l'Organisation Soleure-Seeland transports (OSST) a mis dans sa cible deux catégories bien particulières de voyageurs: les randonneurs, habitués clients du funiculaire durant les beaux jours, et... les jeunes mariés, qui peuvent trouver là un divertissement original pour agrémenter la cérémonie de mariage!

Il est tout frais sorti des imprimeries, en couleur et sur papier glacé, le nouveau prospectus touristique consacré au funiculaire Gléresse-Prêles (LTB). En quatre pages, le petit fascicule fait le point - en allemand et en français - sur les atouts touristiques du Plateau de Diesse et des bords du lac de Biemme. Argument principal: la terrasse panoramique que constitue la montagne de Diesse. En sept minutes à peine, grâce au funiculaire, les promeneurs traversent vignobles, forêts et pâturages depuis le petit village vigneron de Gléresse pour atteindre Prêles, balcon juché sur les crêtes du Jura.

Une fois à destination, il y a autant de possibilités de divertissement qu'il y a de chemins et de terrasses sur le Plateau. En premier lieu, le prospectus désigne la buvette, qui jouxte la station supérieure du funiculaire. On y jouit d'une vue splendide sur le Plateau suisse et la chaîne des Alpes. Le dépliant rappelle en outre les innombrables randonnées pédestres, qui conduisent jusqu'au Chasseral, à la métairie de Prêles ou aux Prés-d'Orvin. Aux amateurs de sensations douces: il y a encore la piscine chauffée du village de vacances de la Montagne de Douanne. Pour les plus endurcis, les balades sportives en vélos de montagne - le funiculaire transporte vélos et bicyclettes pour 3 francs la course - sur les pistes et les routes à faible trafic de la région.

L'attraction la plus originale du nouveau dépliant est sans doute les courses spéciales que le funiculaire organise à l'intention des jeunes mariées. De Gléresse ou de Prêles, la noce peut rejoindre la station du chemin des Pèlerins, à la hauteur de la pittoresque église de Gléresse. Pendant la bonne saison, on y célèbre quelque trois mariages par samedi. Il est même prévu de passer à quatre cérémonies cette année. Il faut dire que la vénérable église a la cote auprès des fiancés: pas moins de 50 à 80 couples par an choisissent ce lieu pour se dire oui. Le funiculaire groupe son offre avec celle des caves de la région, puisqu'on peut

profiter de l'occasion pour se faire servir un apéritif dans l'une des caves de Cerniaux et de Gléresse, ainsi qu'à la buvette de Prêles ou au caveau de Gléresse. Actuellement, les réservations pour la saison d'été vont bon train: on se mariera gaiement dès les beaux jours.

Pour l'instant, l'actualité du funiculaire fleurit encore bon les effluves de l'hiver. La cité des bords du lac voit de nombreux touristes se faire servir la saucisse au marc, spécialité régionale. C'est le dernier moment pour en profiter puisque la saison sera terminée à la mi-mars./jc-jmt

AGENDA

DISTRICT DE BOUDRY

Pharmacie de service: District de Boudry, contacter le Service des renseignements, ☎ 111.

Médecin de service: Basse-Areuse, centrale d'appel du mardi à 18h au mercredi à 8h, ☎ 247185; La Côte, centrale d'appel, ☎ 318931.

Sida Info: Peseux, permanence téléphonique ☎ 31 13 13 (test anonyme sur rendez-vous); secrétariat ☎ 31 49 24.

Soins à domicile: Service d'aide familiale du Littoral neuchâtelois, La Béroche, ☎ 55 29 53, Basse-Areuse, ☎ 30 47 00.

Pavillon d'information de la N5 à Boudry (cour de l'ancien collège): ouvert le mardi après-midi de 14h45 à 18h30, ou sur demande auprès du Service des ponts et chaussées, ☎ 22 35 59.

Bevaix, nouvelle salle de gymnastique: Bibliobus, 10h - 12h et 13h30 - 19h.

Boudry, Ludothèque de la Basse-Areuse: 14h - 16h.

Peseux, bibliothèque communale: Jeunesse 15h30 - 18h30.

Saint-Aubin, Hôpital de la Béroche: Exposition de photos de Jean Hostettler, 13h30 - 15h et 18h30 - 20h.

Saint-Aubin, Castel St-Roch: Séance de prise de sang organisée par les Samaritains de la Béroche, 16h - 20h.

Saint-Aubin, salle de spectacles: Promenade avec Emile L. présentée par le Théâtre populaire romand, 20h30.

ENTRE-DEUX-LACS

Pharmacie de service: Pharmacie du Landeron, ☎ 51 25 67. Le soir, uniquement sur appel téléphonique.

Soins à domicile: Service de soins à domicile de l'Entre-deux-Lacs, ☎ 33 18 07.

Aides familiales: Service d'aide familiale de l'Entre-deux-Lacs, ☎ 33 25 75.

Service bénévole de l'Entre-deux-Lacs: ☎ 33 23 05 ou ☎ 25 30 23 (demander Evelyne Beljean).

Cornaux: Service bénévole, ☎ 47 23 44 aux heures des repas. Si non réponse, ☎ 47 21 43.

Marin-Epagnier: Association de services bénévoles d'entraide et d'information sociale, ☎ 33 13 62, de 8h30 à 10h.

Bibliothèque du Landeron: Centre des Deux-Thielles, de 9h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h.

Papillorama: Marin-Epagnier, tous les jours de 10h à 17h.

Piscine d'Hauterive: Centre sportif, de 18h à 20h, profondeur 200.

BIENNE

Maison du Peuple: 20h15, cabaret «Schmirinski's».

Pharmacie de service: ☎ 231 231 (24 heures sur 24).

Centre PasquART: 14-18h, Georges Steinmann.

Maison des Beaux-Arts: 14-18h, achats de la ville 1991/1992.

Photoforum PasquART: 14-18h, Martin Peer/A.-V. Heiz «Escale en Europe».

Musée Neuhaus: Fermé pour cause de rénovation.

Musée Robert: Fermé pour cause de rénovation.

Musée Schwab: (10-12h/14-17h) Préhistoire et archéologie. Exposition «Filage-tissage».

VAL-DE-RUZ

Les Hauts-Geneveys: marché d'élimination du bétail.

Permanence médicale: votre médecin habituel.

Service de garde des pharmacies du Val-de-Ruz: la gendarmerie renseigne au ☎ 24 24 24.

Soins à domicile: ☎ 53 15 31 entre 11 et 12h et de 17h30 à 18h, du lundi au vendredi.

Aide familiale: ☎ 53 15 31.

Hôpital de Landeyeux: ☎ 53 34 44.

Ambulance: ☎ 117.

Aide aux victimes de la violence: L'Anneau Blanc (secrétariat romand à Fenin), ☎ 53 51 81.

Parents-informations: ☎ 25 56 46. Lundi de 18 à 22h; mardi de 9 à 11h; mercredi de 9 à 11h; jeudi de 14 à 18h.

Consultations pour nourrissons: Geneveys-sur-Coffrane: 1er et 3e mardis du mois, Maison de Commune, de 14h15 à 15h30. Cernier: 2e et 4e jeudis du mois, Comble-Emine 1, de 14h15 à 16h. ☎ 25 62 32, de 8 à 9h30.

Mamans de jour: ☎ 53 68 88, mardi: 17h-19h; jeudi: 8h30-10h30.

Office du tourisme: ☎ 53 43 34, bureau de l'Association région Val-de-Ruz, rue de l'Epervier 4, Cernier, du lundi au vendredi, de 8h30 à 11h30.

Château de Valangin: fermé.

VAL-DE-TRAVERS

Couvét, hôpital et maternité: ☎ 63 25 25. Service de planning familial: ouvert chaque mercredi de 14h à 18 heures.

Fleurier, home médicalisé: ☎ 61 10 81.

Couvét, sage-femme: ☎ 63 17 27.

Soins à domicile: du lundi au vendredi

de 14h à 16h, ☎ 63 20 80; appel dévié en cas d'absence; service de garde le week-end.

Aide familiale: du lundi au vendredi de 8h à 10h, ☎ 63 20 80.

Môtiers, château: Musée Léon Perrin.

Môtiers, musée régional: fermé; réouverture le 17 avril 1993.

Môtiers, musées: Musée d'histoire et d'artisanat, fermé; réouverture le 17 avril 1993; musée Rousseau (Les modes de l'iconographie: l'exemple de Rousseau).

Travers, mines d'asphalte de La Presta: ouverture d'hiver: visites les dimanches et jours fériés à 14h et à 16h. Visites en groupe sur rendez-vous, ☎ 038/63 30 10, toute l'année, toute la journée.

LA CHAUX-DE-FONDS

Permanences médicale et dentaire: en cas d'absence du médecin de famille, ☎ 23 10 17.

Pharmacie de service: Centrale, avenue Léopold-Robert 57, jusqu'à 19h30. Ensuite ☎ 23 10 17.

Musée international d'horlogerie: 10h-12h et 14h-17h (sauf lundi), L'Homme et le Temps.

Musée d'histoire et médaillier: 14h-17h, le week-end 10h-12h et 14h-17h (sauf lundi), Gastronomie et manières de table en Pays neuchâtelois (jusqu'au 28 mars 1993).

Musée d'histoire naturelle: 14h-17h, dimanche 10h-12h et 14h-17h (sauf lundi). **Musée des beaux-arts:** 10h-12h et 14h-17h (sauf lundi).

Musée paysan et artisanal: 14h-17h (sauf vendredi), La ruche et ses mystères.

Vivarium: 10h-17h.

DISTRICT DU LOCLE

Permanences médicale et dentaire: en cas d'absence du médecin de famille: ☎ 117 ou au service d'urgence de l'hôpital, ☎ 34 11 44.

Pharmacie d'office: Pharmacie de la Poste, rue Bournot 17, jusqu'à 20h. En dehors de ces heures, ☎ 31 10 17.

Musée d'horlogerie du Château des Monts: 14h-17h (sauf lundi).

Musée des beaux-arts: 14h-17h (sauf lundi).

Moulins souterrains du Col-des-Roches: sur demande.

SUD DU LAC

HAUT ET BAS-VULLY

Médecin de garde: ☎ (037) 71 32 00.

Ambulance: ☎ (037) 71 25 25.

Aide familiale: ☎ (037) 63 36 03.

Service social Bas-Vully: ☎ (037) 73 12 82.

Service social Haut-Vully: ☎ (037) 73 11 79.

Soins à domicile: ☎ (037) 34 14 12.

Bus PassePartout: ☎ (037) 34 27 57.

Office du tourisme: ☎ (037) 73 18 72.

CUDREFIN

Ambulance et urgences: ☎ 117.

Garde-port: ☎ (037) 77 18 28.

AVENCHES

Service du feu: ☎ 117 ou (037) 75 12 21.

Office du tourisme: ☎ (037) 75 11 59.

Haras fédéral: (8-11h30/14-16h30) Elevage d'environ 400 chevaux.

Musée romain: (9-12h/13-17h). Pour visite avec guide, ☎ (037) 75 17 30 ou (037) 75 11 59.

LA NEUVEVILLE

Galerie Noëlla G.: Art au pluriel. Lundi, jeudi, vendredi et samedi de 15h à 18h ou sur rendez-vous ☎ 038/51 27 25.

Bibliothèque: Section adultes: lu. et me. de 16h à 18h; je. de 16h à 19h et sa. de 9h à 11h.

Bibliothèque: Section des jeunes: lu. me. je. de 16h à 18h et sa. de 9h à 11h.

Ludothèque: mardi et jeudi de 16h à 18h et samedi de 9h30 à 11h30.

Musée d'histoire: rue de l'Hôtel de ville, ouvert le dimanche d'avril à octobre de 14h à 17h, ou ☎ 038/51 12 36.

7 sur 7: service bénévole gratuit, exception faite d'une indemnité pour les transports. 038/51 53 46. Prendre contact 24 heures à l'avance.

Service des soins à domicile: rue du Lac 1. Lundi-vendredi de 16h à 16h45. Permanence téléphonique ☎ 038/51 40 61.

Aide familiale: ☎ 038/51 26 03 ou 038/51 11 70. De préférence le lundi entre 13h et 15h.

Service social du Jura bernois: pl. du Marché 3, ☎ 038/51 53 46.

Mon Repos: transport des visites: lu. à ve. et di. Départ Mon Repos 13h25 et 16h15; départ gare CFF 13h30 et 16h35.

Service social pour les maladies respiratoires et de longue durée, district de La Neuveville: ☎ 038/51 43 87.

Groupe AA: ☎ 032/97 27 97 ou 038/42 23 52.

Contact, service d'aide et de prévention pour les questions de drogues et d'alcool: Grand-Rue 36, Tavannes. Ouvert du lundi au vendredi, 9h-12h et 14h-18h.

PUB

AVEC FR. 40.000.- DEVEZ PROPRIÉTAIRE À COLOMBIER

dans un immeuble en construction situé à proximité du centre du village

3½ PIÈCES
Fr. 260.000.-

Coût mensuel:
Fr. 850.-

4½ PIÈCES
Fr. 360.000.-

Coût mensuel:
Fr. 1429.-

Possibilité d'acquérir séparément place de parc dans garage collectif.

CLAUDE MAYOR 038 24 22 52

81353-337

Parisienn^e Medium.*



*La nouvelle dimension du goût

mardi 23 février

*au Menu
avec potage*

Piccata
de porc à la milanaise
Spaghetti
au beurre
Salade
de saison

8.50

*Vous trouverez aussi un autre menu à 7.20
potage compris, de nombreux plats et
spécialités, un excellent café à 1.80, etc...*

M Restaurant marin
centre

LA POUTZE NETTOYAGES

en tous genres.
Prix
raisonnable.
Débaras,
caves, galetas,
appartements.
C. Rohrbach
☎ (038)
45 14 07.
143008-110

ASTROLOGIE

Interprétez vous-
même votre thème
astral.
Des cours complets
et bien préparés par
Madeleine Massé
= un avenir réussi
assuré.
Renseignements
et inscriptions
tél. (038) 51 16 58.
152603-110

SPÉCIAL
SUISSE ROMANDE

PÂQUES

AU SOLEIL
DE LA **FLORIDE**
AU DÉPART DE GENÈVE:

10 JOURS

Du 9 au 18 AVRIL

14 JOURS

Du 4 au 17 AVRIL

dès **FS 2090.-** dès **FS 2490.-**

NOS PRIX COMPRENNENT:
VOYAGE PAR VOLS RÉGULIERS DE BRITISH AIRWAYS ET Lufthansa, LOGEMENT
EN HÔTELS DE 1^{re} CLASSE À ORLANDO ET MIAMI BEACH, VOITURE DE LOCATION
AVEC KILOMÈTRAGE ILLIMITÉ DURANT TOUT LE SÉJOUR.

Renseignements, programmes
détaillés et inscriptions auprès
de votre agence habituelle Tél. 022/798 77 22
ou chez **alltravel**
143922-110

6, ch. de la Tourelle - 1211 Genève 19 (Pt-Saconnex)

Frais et avantageux!

Oranges Jaffa
(kg 1.24)

en sac de
2,5kg

3.10

Viande séchée des Grisons
100g coupée

5.65

Escalopes de veau
100g

4.25

Cristallina Coupe Chantilly
4 sortes

2 x 125g

1.40

Oeufs suisses cl. A
de ponte au sol

6 pièces

2.40

Escalopes de poulet
frais
100g

1.90

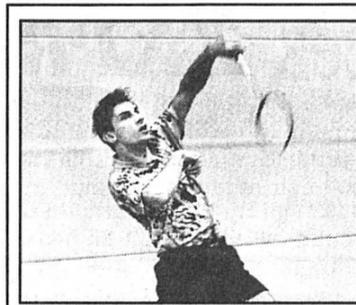
En vente dans toutes les Millaies avec produits frais. Jusqu'à épuisement du stock!
Valable dès le 23.02.92 DI-9/230293

Nous sommes toujours avantageux!

DENNER
SUPERDISCOUNT

L'EXPRESS
Sports

- Ski nordique: encore un succès norvégien Page 28
- Basketball: le BBCC très probant Page 29



Promu
BADMINTON - Grâce à son succès de vendredi contre Bâle, Neuchâtel (ici Hauke Munz) est à présent assuré de sa promotion en ligue nationale B.
Page 29

HOCKEY SUR GLACE / Young Sprinters et La Chaux-de-Fonds visent la finale des play-offs

YS: tirer les leçons

Une défaite, aussi difficile à avaler soit-elle, peut être positive. A condition d'en tirer les leçons, évidemment. Partant, de corriger les erreurs qui l'ont provoquée. L'entraîneur de Neuchâtel Young Sprinters Eugène Lapointe en est intimement convaincu. Pour lui, l'équipe «orange et noir» a tout à fait les moyens d'éliminer Langenthal ce soir au Littoral et de poursuivre sa carrière en play-offs de lère ligue:

- Trois raisons me poussent à l'optimisme. Primo, nous sommes invaincus chez nous depuis pas mal de temps (réd. en fait, YS n'a perdu qu'une fois à domicile, le 24 octobre contre Berthoud!), secundo, j'espère que nos supporters joueront un rôle aussi déterminant que ceux de Langenthal là-bas, tertio, j'attends de mes joueurs une réaction de fierté et d'orgueil.

Sur un plan plus technique, le Canadien attend aussi des siens qu'ils retrouvent les principes qui leur ont si bien convenu en janvier, qui ont permis la circulation du puck et tir rapide au but. Ils doivent aussi améliorer leurs sorties de zone et leur efficacité en supériorité numérique. Car, comme il le dit:

- Ce n'est pas Langenthal qui nous a mis dans la m... samedi, nous nous y sommes mis tous seuls!

Hêche, qui, aux yeux de son entraîneur, s'est amélioré au fil des minutes, et Formaz devraient en principe revêtir le maillot orange et noir ce soir. Cela signifie donc qu'à l'exception de Barth - qui s'est fait opérer samedi à Saint-Moritz -, tout le monde sera de la partie. De bon augure. Ce d'autant que Lapointe compte fermement sur la bonne performance d'un sixième homme: le public. Diable, pour le premier match de play-offs au Littoral, ce serait bien la moindre des choses que les spectateurs neuchâtelois se déplacent en nombre. Les caisses seront d'ailleurs ouvertes dès 17 heures.

Une certitude, ceux de Langenthal, eux, seront bien présents. L'entraîneur de la formation bernoise, Ueli Schwarz, en est sûr. Il sait aussi que ce sera un atout pour ses gars qui, même quand l'ambiance leur est hostile, sont capables de résister:

- Mon équipe a mûri au fil du championnat. Après avoir été celle que l'on chasse, elle est devenue celle qui chasse. Aujourd'hui, elle est capable de jouer des matches serrés, sans s'affoler. Elle en a apporté la preuve jeudi où, menée 3-1, elle a renversé la vapeur. Sans des fautes catastrophiques en fin de rencontre, elle gagnait.

Ce soir encore, ce sont ces erreurs, insignifiantes au départ mais souvent lourdes de conséquences au décompte final, qu'il faudra éviter à tout prix. D'un côté comme de l'autre.

Car vers 22h15, il faudra une équipe qualifiée, coûte que coûte. Et cette équipe pourrait bien être celle qui se montre la plus forte... dans la tête.

Les play-offs, c'est la guerre des nerfs!

◇ S. Dx

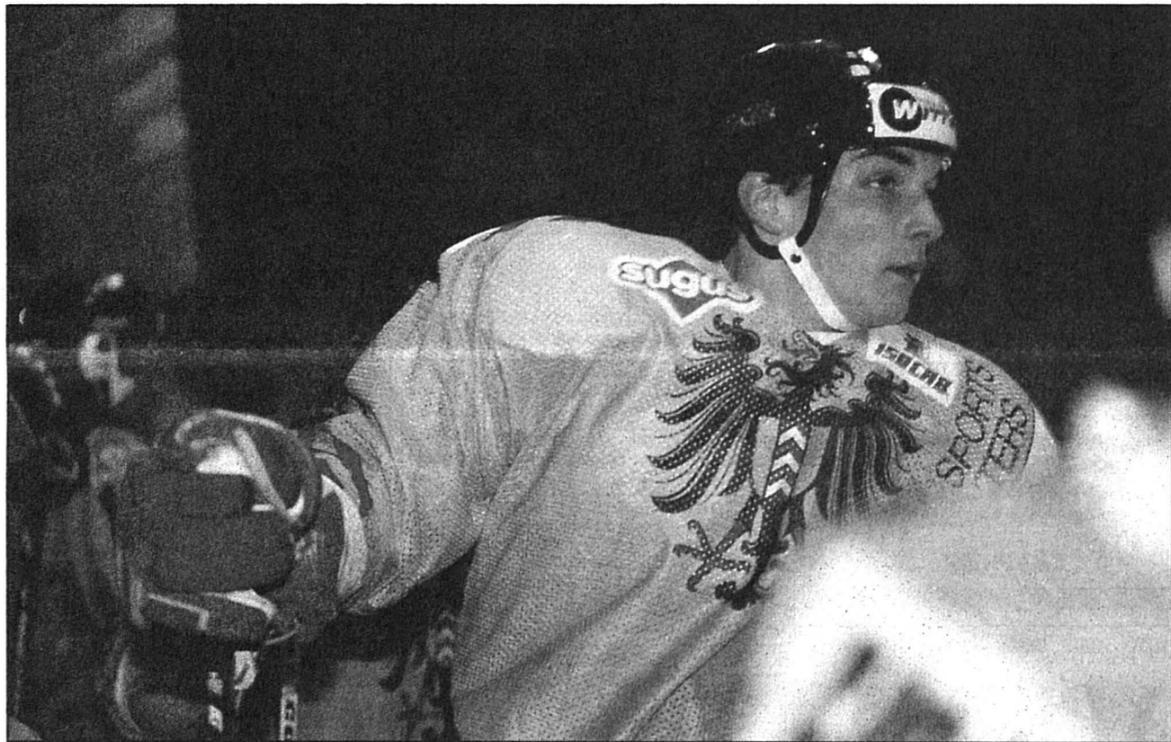
Compteurs

Le classement final des compteurs neuchâtelois du championnat de lère ligue voit le Fleurisien Maxime Lapointe (35 points) coiffer au poteau le Stellien chaux-de-fonnier Philippe Mouche (33). Son frère Carl s'est révélé être le défenseur le plus redoutable pour les gardiens adverses. Ses 23 points en font un véritable bulldozer!

Le fait que ni Fleurier ni Star ne figurent dans le quatuor de tête de leur groupe rappelle toutefois qu'il faut enregistrer ces chiffres - et les autres! - avec précaution. Notamment, ils ne donnent aucune idée des qualités défensives ou tactiques des joueurs, pour qui le sommet de l'art consiste à être un bon compteur tout en étant présent et utile dans tous les secteurs. Il faut donc encore d'autres statistiques, que les entraîneurs tiennent, et d'autres appréciations, pour qualifier les joueurs d'une manière complète et juste. Mais enfin, sacrifices une dernière fois à la coutume...

Classement final:

1. Lapointe M. (CP Fleurier) 35 points (18 buts/17 assists).
2. Mouche Ph. (Star) 33 (21/12).
3. Hummel Th. (CPF) 24 (17/7); Fuhrer R. (HC La Chaux-de-Fonds) 24 (12/12).
5. Lapointe C. (CPF) 23 (13/10); Jeannin S. (CPF) 23 (15/8).
7. Zbinden M. (HCC) 22 (12/10); Pahud M. (HCC) 22 (8/14); Rota D. (CPF) 22 (11/11); Vuilleumier J. (Star) 22 (14/8).
11. Kurylowsky Z. (Young Sprinters) 21 (9/12).
12. Chappuis Ph. (HCC) 19 (15/4); Morel C. (CPF) 19 (11/8).
14. Dessarzin F. (YS) 18 (7/11); Marquis Ph. (CPF) 18 (9/9); Hofmann D. (Star) 18 (9/9).
17. Rohrbach G. (HCC) 17 (10/7); Wist B. (YS) 17 (11/6); Monard S. (CPF) 17 (11/6); Pluquet Ph. (CPF) 17 (6/11); Uffer D. (CPF) 17 (11/6).
22. Rod J.-L. (HCC) 15 (13/2); Barth D. (YS) 15 (11/4); Rüfenacht C. (YS) 15 (5/10); Studer D. (YS) 15 (9/6).
26. Stehlin N. (YS) 13 (7/6).
27. Leimgruber B. (HCC) 12 (6/6).
28. Flury C. (YS) 11 (6/5); Laczko G. (HCC) 11 (7/4).
30. Baume T. (HCC) 10 (4/6). E



ALEXANDRE FORMAZ - A l'instar de son jeune défenseur, Young Sprinters veut lorgner du côté de la finale des play-offs. Mais Langenthal a les mêmes vues... McFreddy

HCC: gare aux pénalités!

A l'image de Young Sprinters et Langenthal, La Chaux-de-Fonds et Sierre se retrouvent pour une belle, ce soir aux Mélèzes (20h.). Chaque équipe ayant tour à tour rossé l'autre, bien malin qui devinera le nom du vainqueur et qualifié pour la finale du groupe 3, finale où l'attend Genève Servette. Gageons que, parmi les spectateurs que l'on espère plus nombreux que jamais aux Mélèzes, se cacheront quelques espions genevois...

Comment l'entraîneur des Montagnards envisage-t-il cette partie décisive? Riccardo Fuhrer:

- Je vois ce match très positivement. Tout peut arriver, comme l'a prouvé Sierre samedi. Nous devons l'imiter. Je suis sûr que nous pouvons gagner. Je rappelle que c'est essentiellement sur le plan de la combativité, de l'agressivité et de la discipline que se jouera cette rencontre. En outre, il sera important d'être pénalisés moins souvent que les Valaisans car, même si peu de buts sont inscrits en pareille circonstance, il s'accumule une certaine fatigue. En infériorité numérique, on perd des forces. Il faudra donc supporter les coups - il y en aura malheureusement -, ne pas se venger.

L'entraîneur chaux-de-fonnier déplore l'absence pour blessure de Myung Pahud, l'avant-centre du deuxième bloc qui avait signé six des neuf buts inscrits par le HCC dans l'ultime rencontre du

championnat et lors du premier match de play-offs. Patrick Oppliger, entré en cours de partie samedi, prendra le relais de Pahud. Le junior aura matière à montrer son savoir. Il saura saisir sa chance, soyons-en certains.

Cette modification devrait être la seule d'importance dans la composition de l'équipe chaux-de-fonnière, à moins que Thierry Murisier, lui aussi blessé sa-



FUHRER - Optimiste. ptr. E

medi (décidément!), ne soit pas en mesure de jouer non plus.

Ces perturbations n'ont rien de l'optimisme de Riccardo Fuhrer:

- Le moral de l'équipe est bon. Chacun sait que toute la saison se joue sur ce match. Il n'y a pas meilleure motivation! conclut l'entraîneur-joueur du HCC qui compte avec l'appui du public, quand bien même le rôle principal échoit... aux joueurs!

◇ F. P.

Zenhäusern confiant

La confiance est bien évidemment revenue au sein de la formation sierroise au terme du match de samedi. C'est donc en conquérants que les Valaisans débarqueront ce soir aux Mélèzes, comme le confirme l'entraîneur Aldo Zenhäusern:

- J'estime que nos chances de passer ce premier tour sont très grandes. Jeudi dernier, lorsque nous avons été battus par les Chaux-de-Fonniers, la malchance avait joué contre nous avec l'absence de notre gardien titulaire qui était tombé malade le matin même. Nous n'avons pas joué sur notre vraie valeur, ainsi que l'a prouvé notre victoire de samedi.

Les Valaisans évolueront au complet ce soir, aucun blessé n'étant à déplorer. / al

Culpabilité

Par François Pahud



C'est soudain l'agitation, le branle-bas de combat, à la Ligue suisse de hockey sur glace (LSHG). Les dirigeants helvétiques prennent enfin conscience du péril auquel conduit irrémédiablement le système des play-offs si on ne l'acommode pas d'un arbitrage adéquat, c'est-à-dire particulièrement sévère. A plus forte raison lorsqu'un match est télévisé en direct, au titre de propagande...

Il aura fallu que Bykov et Kholmotov, les deux vedettes sacrées du hockey suisse, soient victimes à leur tour de voyous, ceux du CP Zurich en l'occurrence, pour que la colère gronde. En fait, ce n'est pas depuis samedi dernier que de grossiers hommes de main à la solde d'entraîneurs sans morale s'en prennent aux meilleurs de leurs adversaires. Les durs, les méchants, sévissent durant toute la saison, même s'il est vrai que le caractère éliminatoire des play-offs les rend encore plus agressifs. Le cas le plus flagrant de ces dernières semaines est la mise hors compétition du Russe Petr Malkov (Ambri-Piotta) par Misko Antisin (Zoug), le 9 janvier. L'attaquant zougais a visiblement cherché à diminuer physiquement le Tessinois du jeu.

La LSHG avait là une excellente occasion d'afficher son désir de lutter fermement contre la violence. Vidéo à l'appui, sa commission disciplinaire avait matière à suspendre le coupable pour plusieurs semaines, voire plusieurs mois. Antisin («méritait») une lourde peine sportive, indépendamment des suites que sa faute peut entraîner sur le plan civil. Or, qu'a fait la commission disciplinaire? Elle a classé le dossier, faisant ainsi croire que tout est permis sur une patinoire. Effectivement, à cause de la pleurerie des juristes de la Ligue, tout est permis.

La responsabilité de ces messieurs est très lourde.

◇ F. P.

Ligue nationale

Tour final

Kloten(1)	8 4
Bienne(8)	1 1
Lugano(4)	3 3
Zoug(5)	2 0
Berne(3)	3 1
Ambri-P.(6)	4 5
Gottéron(2)	4 4
Zurich (7)	3 3

Ce soir: Gottéron - Zurich, Kloten - Bienne, Lugano - Zoug, Berne - Ambri Piotta.

Promotion/relegation

Davos(1)	6 8
Bülach(8)	5 1
Coire(4)	5 5
Martigny(5)	0 7
Olten(3)	5 3
Hérisau(6)	4 2
Ajoie(2)	4 2
Rapperswil	6 5

Ce soir: Coire - Martigny, Olten - Hérisau, Ajoie - Rapperswil, Davos - Bülach.

Ligue B, relégation

Ce soir: Lyss - Lausanne (0-1), Langnau - Thurgovie (0-1). Au meilleur de 7 matches.



MAXIME LAPOINTE - 35 points cette saison! Charrière

EN BATEAU SUR LES CANAUX DE FRANCE

Une autre forme de vacances

Une idée à l'intention des amateurs de vacances actives mais néanmoins reposantes, loin des sentiers battus: louez un bateau et partez à la découverte des canaux de France. Ni voyage de masse ni croisière de luxe avec équipage, c'est une excellente manière de faire rimer liberté et responsabilité. En cela, cette forme de vacances différente correspond à l'air du temps. Son développement considérable n'est dès lors pas étonnant. Idées préconçues, obstacles à éviter et conseils utiles: expérience faite, voici quelques tuyaux pour vous laisser mener en bateau uniquement pour votre plaisir.

● **Navigation difficile?** Sûrement pas. D'abord, les pénichettes et autres bateaux se conduisent sans permis pour autant qu'ils aient une puissance inférieure à dix chevaux. Ensuite, la conduite est relativement facile; elle dépend toutefois aussi du type de bateau retenu, les plus compacts étant les plus rapidement maîtrisables.

Attention: le jour de l'arrivée, demandez à pouvoir circuler assez longuement sur le canal en compagnie d'un moniteur, de manière à vous familiariser avec votre nouveau moyen de locomotion, y compris en marche arrière, qui représente la manoeuvre la plus difficile. Evitez d'arriver tardivement sur les lieux, les leçons de navigation rapides entre chien et loup n'étant pas forcément à recommander.

● **Les écluses sont effrayantes** Pas tout à fait vrai! Elles nécessitent simplement de savoir naviguer de manière précise pour que le partenaire du « capitaine » puisse se saisir de la perche commandant l'ouverture des vannes. D'où l'importance de la préparation au moment de l'arrivée. Sinon vous risquez de mobiliser l'attention des badauds ravis du spectacle de votre apprentissage, que les conseils contradictoires de votre équipage rendront hilarant!

L'entrée dans le chenal de l'écluse est assez étroite, mais le navigateur s'y habitue rapidement. La première opération consiste à amarrer le bateau avec de grosses cordes aux points prévus à cet effet, afin que le bâtiment ne vienne pas heurter les bords de l'écluse lors de la descente ou de la montée du niveau de l'eau. Certaines écluses sont automatiques, d'autres servies par des éclusiers avec

qui un brin de causerie peut être sympathique. Il s'agit d'être prudent afin de récupérer l'équipier sauté à terre; il se peut que les échelles en fer soient glissantes.

● **La région** — Au printemps et en automne, préférez les régions chaudes. Même si un chauffage est prévu à bord, évitez de devoir passer la journée à débuer les vitres... En revanche, en été, le Midi est surchargé. La Bourgogne peut alors être recommandée; le trajet routier en est raccourci et les écluses y sont plus rares, ce qui peut constituer un avantage pour un débutant. Départs, notamment, de Dijon, Chagny, Louhans, Langres ou Gray, sur le canal de la Petite Saône.

Quel que soit l'itinéraire choisi, ne vous faites pas d'illusions: les canaux servent de dépotoir et sont donc impropres à la natation. En revanche, le bronzage sur le pont peut vous réserver de bons moments.

● **Choix et confort du bateau** — Les catalogues proposent un grand choix et une description détaillée de l'intérieur. Pensez qu'il s'agit de petites surfaces et optez toujours pour un bateau pouvant recevoir deux ou quatre personnes de plus. Si vous choisissez de partir en groupe, ce qui est toujours plus drôle, pensez que vous vivrez pendant plusieurs jours dans une certaine promiscuité, quel que soit le modèle choisi. Il est donc indispensable de très bien s'entendre, au départ, avec l'ensemble de l'équipage.

Les prix? Ils dépendent de la saison et de la grandeur du bateau. On en donnera une idée en précisant qu'en haute saison il faut compter avec une fourchette

moyenne de 2000 et 4000 fr environ la semaine. On trouvera bien entendu des prix plus modestes et d'autres plus élevés.

Côté confort, vous vivrez sur un canal comme en mer, roulis excepté. Les toilettes sont dotées de pompes et la cabine de douche se confond avec celle des WC. Ce sont néanmoins de petits inconvénients qui se surmontent et ajoutent du piment à vos vacances.

● **Le trajet** — Sur le papier, l'obligation d'effectuer deux fois le même trajet peut apparaître comme un inconvénient; c'est pourquoi il existe la possibilité d'effectuer une simple course, contre supplément bien entendu. En réalité, on voit le paysage d'une autre manière lorsqu'on navigue en sens inverse; ce n'est donc jamais ennuyeux.

Vous recevrez une carte fluviale très précise qui vous permettra d'imaginer à l'avance quel pourrait être votre parcours. Toutefois, vous êtes en vacances! Apprenez donc à improviser vos journées. Si le hasard vous amène à découvrir un endroit intéressant, prenez le temps qu'il faut. L'un des avantages de ce type de vacances réside dans le fait que vous n'avez aucune obligation d'horaire à respecter, si ce n'est celle de revenir à votre port d'attache le jour dit. Vous pouvez donc vous arrêter à peu près n'importe où: dans un des nombreux petits ports aménagés, mais aussi en pleine nature, là où le chant des oiseaux est le plus beau ou dans un décor naturel d'une douceur de rêve. Vous vous amarez à l'aide de vos cordes, que vous retiendrez à deux piquets métalliques fichés en terre. L'amarage doit être assez serré, pour éviter que le bateau soit secoué par le courant pendant la nuit.

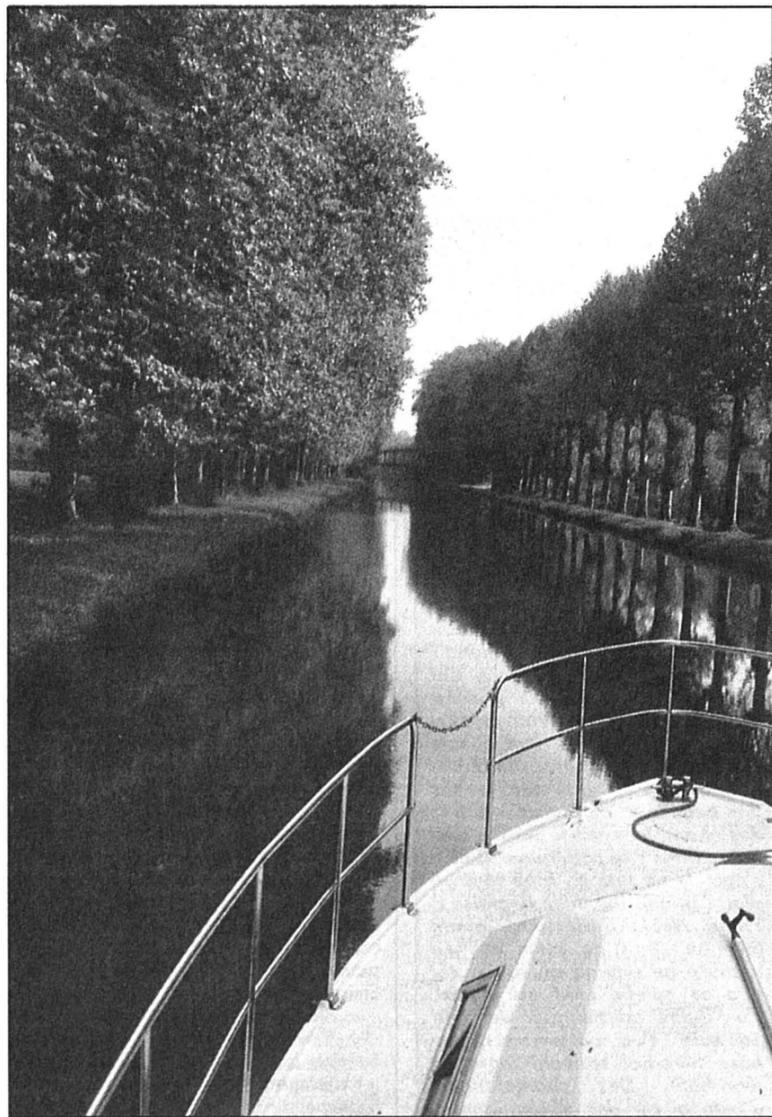
L'approvisionnement en eau est une contrainte. Il faut refaire le plein tous les deux jours. En revanche, le réservoir d'essence est suffisant pour deux à trois semaines.

● **Grand souvenir** — La plupart des plaisanciers l'affirment: le tourisme au fil de l'eau se satisfait d'une durée d'une semaine, qui paraîtra bien pleine tant les découvertes auront été diverses.

C'est une des raisons qui feront de cette période une source de petites aventures en même temps qu'un grand souvenir de vacances.

◇ Jean-Luc Vautravers

● **Réservations:** agence TCS Neuchâtel, catalogue L'Atelier du voyage



NATURE ET NAVIGATION — La poésie des longues allées qui bordent le canal latéral de la Garonne. Jean-Luc Vautravers-E

Le plaisir à bord

La publicité affirme qu'il y a toujours quelque chose à faire à bord. Elle ne ment pas. Chacun des repas peut être préparé sur le bateau; sans être comparables aux facilités dont on dispose chez soi, les coins-cuisines permettent de mijoter un repas complet. La plupart des villages touchés possèdent les commerces nécessaires, toujours signalés sur la carte fluviale. Si vous choisissez le France, les petits restaurants agréables seront légion et, dans les endroits éloignés du grand passage, le rapport qualité-prix se révélera la plupart du temps surprenant. Profitez-en...

Il est possible de louer des vélos au port d'attache, afin de circuler plus agréablement. Ne vous attendez cependant pas à recevoir des modèles légers et bien adaptés à votre morphologie. Il vaut donc la peine de transporter vos deux-roues sur votre véhicule. Un bon équipement vous rendra libre de sillonner la région de manière plus approfondie et de faire ainsi des découvertes nombreuses: ici une église romane, là un bourg aux allures moyenâgeuses, fréquemment une campagne demeurée authentique. Vous rencontrerez aussi les gens du pays, à l'accent chantant ou rocailleux.

La navigation elle-même occupera une bonne partie de vos journées. Il est conseillé de confier le gouvernail, à tour de rôle, à chacun des adultes ou des grands enfants participant au voyage, ce qui responsabilise chacun. Si l'équipage sait y mettre une dose de bonne humeur, les manoeuvres contribuent à la bonne ambiance.

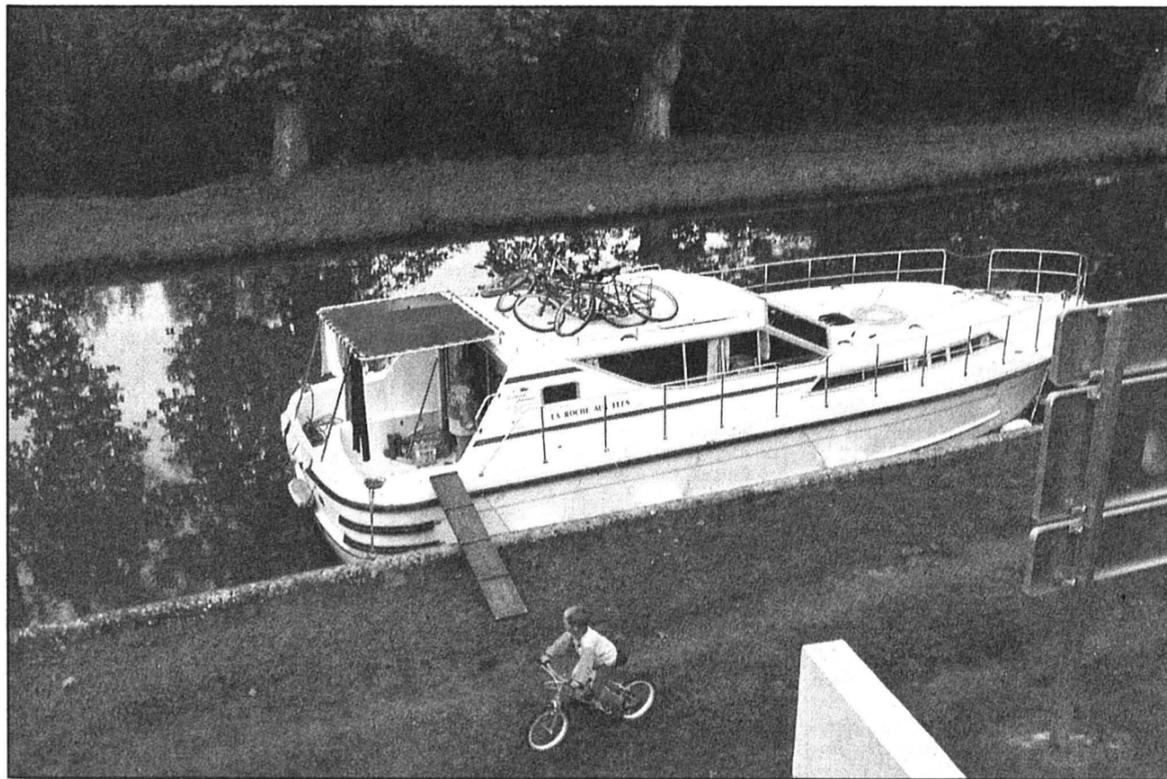
La nature très riche des bords du canal constitue un spectacle permanent. Vol intempestif de canards, apparition fugitive d'un héron, végétation sans cesse changeante: autant d'instantanés qui impressionneront la pellicule ou la rétine. Se placer sur l'avant du bateau et ne se laisser bercer que par le rythme des peupliers qui bordent la voie d'eau ou n'entendre que le clapotis de l'eau sur la berge: un moment exquis...

Les enfants auront beaucoup de plaisir lors d'une croisière de ce type. Le bateau leur offrira une quantité de cachettes possibles; ils joueront aussi sur le pont. La condition mise à leur participation sera claire: ils doivent revêtir le gilet de sauvetage dont chaque bateau est muni. Des accidents graves se sont déjà produits et seront évités si la prudence est respectée.

● **La France et les autres** — Sa géographie plate et sa riche histoire ont fait de la France le pays des canaux par excellence. Celui du Midi a par exemple été réalisé sous le règne du Roi-Soleil en 14 années. Pierre-Louis Riquet mourut ruiné juste avant l'inauguration de sa grande oeuvre. Depuis, à part les travaux d'entretien, la modernisation est demeurée assez modeste, de sorte que, passant sous des ponts étroits en pierre, le plaisancier a l'impression de remonter trois siècles dans le temps.

Si, de la Bretagne au Rhône, la France offre le plus de possibilités tant en nombre de canaux qu'en variétés de bateaux, d'autres pays proposent des trajets attractifs: les Pays-Bas et sa toile d'araignée navigable, l'Angleterre, l'Irlande. La chute du mur de Berlin a ouvert les écluses de l'ancienne Allemagne de l'Est, entre Elbe et Oder.

◇ J.-L. V.



AMARRAGE — Le plaisir de la navigation se double de celui de la découverte du rivage à vélo. Jean-Luc Vautravers-E



En hiver, vive les sports... d'hiver!

Y'a plus de saisons! Aujourd'hui, les athlètes affolent le chronomètre ou, tel Bubka, taquinent les néons dans la chaleur feutrée des meetings «indoors», les footballeurs tapent dans le ballon lors des tournois en salle et les joueurs de tennis amassent les dollars durant tout l'hiver sur le taralex des courts couverts.

Le sport est à l'image de la société: lorsqu'un produit marche bien, pourquoi limiter sa période de consommation à sa seule saison de production ou à son seul temps d'origine? Aujourd'hui, les grandes surfaces proposent les merveilles de Carnaval dès Noël, on mange des oranges et des tomates toute l'année. Et, bien sûr, lapins et œufs de Pâques ne vont pas tarder à venir garnir les rayons!

Y'a plus de saisons. Mais ce qui est peut-être bon pour le consommateur (à chacun de se faire sa propre opinion) l'est-il vraiment pour le sport en général? Nous en doutons fortement. Car le danger du ras-le-bol général est bien là. Il faut savoir proportions garder. Prenez l'athlétisme en salle par exemple. Dimanche à Macolin, c'est vrai, nous avons pris beaucoup de plaisir à suivre des championnats de Suisse («indoors») très sympathiques. Mais il s'agit de ne pas en faire tout un plat. L'athlétisme, n'en déplaise à Primo Nebiolo, demeure avant tout un sport de plein air. La «salle» ne devrait en fait rester que ce qu'elle était au départ, c'est-à-dire un heureux dérivatif au sein d'un entraînement de base hivernal souvent ingrat et rébarbatif. Des championnats d'Europe ou des championnats du monde («indoors») ? Une aberration à notre sens, tant il est vrai que des titres majeurs sont attribués à l'issue de compétitions qui ne rassemblent pas tous les meilleurs athlètes du moment. Ainsi Sergueï Bubka et Merlene Ottey qui viennent de battre les records du monde du saut à la perche et du 200m: tous deux ont annoncé leur très probable forfait pour les championnats du monde de Toronto, agendés du 12 au 14 mars prochains. Que voulez-vous: un record du monde battu lors d'un grand meeting international rapporte au moins 30.000 dollars au «tsar». Un record signé lors d'un Mondial en salle ne lui rapporte qu'un peu plus de gloire et c'est tout.

Y'a plus de saisons. Malgré les sommes folles injectées dans les nouveaux temples du sport, nous n'en démerdons pas: chaque chose en son temps et chacun à sa place! Priorité, l'hiver, aux sports d'hiver et priorité, l'été, aux sports d'été. Cela même si MM. Havelange et Nebiolo, distingués présidents des toutes puissantes FIFA et IAAF, rêvent de voir un jour inscrits le football et l'athlétisme en salle au programme des Jeux d'hiver. En un mot: la-men-ta-ble!

◇ Alexandre Lachat

SKI NORDIQUE / Mondiaux: Jürg Capol sombre dans les 10km Sivertsen, joker norvégien

Deuxième épreuve masculine de ski de fond des championnats du monde de Falun, deuxième victoire norvégienne. L'inattendu Sture Sivertsen s'est en effet imposé dans les 10 kilomètres disputé en style classique, premier volet de la course-poursuite dont le deuxième épisode, un 15 kilomètres en style libre, sera couru demain. Sivertsen, qui aura 27 ans le 16 avril prochain, a devancé de 3"9 le skieur du Kazakhstan Vladimir Smirnov et de 6"5 son compatriote Vegard Ulvang. Meilleur Suisse, Hans Diethelm a pris une honorable 27^{me} place, à 1'27"7 du vainqueur. Le Neuchâtelois Jürg Capol n'a terminé que 63^{me}.

Pour une fois que Smirnov, relégué au troisième rang des 30 kilomètres de samedi, parvient à devancer Ulvang et Björn Dählie, il retrouve sur sa route un autre Norvégien, Sture Sivertsen en l'occurrence. Ce dernier, qui ne s'était imposé qu'une fois en Coupe du monde, dans les 50 kilomètres d'Oslo en 1991, a profité d'une légère chute de régime de Smirnov, qui était passé en tête aux deux pointages intermédiaires, pour trouver la consécration.

Comme les 30 kilomètres, ces 10 kilomètres ont tourné à la démonstration pour les Norvégiens, qui ont placé leurs six skieurs parmi les douze premiers. Outre Sivertsen et Ulvang sur le podium, on retrouve en effet encore Dählie au quatrième rang, Terje Langli au septième, Erling Jevne au onzième et Krister Sørgard au douzième! C'est dire que les Norvégiens seront encore admirablement placés dans la course-poursuite de demain, où leur duel avec Smirnov s'annonce fort prometteur.

A l'inverse, devant leur public, les Suédois ont de nouveau dû se contenter des miettes. Ce n'est en effet pas la huitième place de Torgny Mogren qui saurait contenter une formation aux ambitions nettement supérieures. Ni le quatorzième rang de Christer Majbäck.

Jürg Capol décevant

En crise lors des 30 kilomètres, Hans Diethelm s'est cette fois montré le meilleur Suisse. Le skieur schwyzois a terminé en effet au 27^{me} rang, à 1'27"7 de Sivertsen. Diethelm a notamment devancé le skieur du Liechtenstein Markus Hasler, qui avait dominé les championnats de Suisse à La Fouly. Hasler s'est cette fois contenté du trentième rang. Mais une nouvelle fois il a connu des problèmes sur la fin, passant de la 22^{me} à la 27^{me} place.

Pour les trois autres skieurs helvétiques engagés dans cette épreuve, le résultat a été moins brillant. Giachem Guidon a terminé au 45^{me} rang, à 1'57"9 tandis que Jeremias Wigger (48^{me}) et surtout Jürg Capol (63^{me})



LE CHAMPION DU MONDE - On attendait Ulvang ou Dählie, ce fut Sivertsen!

ont concédé chacun plus de deux minutes au vainqueur de la course.

Le classement

Messieurs, 10 km classique (1^{re} partie de la course-poursuite): 1. Sivertsen (No) 24'51"6; 2. Smirnov (Kaz) à 3"9; 3. Ulvang (No) à 6"5; 4. Dählie (No) à 8"7; 5. Behle (All) à 19"0; 6. Fauner (It) à 22"0; 7. Langli (No) à 32"3; 8. Mogren (Su) à 37"5; 9. Albarello (It) à 40"2; 10. Vanzetta (It) à 44"4; 11. Jevne (No) à 47"4; 12. Sørgard (No) à 55"1; 13. Kirillov (Rus) à 57"8; 14. Majbäck (Su) à 58"6; 15. Isometsä (Fin) à 1'00"6. Puis les Suisses: 27. Diethelm à 1'27"7; 45. Guidon à 1'57"9; 48. Wigger à 2'02"3; 63. Capol à 2'34"9. - 113 coureurs en lice, 113 classés.

Coupe du monde (8 courses): 1. Dählie 542 points; 2. Ulvang 531; 3. Smirnov 520; 4. Albarello 248; 5. Mogren 240; 6. Botvinnov (Rus) 210; 7. Langli 194; 8. Majbäck 186; 9. Sivertsen 175; 10. Prokhorov (Rus) 151. Puis: 60. Wigger 11; 62. Capol 10; 72. Diethelm 4; 77. Guidon 2. /si

Entraînements

Les sauteurs suisses n'ont pas réussi d'exploits lors des entraînements officiels de saut sur le grand tremplin à Falun. Sylvain Freiholz et Stefan Zünd ont tous deux sauté 91m, ce qui les classe au 23^{me} rang. La meilleure longueur a été atteinte par l'Autrichien Ernst Vettori, champion olympique du petit tremplin en titre, avec 117m lors de la seconde manche marquée par la non-participation de l'équipe helvétique. /si

Aujourd'hui

10h30: fond dames 10km (style libre, course-poursuite).
12h: saut par équipes au grand tremplin.

FOOTBALL / Première assemblée générale de Profoot hier à Berne

Les joueurs se prennent en charge

Il y a un an, Profoot a repris les rênes de l'ancienne Union des joueurs créée, voici 15 ans, par l'international Lucio Bizzini. Non seulement, cette union de défense des intérêts des joueurs de Ligue nationale s'est donné un nom compréhensible dans les quatre régions linguistiques de notre pays et accroché sur le plan du marketing, mais, surtout, ses structures ont été complètement revues et adaptées et sa crédibilité est apparue certaine aux observateurs présents. A Berne, Profoot a tenu sa première assemblée générale, en présence d'une grande partie de ses membres, et dirigée de main de maître par Andy Egli.

80% des joueurs de LNA sont désormais affiliés à Profoot. Le pourcentage est moindre pour la LNB (40%), puisque les joueurs professionnels y sont moins nombreux. Le dernier recensement fait état de 273 membres au total. Willy Scheepers (ex-Glaris et FC Zurich) a été élu au comité en remplacement de Heinz Hermann, qui va partir à l'étranger. Le Servettien Andy Egli est président, François Laydu (ex-Bâle, Locarno et La Chaux-de-Fonds), vice-président et secrétaire permanent, alors que Blaise Piffaretti et Dominique Herr (Sion) complètent le comité.

De cette assemblée s'est dégagée une impression certaine de solidarité. Les joueurs tendent à se montrer véritablement pros également hors du terrain. Edmond Isoz, le directeur de la Ligue nationale, aurait pu s'en rendre compte s'il ne s'était décommandé au dernier moment malgré son accord de participation: Profoot prend son travail au sérieux et entend se poser là en représentant fort et crédible des joueurs suisses. L'activité accrue de Profoot a mené à la mise en place d'un secrétariat permanent, avec siège à Lausanne et dirigé par François Laydu depuis septembre 1992. Professionnalisme n'exclut pas solidarité (l'un des leitmotivs de l'union) et dévouement. En dehors du secrétariat permanent, aucun poste au sein de Profoot n'est rémunéré.

Modèle spécifique

François Laydu, auprès de l'UNPF (Union nationale des joueurs professionnels de France), Andy Egli et Willy Scheepers, en Allemagne et en Hollande, sont allés examiner la situation de leurs pairs à l'étranger.

L'analyse approfondie des différences rencontrées nous amènera à élaborer un modèle helvétique spécifique, explique le président. Parmi les objectifs

que se fixe Profoot figure sa reconnaissance officielle par la Ligue nationale, avec voix consultative avant les prises de décisions.

Profoot tendra à faire valoir son influence, notamment en ce qui concerne la nouvelle formule du championnat. Les joueurs voudraient voir disparaître la fameuse barre et instaurer une promotion/relegation automatique entre la LNA et la LNB. Constatant que «pas le moindre transfert ne s'effectue selon les règlements en vigueur», Andy Egli et les siens entendent, en outre, poursuivre la procédure de consultation avec la Ligue nationale au sujet du règlement des mutations.

Protection juridique, prévoyance sociale et traitement médical sont autant d'autres priorités fixées dans les activités du «syndicat» des joueurs. C'est le nouvel homme du comité, Willy Scheepers, qui aura la charge de ce département. Le Hollandais connaît la problématique par le vécu. Avant de devenir expert en assurances, Scheepers avait dû mettre un terme à sa carrière, à la suite d'une blessure. Il a également présenté un projet intéressant d'assurance reconversion du joueur de football. /si

La MegaMicro aura lieu

Les 60 centimètres de neige qui recouvrent la vallée de La Brévine font des heureux. En particulier parmi les organisateurs de la MegaMicro, qui ont pu prendre hier soir l'heureuse décision de maintenir la 7^{me} édition, qui sera courue dimanche. Au programme figurent une épreuve de 40 km en style libre (La Brévine - La Chaux-de-Fonds, départ à 9h30) et une autre de 20 km en style classique (La Chaux-du-Milieu - La Chaux-de-Fonds, départ à 9h). En lever de rideau, un critérium nocturne aura lieu vendredi soir, à 19h30, à La Chaux-du-Milieu, sous forme de relais à l'américaine.

Rappelons que les organisateurs avaient décidé la semaine dernière d'annuler la course des 75 km, le manque de neige chronique ayant perturbé la préparation de la plupart des concurrents. E

SPRINT

PATINAGE - Le Club des patineurs de Neuchâtel-Sports s'est classé 4^{me} de la finale B (soit 12^{me} au décompte final) des championnats de Suisse de patinage de précision qui se sont déroulés le week-end dernier à Rapperswil. Le titre a été remporté par l'équipe de Zurich-Oerlikon. E

HOCKEY SUR GLACE - Fribourg Götteron a demandé à la chambre de discipline de la Ligue suisse de prononcer une suspension à l'encontre du joueur zurichois Andreas Zehnder, qui s'est fait l'auteur d'un crosscheck dangereux sur la nuque de l'attaquant Slava Bykov, à l'occasion du deuxième match des play-offs. Une décision sera prise aujourd'hui par la chambre de discipline. /si

FOOTBALL - Le sélectionneur national italien Arrigo Sacchi a communiqué la composition de l'équipe d'Italie qui rencontrera le Portugal, demain à Porto, dans le cadre d'un match très important comptant pour les éliminatoires de la Coupe du monde 1994 (groupe 1): Pagliuca (Sampdoria); Tassotti (AC Milan), Costacurta (AC Milan), Vierchowod (Sampdoria), Maldini (AC Milan); D. Baggio (Juventus), Fuser (Lazio Rome), Albertini (AC Milan), Signori (Lazio Rome); R. Baggio (Juventus), Casiraghi (Juventus). /si

VOILE - Alain Gautier continue à accroître son avance en tête du Vendée Globe, la course en solitaire et sans escale: le barreur de «Bagages Superior» comptait en effet, hier en fin de matinée, près de 750 milles d'avance sur son second, Philippe Poupon. Ce dernier avait cependant donné sa position deux heures avant Gautier. /si

FOOTBALL - L'Argentin Diego Maradona est arrivé à Buenos Aires où il jouera demain avec l'équipe d'Argentine un match amical contre le Danemark alors qu'une polémique s'est ouverte à Séville où les dirigeants du club espagnol affirment que le «Pibe de Oro» est parti pour la capitale argentine sans les prévenir. /si

P.M.U.

Aujourd'hui

Prix du Chesnay, aujourd'hui (15h15) à Vincennes. Attelé, 2650 mètres. Les partants:

1. Ursita, B. Oger, 2650m
2. Un Historien, D. Mottier, 2650m
3. Uteuil, P. Hawas, 2650m
4. Ursly Chouan, Y. Dreux, 2650m
5. Ulysse du Chêne, J.-P. Bizoux, 2650m
6. Uranus du Siam, Ch. Touchard, 2650m
7. Ultra Bon, A. Le Courtois, 2650m
8. Une Ondine, G. Marmion, 2650m
9. Soir d'Azur, P. Toutain, 2650m
10. Tonario, P. Levesque, 2650m
11. Titou de Cocherel, M. Dénvault, 2675m
12. Tiroir des Ajons, D. Vallée, 2675m
13. Unique Gédé, M. Gougeon, 2675m
14. Urs d'Érean, P. Lemonnier, 2675m
15. Ut du Rieux, J.-P. Bizoux, 2675m
16. Tattus des Eaux, E. Clouet, 2675m
17. Ukilou, J. Rousseau, 2675m
18. Tilt des Brûeries, Ch. Chalou, 2675m
20. Une Ganga, M. Lenoir, 2675m.

Non-partant: le 19, Uranus d'Odyssee.

LEXPRESS vous propose:

5 - 20 - 15 - 1 - 3 - 14 - 4 - 10
Le 405 10.- gp.

ATHLETISME

«Butch» Reynolds à Toronto

Harry «Butch» Reynolds s'est qualifié pour les championnats du monde en salle de Toronto (12-14 mars) en remportant la finale du 400 m (45"91) comptant pour les sélections américaines disputées à Cambridge (Massachusetts). Reynolds, détenteur du record du monde en plein air, a devancé son compatriote Jason Rouser (46"11), qui a décroché le deuxième billet pour Toronto en s'imposant dans la deuxième finale.

J'attends depuis longtemps le moment de représenter à nouveau les Etats-Unis dans une compétition, a déclaré Reynolds, suspendu pendant deux ans et demi pour dopage.

Antonio Pettigrew, champion du monde en 1991, auteur d'une performance moyenne (47"44), ne fera pas partie de la sélection américaine. /si

VOLLEYBALL / Ire ligue messieurs

Un derby neuchâtelois

NUC - La Chaux-de-Fonds 0-3 (9-15 13-15 9-15)

Lors de ce deuxième derby de la saison, les Chaux-de-Fonniers se rendaient au Mail afin d'y rencontrer le NUC. Les Neuchâtelois, privés de Martin Boehni, blessé, ont offert une réplique valable à Vincent Jeanfavre et consorts.

Tout avait commencé de manière assez scabreuse pour l'équipe locale. Puis, le jeu s'équilibra jusqu'à 6-6, avant que le VBCC n'accélére par deux fois et distance son adversaire. La deuxième manche fut plus serrée, et

ce n'est qu'après 28 minutes que les visiteurs ont pu passer l'épaule grâce, en partie, à moins de déchets que Gafner et ses copains. Ces erreurs qui «tuent», les Neuchâtelois du Bas en ont encore réalisées lors de ce qui s'avéra être l'ultime manche de ce match qui n'a pas atteint des sommets.

Du côté de la «Tchaux», les trois passeurs ont chacun joué deux sets, tandis que, du côté des vaincus, la rentrée de Jacottet (qui rechaussait les baskets) a secoué sa formation, particulièrement dans le deuxième set. A souligner encore le formidable bloc-passoire du NUC. Une fois de plus, /ow

Ire ligue dames

Colombier - Nyon 3-0 (15-7 16-14 15-9)

Colombier: M. Ryter, F. Roethlisberger, N. Furrer, S. Veya, I. Clément, Ch. Burn, C. Sandoz, V. Henchoz, M. Liechti. Absentes: J. Baur, M. Colomb, M. Rosser (blessées). Coach: R. Méroni.

Lors du dernier match, on avait pu constater que les Colombines étaient en plein redressement. Samedi après-midi, face à Nyon, elles ont pleinement confirmé ce qu'était tout sauf un feu de paille: 3-0 en une heure de jeu, il n'y a rien à redire!

Expliquer le secret de la transformation de cette équipe trop souvent apathique en une bête de match est aussi complexe qu'expliquer comment obtenir la pierre philosophale... En fait, c'est une somme de petits riens. D'abord, toutes les filles se sentent concernées par le jeu, il n'y a plus de pseudo-spectateur. De plus, au vu de ce qu'el-

les relèvent maintenant en défense, on les entendrait parler allemand qu'on serait à peine surpris (note de l'auteur: en volley, toujours plus combatifs que les Romands...). En outre, match après match, les jeunes s'imposent et prennent confiance. Elles devaient donc finir par la décrocher, cette victoire!

Bien sûr, tout n'est pas encore 36 carats. En particulier, on assiste trop souvent à des relâchements coupables au service et à la réception. Les passeuses se feront un plaisir de confirmer au deuxième set en particulier! Mathématiquement, les AHD'girls peuvent encore espérer se maintenir en Ire ligue. Et, n'en déplaise à certains, cette équipe risque encore de faire parler d'elle dans les années à venir. Samedi après-midi, la moyenne d'âge sur le terrain était de 18 ans... Alors, que les spectateurs continuent à venir nombreux soutenir les Colombines! /kb

Le point

Ire ligue messieurs, gr. B

14me journée: Köniz II - VBC Berne 3-1; Yverdon - Guin 3-0; Neuchâtel UC - La Chaux-de-Fonds 0-3; Münsingen - Spiez 3-0; Bulle - Tatra Berner 1-3. — Classement: 1. Münsingen 14/28; 2. Köniz II 14/22; 3. Spiez 14/18; 4. La Chaux-de-Fonds 14/16; 5. Tatra Berner 14/16; 6. Yverdon 14/14; 7. Guin 14/10; 8. VBC Berne 14/8; 9. Bulle 14/4; 10. Neuchâtel UC 14/4.

Ire ligue dames, gr. A

14me journée: Montreux - Sion 3-0; Colombier - Nyon 3-0; Yverdon - Ecublens 0-3; Lausanne VBC - Le Mont 3-0; Penthaz - Genève-Elite II 3-0. — Classement: 1. Eau-

blens 14/26; 2. Lausanne VBC 14/24; 3. Penthaz et Montreux 14/16; 5. Yverdon 14/16; 6. Genève-Elite II 14/16; 7. Sion 14/12; 8. Le Mont 14/8; 9. Colombier 14/6; 10. Nyon 14/0.

Ire ligue dames, gr. B

14me journée: Marly - VBC Berne 3-2; Neuchâtel UC II - Berthoud 3-0; Bienne II - Uni Berne II 3-1; Thoun - Wittigkofen 0-3; Avenches - Sempere Berner 1-3. — Classement: 1. Sempere Berner 14/28; 2. Wittigkofen 14/22; 3. Bienne II 14/22; 4. Uni Berne II 14/20; 5. Thoun 14/14; 6. Avenches 14/8; 7. Neuchâtel UC II 14/8; 8. Marly 14/8; 9. Berthoud 14/6; 10. VBC Berne 14/4.

BADMINTON / Neuchâtel promu en ligue B

Le rêve devenu réalité

Il y a une dizaine de jours, Neuchâtel Badminton-Club II s'est rendu à Laufen. La rencontre a été très équilibrée, pleine de suspense. Malgré les mauvaises conditions de jeu, les Neuchâtelois se sont imposés par 4-3, au terme d'un double messieurs riche en émotions, au cours duquel Romeo Verardi et Hauke Munz ont dû déployer tout leur talent.

Puis, vendredi dernier, la Halle omnisports de Neuchâtel était le théâtre d'un match haut en couleur. Les Bâlois de Schwarz-Weiss, deuxième au classement, étaient venus à Neuchâtel dans le but avoué de faire trembler leurs adversaires. Mais les Neuchâtelois ne l'entendirent pas de cette oreille, eux, qui se devaient de remporter la totalité de l'enjeu, à savoir 3 points, pour assurer définitivement leur promotion en ligue nationale B. La rencontre a débuté par le double dames. Laurence Surdez et Regina Schwengeler ont acquis une victoire facile. En simple dames, Regina Schwengeler s'est également imposée, sans coup férir. Ainsi, au moment d'entamer le double messieurs, NBC II menait par 2-0. La pression commença alors à se faire sentir sur les épaules de la paire locale, Verardi/Munz. Le premier set fut remporté par NBC II. Le deuxième set alla in extremis aux Bâlois, qui étaient pourtant menés par 10-2! Les Neuchâtelois trouvèrent alors les ressources nécessaires pour s'imposer. Tout allait donc pour le mieux. En double mixte, la victoire est revenue aux Neuchâtelois Kieng Khauv/L.Surdez, en deux sets serrés,

dans une formation inédite de surcroît.

Il restait alors les trois simples messieurs. Hauke Munz s'est incliné en trois sets. Ainsi, NBC II n'avait plus droit à l'erreur. Romeo Verardi l'a bien compris, lui qui s'est imposé très facilement. Ainsi, la promotion neuchâteloise allait dépendre du troisième simple messieurs. Le jeune Khieng Khauv a alors sorti son meilleur jeu, pour s'imposer en trois sets spectaculaires et acharnés.

Ainsi, Neuchâtel Badminton-Club est désormais assuré de militer en LNB la saison prochaine. Romeo Verardi, capitaine, nous livre ses impressions:

— Cette promotion est véritablement la conclusion logique de la saison. A deux matches de la fin du championnat, nous n'avons jamais quitté la tête du classement. Les satisfactions ont été nombreuses. Ainsi, on a pu voir Khieng Khauv, en trois ans, passer de la troisième ligue à la LNB. Il a un bel avenir dans le badminton. Notre prochaine saison? Nous nous attelons déjà à la préparer, avec Diana Koleva, notre «mentor». La LNB compte deux groupes, et nous jouerons dans le plus fort des deux. Cinq équipes seront hors de notre portée, il faut bien l'admettre. Il faudra ainsi se battre contre les 5 équipes restantes. Mais nous sommes capables de nous maintenir, avec beaucoup de travail. Notre mental et notre motivation ont d'ores et déjà fait leurs preuves.

◆ Ph. Ri.

BASKETBALL / Tour de promotion/relegation LNA/LNB messieurs

Une victoire très probante

La Chaux-de-Fonds - Versoix 104-99 (51-43)

Pavillon des Sports: 400 spectateurs. — Arbitres: MM. Donnet et Sala.

La Chaux-de-Fonds: Muhler (6), Sauvain (12), Benoît (21), Forrer (1), Phildius, Grange (2), Bois, Chatellard (12), Cramer (15), Debortoli (35).

Notes: La Chaux-de-Fonds joue sans Bottari (malade), Versoix sans les frères Wine. Sorti pour 5 fautes: Forrer (32me). La Chaux-de-Fonds réussit 8 paniers à trois points (Benoît 6, Chatellard et Debortoli et 23 lancers francs sur 31.

Au tableau: 5me 7-11; 10me 22-17; 15me 36-32; 25me 67-60; 30me 75-75; 35me 94-85.

Les données étaient claires. Si La Chaux-de-Fonds désirait faire partie du dernier carré, elle devait impérativement vaincre Versoix. A nouveau le match fut intéressant, indécis, palpitant. La rencontre partit sur un faux rythme voulu par Versoix, équipe vieillissante qui ne voulait pas brûler toutes ses cartouches lors des vingt premières minutes. La Chaux-de-Fonds se fit endormir et ne sut pas dynamiser la rencontre comme le fait si bien Bottari. Mais, malgré l'absence de son distributeur, La Chaux-de-Fonds n'a pas failli à sa tâche. Certes, elle débuta difficilement, car



CHATELARD (No 13) ET SAUVAIN (No 16) — Les Chaux-de-Fonniers peuvent continuer à lorgner vers la ligue A.

il fallait absolument neutraliser Odems, omniprésent malgré son âge, ce qui ne fut pas une mince affaire (16 points en 7 minutes). Parvenant à éloigner le mercenaire de Versoix du panier, La Chaux-de-Fonds trouva son rythme de

croisière grâce à Benoît.

Mais, avec des vieux briscards comme Gothuay et Odems, il faut toujours se méfier. Et le public put vibrer lors de renversements spectaculaires dont La Chaux-de-Fonds sortit finalement vainqueur grâce aux nombreux lancers francs réussis par Sauvain et Debortoli.

A l'heure de l'interview, Benoît, encore tout enrôlé, dira:

— Il est dommage que nous n'avons pas pu donner un autre rythme à cette première mi-temps. En gâchant quelques occasions faciles, nous nous sommes fait peur inutilement. Mais je suis satisfait de cette victoire obtenue sans l'apport de Bottari. Le public a pu vibrer à nouveau. Tant mieux pour le spectacle!

Samedi prochain, La Chaux-de-Fonds s'en ira à Massagno. Une échéance très importante.

◆ G. S.

Ligue B dames

Toujours dans le coup

La Chaux-de-Fonds - Femina Berne 62-59 (36-29)

Pavillon des Sports: 30 spectateurs. — Arbitres: MM. Regillo et Feuz.

La Chaux-de-Fonds: Ganguillet (12), Gritti, Ducommun, Leonardi (4), Brossin, Bolle (4), Favre (11), Rodriguez (13), Longo (4), Krebs (15).

Au tableau: 5me 0-8; 10me 10-12; 15me 26-22; 25me 44-40; 30me 49-45; 35me 57-55.

Après avoir battu Monthey, La Chaux-de-Fonds recevait Femina Berne actuelle 2me. Le succès fut long à se dessiner, mais il récompense l'équipe la plus combative et la plus technique surtout. La Chaux-de-Fonds a su profiter intelligemment de l'agressi-

tivité adverse, bien sanctionnée par des arbitres attentifs. Voulant casser le jeu à tout prix et user de leur force physique, les Bernoises se firent prendre à leur propre jeu. Cela faillit pourtant bien réussir, car le début de rencontre fut plutôt catastrophique pour les pensionnaires du Pavillon des Sports, menées 0-8 après 5 minutes.

Supérieures en taille, les Chaux-de-Fonniers firent la différence en défense. Mais, en attaque, malgré une certaine discipline, elles donnèrent quelques sueurs froides aux quelque 30 spectateurs. Grâce à ses victoires successives, La Chaux-de-Fonds est à présent dans le coup pour l'ascension. Une bonne surprise.

◆ G. S.

ESCRIME / Tournoi Coupe du monde

Christel Tallier fait fort en Allemagne

A l'occasion d'un tournoi féminin à l'épée comptant pour la Coupe du monde cadettes à Ophardt (Allemagne), Christel Tallier a réalisé un excellent parcours. Au mieux de sa forme et très volontaire, la Neuchâteloise s'est non seulement classée dans le tableau d'élimination directe, mais elle est parvenue à se hisser en finale et même à monter sur la 3me marche

du podium, laissant derrière elle une trentaine de concurrentes, allemandes et suissesses.

Classement final: 1. Michèle Saudan (Sui); 2. Kerstin Bors (All); 3. Christel Tallier (Sui); 4. Corinna Vogt (Sui); 5. Silke Wallenstein (All); 6. Diana Romanioli (Sui); 7. Nina Haberkorn (All); 8. Constance Elser (All). — 32 participantes. /jr

FOOTBALL

Xamax à Carouge

En moins de cinq jours, Neuchâtel Xamax aura passé d'un terrain très dur et à l'herbe clairessée (en Egypte) à un terrain mouillé et, peut-être, recouvert de neige. A tel point, cette eau et cette neige, que l'on décidera ce matin si le match amical Etoile Carouge - Xamax, ce soir (19h), peut avoir lieu ou non.

Pour affronter la formation de l'ex-Xamaxien Claude Ryf, formation qui s'est qualifiée pour le tour de LNA/LNB, Ulli Stielike ne disposera pas de tout son monde. Smajic et Delay (convalescents), Ramzy (resté en Egypte) et Fernandez (blessé) ne sont en effet pas aptes au service. Ce qui n'empêchera pas l'Allemand de tester à nouveau sa défense à trois:

— Zé Maria jouera comme libero, Henchoz et Rothenbühler comme stoppeurs, explique l'Allemand, qui, à la Fontenette, fera une dernière revue d'effectif avant la reprise. /ph

CYCLISME

On se prépare

Conditions hivernales dimanche pour la première course préparatoire régionale. Néanmoins, il en fallait davantage pour dissuader les 22 coureurs qui ont répondu présents à l'appel de Georges Probst. Course sur 50 kilomètres, cette épreuve fut constamment dominée par les grosses cylindrées du peloton. Ainsi, à l'amorce du 4me passage, une accélération de Steve Wuthier provoqua la cassure avec le groupe. Cependant, Thierry Scheffel recollait dans la côte et parvenait à garder une centaine de mètres jusqu'à Cornaux. Il aura donc fallu attendre les derniers hectomètres de l'ultime ronde pour voir Sacha Ernst s'imposer au sprint, faisant ainsi valoir son sens tactique et sa pointe de vitesse. Dimanche prochain, l'épreuve se disputera sur une distance de 60 kilomètres avec un départ prévu à Cornaux à 9 heures.

Le classement: 1. S. Ernst, CCL; 2. Th. Scheffel, Bassecourt; 3. S. Wuthier, CCL; 4. R. Beuchat, Bassecourt; 5. L. Guye, CCL; 6. M. Donzé, Bassecourt; 7. J.-P. Girard, CCL; 8. T. Ducommun, CCL; 9. A. Aubert, CCL; 10. F. Hafeli, CCL. /rw

Union joue vendredi

Nous le laissons entendre hier: Union Neuchâtel jouera vendredi déjà à Fribourg (20h15), contre Olympic. Le club des Mrazek ne dispose en effet pas de sa salle le lendemain, une salle dans laquelle les Neuchâtelois ne se sont encore jamais imposés...

Nous le disions hier aussi: Willie Jackson est rentré hier matin pour les Etats-Unis. Le contrat entre Union Neuchâtel et le joueur américain a été cassé, avec, comme toujours dans ces cas-là, un arrangement financier: une somme (déterminée d'un commun accord) est versée au joueur en échange de la renonciation écrite à toute prétention. /ph

Une journée pour les jeunes

Très bonne initiative que celle prise par les dirigeants d'Union. Le dimanche 7 mars prochain à la Halle omnisports, ceux-ci mettront sur pied une journée d'initiation au basketball. Tous les jeunes gens de la région, filles comme garçons, non licenciés et âgés de 15 ans et moins y sont cordialement invités. Au programme de cette journée pas comme les autres: réception et inscription des participants dès 8h, théorie dès 9h, apprentissage du dribble, de la passe, de la réception du ballon, du tir et du placement défensif dès 10h et tournoi dès 13h30 et jusqu'à 16h30.

Cette journée de basket sera dirigée par des experts en la matière: Milan Mrkonjic, Gabor Kulcsar, Matjaz Tovornik et Sam Bourquin. Le repas de midi sera pris en commun, la finance d'inscription s'élevant à 10fr. par participant. Renseignements: Gabor Kulcsar, tél. 255139, ou Gérald Schneider, tél. 244832. E

Les deux-roues en fête à Zurich

Dès demain et jusqu'au lundi 1er mars se déroule, dans les locaux de la Zuspa, la 15^{me} exposition internationale du cycle et de la moto. Les visiteurs peuvent se réjouir d'avance car 54 nouveautés mondiales et 134 nouveautés suisses donnent à cette exposition un dynamisme certain. Au programme des 235 exposants se trouvent, à côté de l'élégante machine de sport stylée high-tech, un vélo pliable qui se transforme en un clin d'œil en minipack ou bien un vélo de course dont la légèreté surprendra les visiteurs.

Pour vous rendre à la Zuspa, vous avez la possibilité de prendre le train ou le S Bahn (lignes S2, 5, 6, 7, 8, 14) jusqu'à la gare d'Oerlikon et de marcher quelques minutes.

Si vous prenez votre véhicule, empruntez l'autoroute en direction de Winterthur jusqu'à la sortie Zurich-Seebach et suivez les panneaux indicateurs; des parkings situés à quelque distance de la Zuspa sont à la disposition des visiteurs avec un service de bus gratuit, Park-and-Ride.

L'exposition est ouverte mercredi, jeudi, vendredi de 10h à 22h et samedi, dimanche et lundi de 10h à 19h. Le prix d'entrée est de 8 francs pour les adultes et de 5 francs pour les enfants, écoliers, étudiants et retraités.

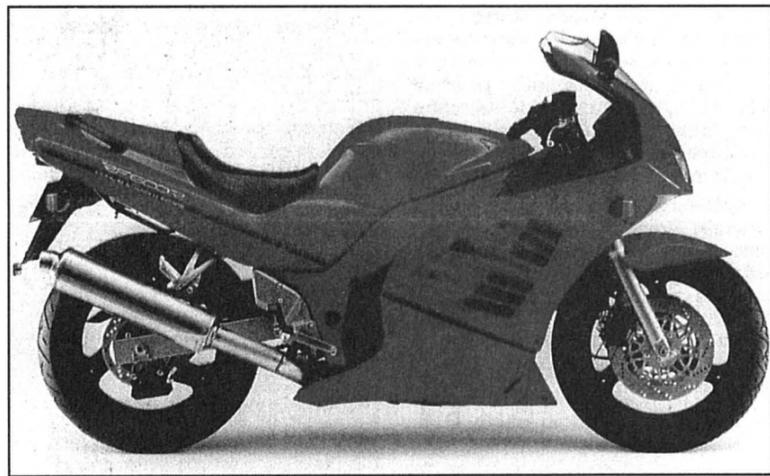
◇ Christian Wolfrath

SUZUKI: nouvelle 600

★ Après la petite sœur (GSX-R 750) en 1992, c'est au tour cette année de la R-1100 de profiter d'un lifting important. Le moteur, qui adopte le refroidissement liquide, se présente d'une façon plus compacte avec des arbres à cames à attaque directe et une cylindrée réduite (1074 cmc). La partie cycle se compose d'un profil pentagonal et renforcé au niveau de la potence et du bras oscillant. Du côté des freins, cette GSX-R 1100 se voit équipée à l'avant de deux étriers avec 3 pistons chacun, ce qui renforce son efficacité.

Pour ne pas être en reste dans la catégorie très active des 600 cmc,

Suzuki ajoute à son programme la RF 600 R (ci-dessous). Cette nouvelle moto est munie d'un moteur du type GSX-R à refroidissement liquide relativement pointu et agressif. La partie cycle représente une petite révolution dans la conception de l'usine de Hamamatsu car le cadre à double berceau de type «Diamond» en acier pressé est construit de telle manière qu'il permet un abaissement maximal du centre de gravité et une meilleure répartition des masses. Avec ses moulures de cadre et ses lamelles latérales, la silhouette de la RF 600 R donne à cette moto une esthétique remarquable.



BMW: cap sur l'avenir

★ Pour marquer les 70 ans de la création du moteur Boxer, la marque bavaroise sort un bicylindre à plat réactualisé qui équipe une toute nouvelle grande tourisme sportive, la R 1100 RS (photo ci-contre).

Alors que jusqu'ici toutes les motos Boxer étaient des évolutions continues des modèles précédents, la nouvelle génération de ce type d'engin présente une technique ultra moderne tout en gardant les principes de base du début.

Le moteur, cœur vigoureux de 1100 cmc refroidi par air et huile, débite 90 CV; pour réduire sa largeur, les culasses abritent à côté des soupapes un arbre à cames entraîné par une chaîne à partir d'un arbre auxiliaire.

Le nouveau système de guidage de la roue avant «Télélever» constitue sans aucun doute, à part le moteur, l'innovation la plus intéressante: la fourche télescopique guide la roue et la suspension et l'amortissement sont assurés par un combiné ressort/amortisseur central logé entre le bras oscillant longitudinal et la partie avant du cadre.

Cinq ans après avoir lancé le premier système de freinage ABS pour moto, une deuxième génération signée



BMW fait son apparition: plus compacte et plus légère, elle donne des résultats plus probants lors de freinage à la limite de l'adhérence des pneus.

Autre nouveauté, la K 100 RS se voit doter du propulseur de 1100 cmc ainsi que d'un nouveau look et prend donc le nom de K 1100 RS.

KAWASAKI: la continuité

★ Le nom des modèles reste, la technologie change. La nouvelle ZZ-R 1100 en est l'image parfaite. Des premiers modèles, il ne reste pas grand chose; le moteur reçoit un nouveau système d'admission d'air et surtout une partie cycle entièrement redessinée, le cadre se compose de deux longerons en aluminium reliés à la colonne de direction renforcée. Sur le ZZ-R 600, on retrouve pour la partie cycle les mêmes améliorations que sur son aînée et le moteur, retravaillé, garde ses qualités sportives. Pour la ZXR 750 comme pour les deux précédentes, l'introduction du RAM-AIR-SYSTEM apporte un meilleur rendement du moteur et, comme au niveau des nouveautés il faut encore ajouter un cache et un bras oscillant redessinés, cette moto gagne fortement en homogénéité. Dans la catégorie gronomo, la tradition de la Tengai continue avec l'arrivée de la KLX 650 (ci-contre), une monocylindre refroidie par liquide.

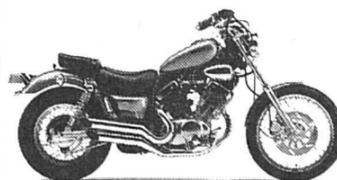


YAMAHA: l'innovation



YAMAHA

UN MONDE
SANS LIMITES



XV 535 Virago

Livable immédiatement
Conseil, vente, service

AU CENTRE DES 2 ROUES

MAISON CLAUDE CORDEY

Ecluse 47-49 - ☎ 25 34 27 - NEUCHÂTEL

152924-588

★ Esprit constant de recherche à l'innovation, voilà le leitmotiv des ingénieurs de Yamaha. Leur dernière trouvaille s'appelle GTS 1000 (ci-dessous).

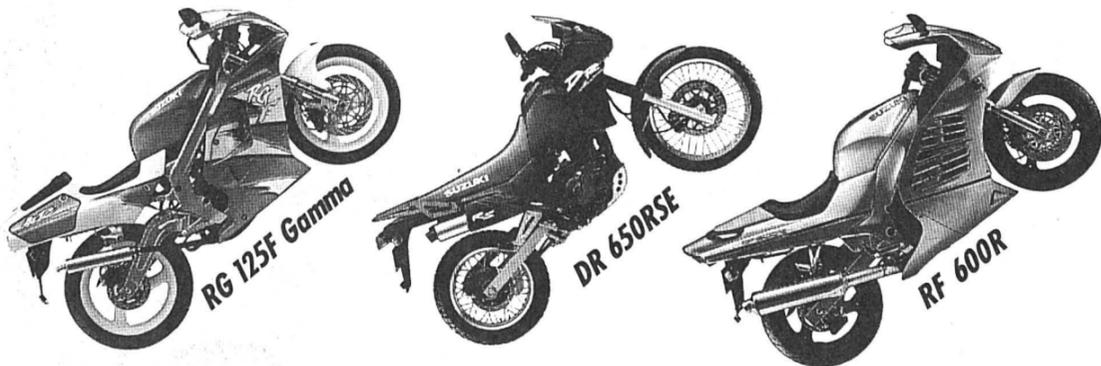
Dotée d'une suspension avant oscillante monobras, associée à un moyeu directionnel, d'une alimentation par injection électronique et d'un pot d'échappement catalytique avec sonde Lambda, cette GTS sportive magnifiquement habillée autour de son châssis Omega représente la machine la plus avancée jamais élaborée par la marque.

Les toutes nouvelles YZF 750 R et YZF 750 SP, dérivées des YZF de compétition, marquent le retour de Yamaha dans la catégorie des 750 Supersport. Propulsées par un moteur OW 01, sensiblement amélioré, ces machines sont disponibles en deux versions, la R pour la route et la SP pour les circuits.

Pour les autres modèles, l'importateur suisse, la maison Hostettler S.A., propose une nouvelle TDR 125 plus élaborée et des TDM 850, XT 600 et Diversion avec quelques modifications de détails.

PUB

SUZUKI
Cap sur l'évasion!



Près de chez vous, les spécialistes SUZUKI vous conseillent:

Garage Pierre Kruegel
Couvet - Tél. (038) 63 11 31

Del Fabbro - Cycles et motos
Neuchâtel - Tél. (038) 24 39 55

Sandoz Garage
Cornaux - Tél. (038) 47 11 17

143779-588

HARLEY-DAVIDSON: anniversaire lumineux

★ Nonante ans, un anniversaire que la marque de Milwaukee célèbre cette année avec faste. A côté de 3 nouveaux modèles, 4 motos de la gamme existante sont proposées en version «spécial anniversaire» dont voici la liste: Sportster 1200 (1993 ex), Dyna Wide Glide (1993 ex), Electra Glide Classic (1340 ex), Electra Glide Ultra Classic (1340 ex). Ces modèles seront dotés d'une plaque numérotée, d'emblèmes en relief sur le réservoir et d'une peinture deux tons, argent/charcoal satin/brite.

Dans le détail, les 3 nouveaux modèles se présentent de la façon suivante:

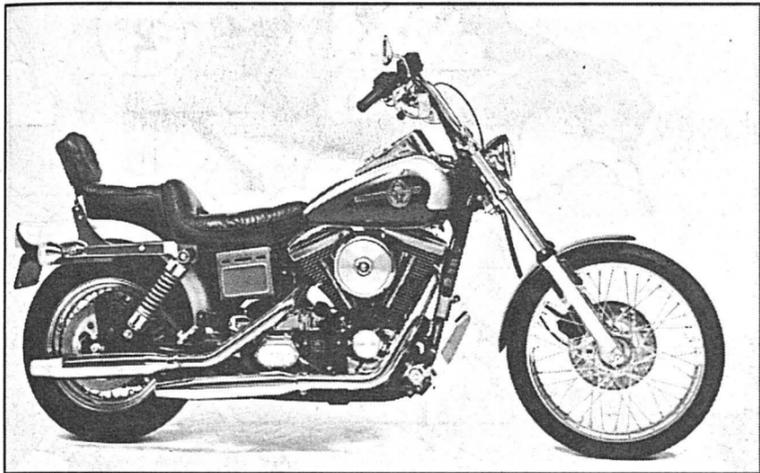
● La Dyna Wide Glide (photo ci-dessous) issue de la Wide Glide des débuts des années 80: le modèle 1993

est une version customisée dotée d'un nouveau réservoir, d'une large fourche et d'une selle plus confortable.

● La Dyna Low Rider équipée d'un moteur noir et chromé monté souple, d'un double frein à disque à l'avant et d'un siège bi-place dont la place passager amovible permet de retrouver le look custom d'une monoplace.

● L'Heritage Softail Nostalgia, agrémentée de larges roues rayonnées avec des pneus à flancs blancs, d'un siège custom et de très élégantes sacoches en peau de vache.

En plus, tous les modèles des familles Touring et Softail font l'objet d'une complète remise à jour. A côté de ceux-ci, les modèles Sportster 883 sont maintenant équipés d'une transmission secondaire par courroie.



Prochaine parution: mardi 30 mars

HONDA: première européenne

★ Avec une palette de modèles pour le moins impressionnante, Honda (Suisse) S.A. attaque l'année 1993 avec beaucoup de vivacité; pour s'en convaincre, il suffit de consulter le catalogue de la marque.

Lors de l'exposition de Zurich, le public suisse aura le privilège de découvrir en première européenne le tout nouveau chopper VF 750 C (ci-contre). Ce custom, issu d'un modèle créé en 1982, met en valeur des lignes généreuses, robustes et dépouillées. Le V4 de cet engin est une émanation directe de celui de la VFR 750 F; son centre de gravité abaissé, positionné près de celui de la moto, améliore sensiblement la maniabilité et la tenue de route.

NSR, trois lettres symbole pour Honda: cette année, la dénomination s'associe à une machine deux temps, la 125 R. Construite dans l'usine italienne d'Alessa, elle bénéficie du caractère latin de la péninsule en matière de petites cylindrées sportives.

Les gros cubes non carénés viennent de recevoir un nouveau partenaire, la CB 1000. Bien que son style fasse référence à une époque où les motos étaient dépouillées, la conception de ce modèle provient de passionnés de deux-roues qui aiment mettre l'accent sur une puissance maîtrisable et sur une intime cohésion entre le pilote et sa machine.

La nouvelle conception de la CBR 1000 F permet une nouvelle répartition des masses et une réduction des vibrations. En plus, cette routière sportive inaugure un nouveau système de freinage appelé «double sys-



tème de freinage combiné». Sa conception permet d'agir simultanément sur l'avant et l'arrière lorsque le motard actionne l'une ou l'autre des commandes.

En outre, l'AFRICA TWIN fait l'objet de plusieurs modifications qui l'ont rendue plus légère, plus agile et plus agressive et le prix de la NTV 650 s'avère plus compétitif.

PUB

HONDA Come ride with us

CH 125 P SPACY
MONOCYLINDRE, 4 TEMPS, 124 CM3, DÉMARREUR ÉLECTRIQUE, TRANSMISSION VARIOMATIQUE, VIDE-POCHES AVANT INTÉGRÉ, COULEURS: BLANC, ROUGE, VERT, PROFITEZ DES AVANTAGES HONDA: • PREMIER SERVICE GRATUIT • ASSURANCE DE RAPATRIEMENT GRATUITE • PLUS DE 210 AGENTS SPÉCIALISÉS DANS TOUTE LA SUISSE.

Livable immédiatement
Conseil, vente, service

AU CENTRE DES 2 ROUES
MAISON CLAUDE CORDEY
Ecluse 47-49 - ☎ 25 34 27 - NEUCHÂTEL

152925-588

**1,4 litres, 16 soupapes,
moteur à injection,
87 CV-DIN
+ direction assistée
+ toit ouvrant
électrique
+ verrouillage centralisé
+ autoradio avec
'Memory'
+ 3 ans de garantie
= Fr. 19'950.-**

**Si vous n'y croyez pas,
faites un galop
d'essai.**



Donc: lisez vite, calculez vite. Et puisque nous parlons calculs: en matière de paiement primes, la Sunny LX-S Hatchback 5 portes vous fait passer dans la classe d'assurance plus avantageuse des 1,3 litres. La suite passionnante vous apparaîtra quand vous serez confortablement installé

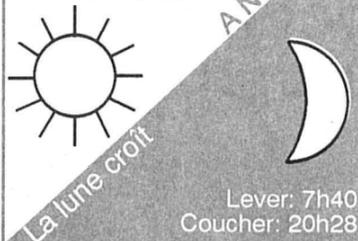
dans les sièges moelleux. Lors d'un essai sur route. Top leasing chez votre concessionnaire. Nissan-maxi-garantie: 3 ans de garantie d'usine, de garantie sur la peinture et de garantie remorquage. 6 ans contre les perforations dues à la corrosion. Téléphone Nissan 24 heures sur 24.



Sunny 1,4 litres, Hatchback LX-S

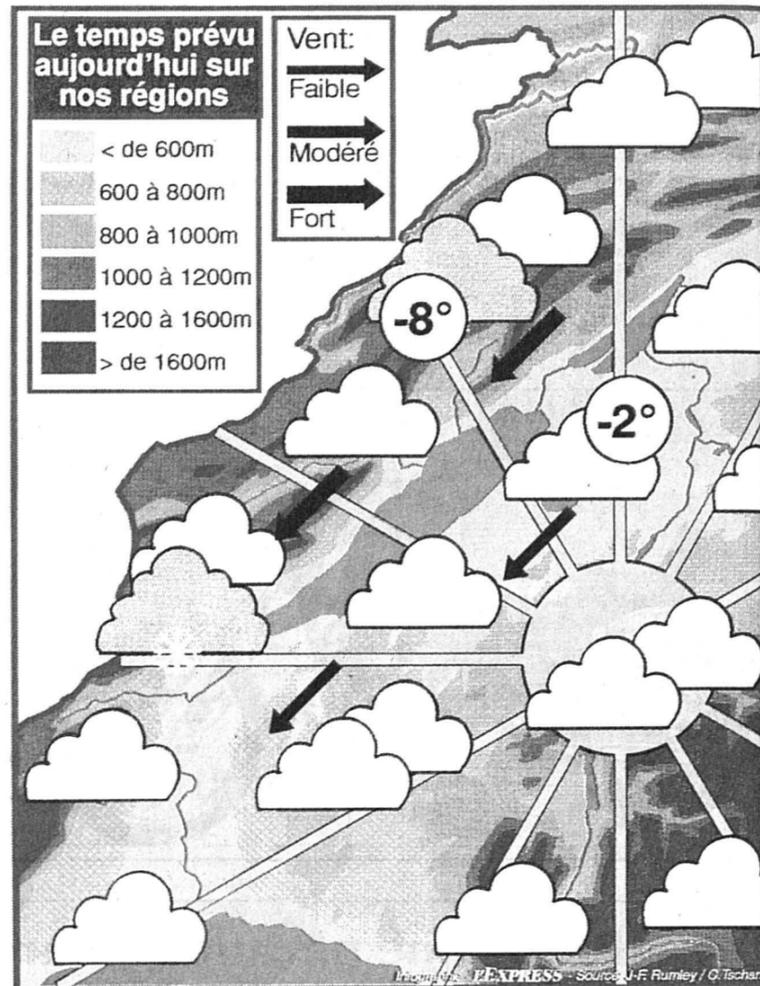
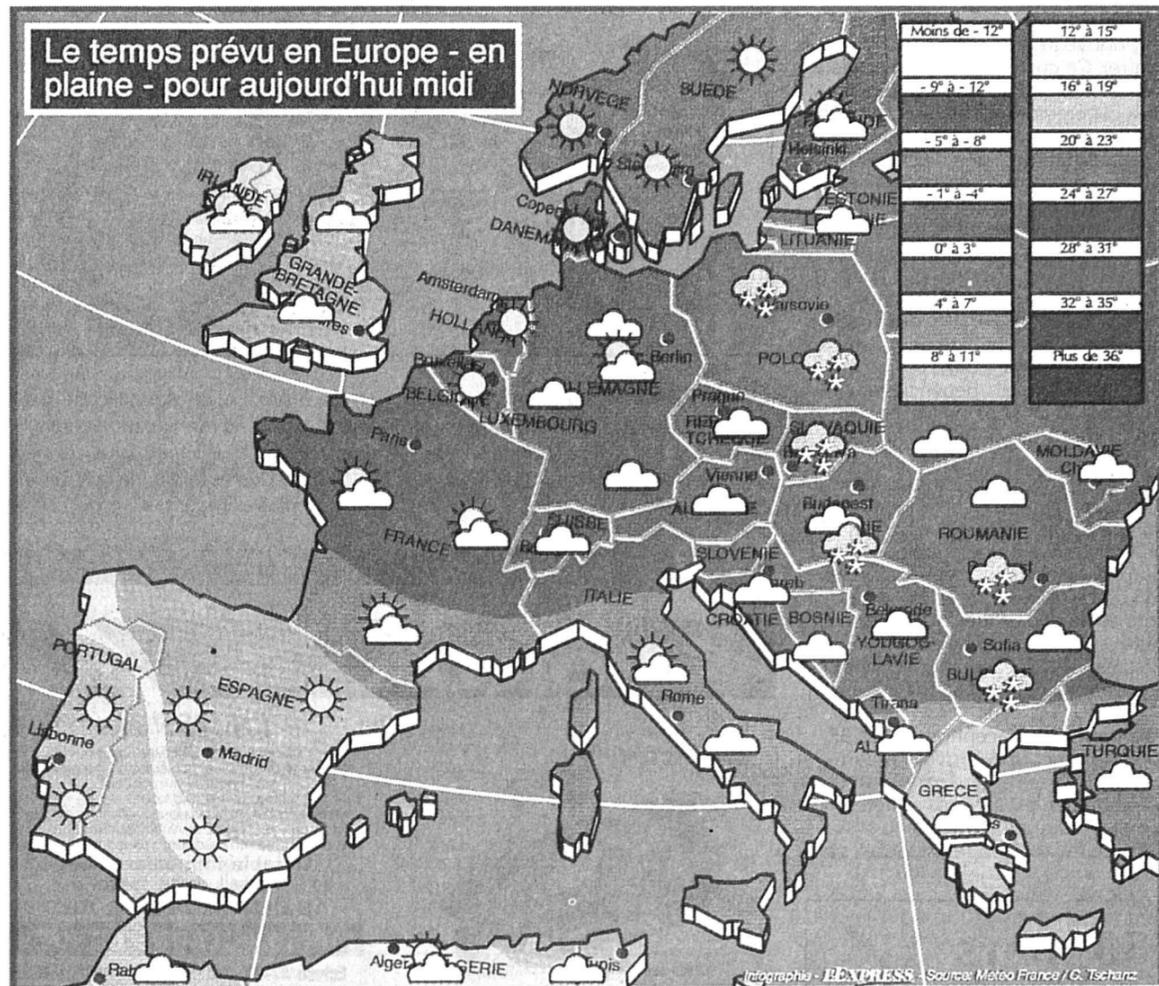
Agence régionale: Neuchâtel-Bevaix: Garage Apollo Neuchâtel SA, 038/46 13 13.

Agences locales: Fleurier: Garage R. Napoli, 038/61 34 36. Le Landeron: Garage A. Ledermann, 038/51 31 81. Nods: Garage B. Duc, 038/51 26 17. Valangin: Garage de la Station, 038/57 22 77.



LE CIEL AUJOURD'HUI

Vous qui pensiez ranger écharpes et bonnets, ravisez-vous, voilà un p'tit air finlandais



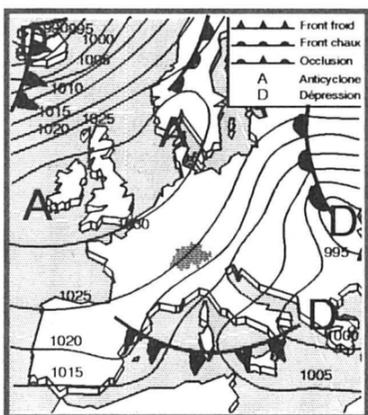
SITUATION GÉNÉRALE: une zone de haute pression se forme sur le nord de l'Europe: elle entraîne de l'air plus sec et plus froid de la Finlande vers la Suisse.

PRÉVISIONS JUSQU'À CE SOIR: nord des Alpes, Valais, nord et centre des Grisons, en partie ensoleillé par nébulosité changeante. Encore quelques averses de neige, surtout en montagne. Température comprise entre 0 et -4 degrés la nuit, proche de 0 degré la journée. Température à 2000 m s'abaissant de -14 à -16 degrés. Bise modérée à

forte sur le Plateau, vent de secteur nord-est modéré à fort en montagne.

ÉVOLUTION PROBABLE JUSQU'À SAMEDI: au nord: mercredi nébulosité changeante, quelques flocons dans les Alpes orientales. Dès jeudi, augmentation de la nébulosité en cours de journée, suivie de quelques chutes de neige, un peu moins frais. Au sud: d'abord assez ensoleillé. Dès vendredi, augmentation de la nébulosité.

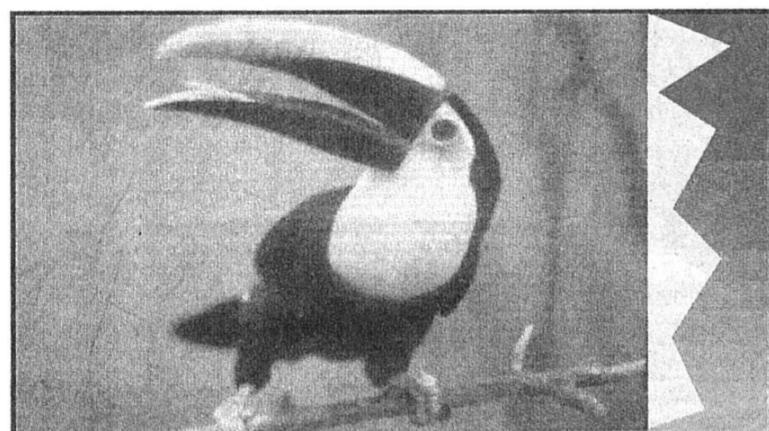
Dans la région	Demain	Après-demain	Tendance
IEL			
TEMP.	-2° →	1° ↑	2° ↑



CARTE DE L'EUROPE ET DU PROCHE ATLANTIQUE - Prévisions pour aujourd'hui à midi



ÉVASION



Savez-vous dans quel pays sont situées les plus hautes chutes du monde?



- A. Venezuela
- B. Brésil
- C. Colombie

Infographie - L'EXPRESS - ctz/044

CHUTES - Chaque jour, sous le signe enchanteur de l'évasion, du tourisme et des voyages, notre jeu pédagogique n'a d'autre but que celui de vous permettre de passer un moment agréable en choisissant entre trois réponses, grâce à une superbe infographie exclusive et à la collaboration de Wagons-lits Travel. Et chaque quinzaine, la tension montera de trois crans lorsque le jeu du samedi sera l'occasion plutôt alléchante de gagner un vol d'Air France pour une ville européenne. Quant à la réponse à la question ci-dessus, elle se trouve en page 4, en tête de la colonne des brèves «Globe». Bon amusement!

TEMPÉRATURES

Hier à 13 heures

En Suisse

Zurich	peu nuageux,	-1°
Bâle-Mulhouse	peu nuageux,	0°
Berne	neige,	-1°
Genève-Cointrin	peu nuageux,	3°
Sion	très nuageux,	1°
Locarno-Monti	peu nuageux,	4°

Ailleurs en Europe

Paris	très nuageux,	4°
Londres	nuageux,	6°
Dublin	très nuageux,	10°
Amsterdam	peu nuageux,	4°
Bruxelles	peu nuageux,	4°
Francfort-Main	très nuageux,	2°
Munich	peu nuageux,	-5°
Berlin	beau,	-3°
Hambourg	beau,	0°
Copenhague	beau,	-1°
Stockholm	averses neige,	-5°
Helsinki	neige,	-9°
Innsbruck	neige,	-4°
Vienne	peu nuageux,	-1°
Prague	beau,	-5°
Varsovie	très nuageux,	-3°
Moscou	beau,	1°
Budapest	très nuageux,	1°
Belgrade	très nuageux,	-1°
Athènes	très nuageux,	12°
Istanbul	très nuageux,	11°
Rome	nuageux,	13°
Milan	non reçu	
Nice	beau,	13°
Palma	très nuageux,	10°
Madrid	temps clair,	17°
Barcelone	temps clair,	12°
Lisbonne	beau,	15°
Las Palmas	non reçu	

Autres continents

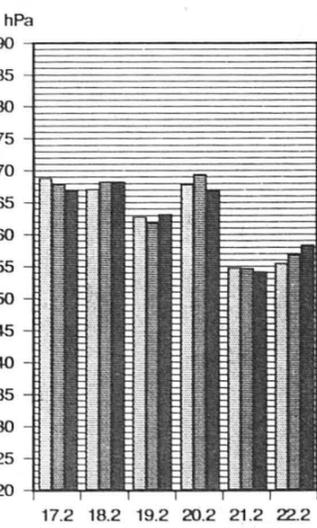
Buenos Aires	temps clair,	23°
Chicago	nuageux,	-1°
Jérusalem	temps clair,	11°
Johannesbourg	nuageux,	27°
Mexico	temps clair,	25°
Miami	nuageux,	25°
Montréal	neigeux,	-15°
New York	nuageux,	-1°
Pékin	temps clair,	4°
Rio de Janeiro	nuageux,	38°
Sydney	temps clair,	23°
Tokyo	nuageux,	15°
Tunis	peu nuageux,	13°

OBSERVATOIRE

Conditions météorologiques du 22 février 1993 communiquées par l'Observatoire cantonal de Neuchâtel: Températures: moyenne: -0,4 °; 6h30: -0,4 °; 12h30: 1,3 °; 18h30: -1,4 °; max: 2,5 °; min: -2,3 °; Précipitations: 6,1 mm Vent dominant: variable, modéré à faible. Etat du ciel: couvert, ensoleillé de 9h30 à 13h, chutes de neige jusqu'à 10h du matin puis de 13h30 à 16h principalement.

PRESSIION BAROMETRIQUE (490m)

7H30 13H30 19H30



Source: Observatoire cantonal

Tribulations d'Eros

Dans le berceau de la révolution sexuelle, le Danemark, ceux qui ont connu l'amour libre sont maintenant confortablement installés dans leur vie de famille et l'industrie pornographique ne fait plus recette. A tel point qu'un Musée de l'érotisme a ouvert ses portes pour conserver les vestiges des années 60 et 70.

Le Danemark a légalisé la pornographie en 1969 et a organisé la première foire internationale du sexe la même année.

Vers 1975, 75 salles diffusaient des films «X» à Copenhague. La dernière a fermé ses portes en 1992 et seuls une quinzaine de magasins «pour adultes seulement» subsistent dans le célèbre quartier chaud.

Les intellectuels qui prônaient l'amour libre n'en soufflent mot aujourd'hui. Suzanne Brogger, qui écrivait il y a 20 ans ses ébats dans un livre, profite des joies de la monogamie. Malgré tout, la réputation du Danemark, terre de liberté pour toutes les choses du sexe, perdure. /ap

Le papier utilisé pour l'impression de L'EXPRESS

est du papier recyclé à plus de 50%.